

Actualités

300 numéros d'information
et de combat



Enquête

Tsunami :
de l'urgence
humanitaire
à l'urgence humaine

Formation

L'enseignement catholique
ouvert aux enseignants
étrangers



Initiatives

Classes-relais
de l'espoir

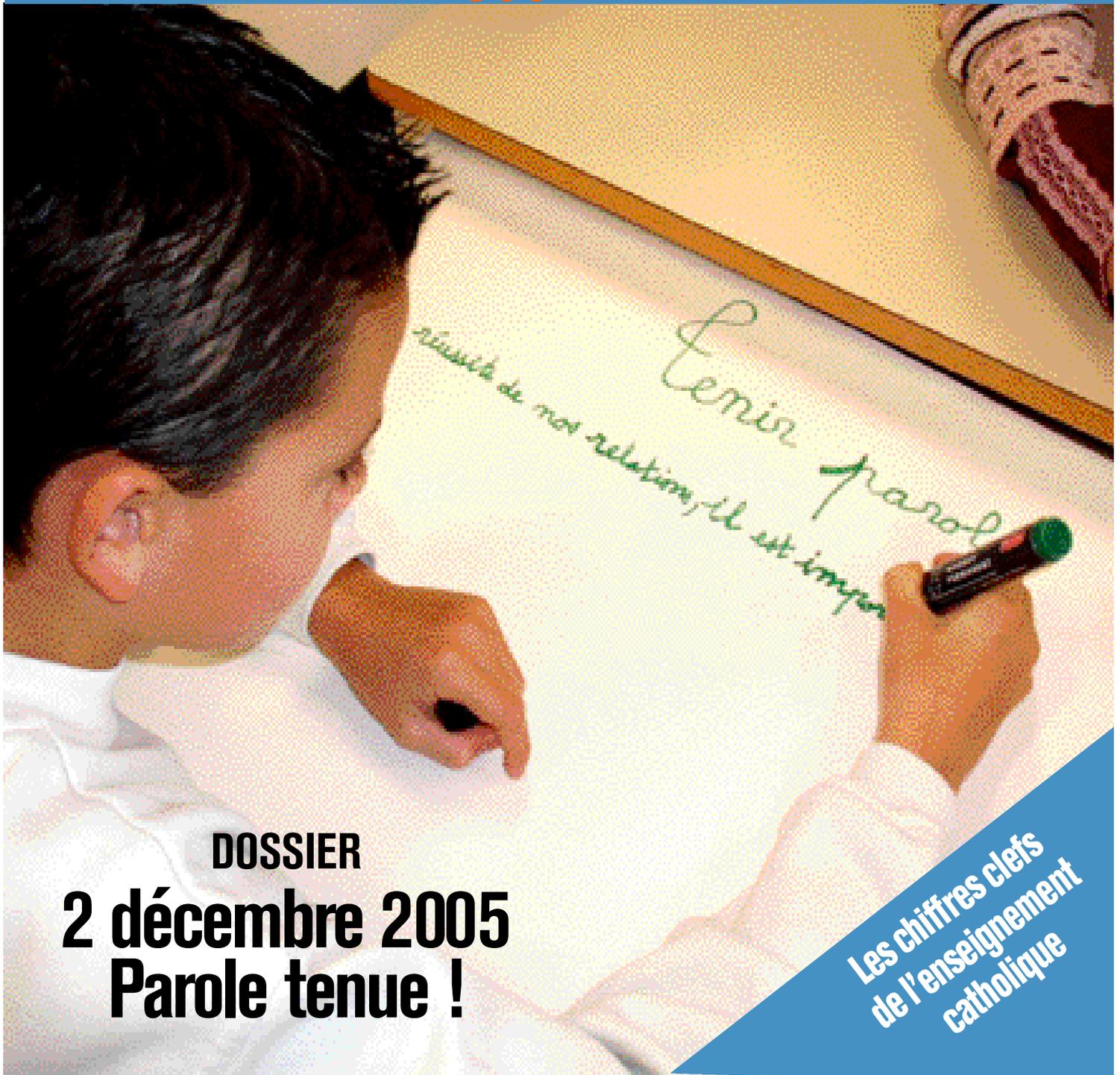
Culture

Expositions
Livres jeunesse
Multimédia

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro **300** janvier 2006, 4,50 €



DOSSIER

2 décembre 2005
Parole tenue !

Les chiffres clefs
de l'enseignement
catholique

(publicité)

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Toujours plus lui-même 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 14

Religion 15

Revue express/Agenda/BO 18

PARTENAIRES

Être au service des autres 37

Cet entretien avec Jean-François Pacaud, directeur développement Sodexo Éducation, inaugure un nouveau rendez-vous avec les entreprises qui s'attachent à suivre la démarche des assises de l'enseignement catholique.

INITIATIVES

Classes-relais de l'espoir 38

Au collège Saint-François, non loin de Chartres, dans deux classes-relais de la Fondation d'Auteuil, on œuvre tous les jours pour éviter d'exclure des élèves.

FORMATION

L'enseignement catholique ouvert aux enseignants étrangers 40

Les dispositions réglementaires sont parfois méconnues, leur application souvent confuse, et pourtant, les étrangers, de tous pays, peuvent enseigner, passer les concours ou être suppléants.

L'ÉCOLE EN EUROPE

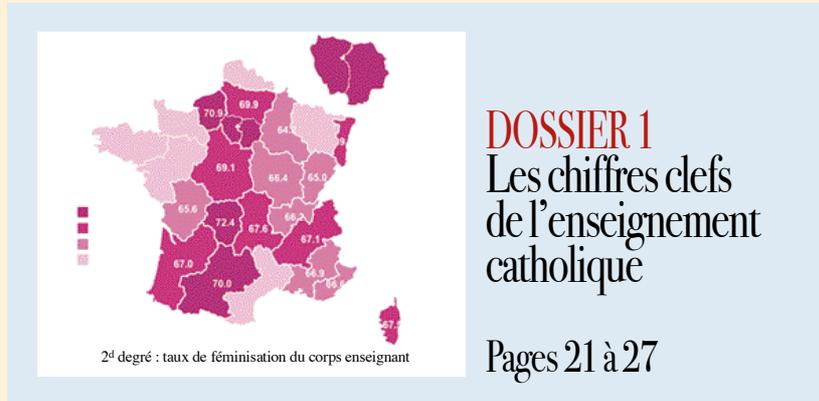
Faire le voyage de l'Europe de l'éducation 42

Un retour sur les quatre traditions éducatives européennes qui se sont influencées ces dernières années, suivi d'une esquisse des grands chantiers à mettre en œuvre.

RÉFLEXION

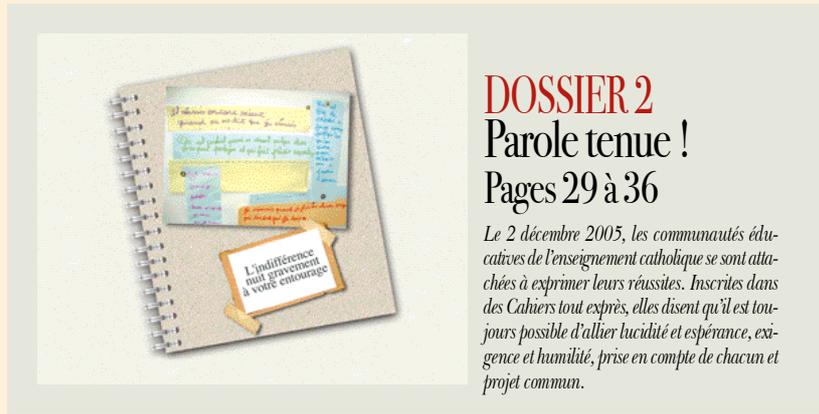
Les nouveaux volontaires 45

Les 3 et 4 décembre 2005, la Délégation catholique pour la coopération (DCC) a organisé, à Paris, une grande rencontre sur le thème « Quel volontariat pour quelles solidarités ? ».



DOSSIER 1 Les chiffres clés de l'enseignement catholique

Pages 21 à 27



DOSSIER 2 Parole tenue !

Pages 29 à 36

Le 2 décembre 2005, les communautés éducatrices de l'enseignement catholique se sont attachées à exprimer leurs réussites. Inscrites dans des Cahiers tout exprès, elles disent qu'il est toujours possible d'allier lucidité et espérance, exigence et humilité, prise en compte de chacun et projet commun.

PAROLES ET CONFIDENCES

« Tu vas être prof ? Tu vas rien gagner ! » 46

Amélie, 21 ans, est étudiante au Centre de formation pédagogique Emmanuel-Mounier à Paris. Son projet, elle le mûrit... depuis sa plus tendre enfance.

ENQUÊTE
Tsunami : de l'urgence humanitaire à l'urgence humaine 48

Dix mois après le tsunami qui a ravagé l'Asie du Sud, nous nous sommes rendus sur la côte ouest du Sri Lanka et en Inde du Sud.

L'école : le « deuxième abri » 52

Grâce à son environnement structuré et au soutien indé-

fectible des adultes, l'école a été un facteur essentiel pour permettre aux enfants de reprendre pied après le drame provoqué par le tsunami du 26 décembre 2004.

CULTURE
Expositions 54

La tête dans « La guerre des étoiles ». Jusqu'au 27 août 2006, la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, fait la part belle aux mythologies, mais aussi aux apports décisifs en matière d'avancées technologiques de l'opéra galactique de George Lucas.

Naissances. Pour se replonger dans l'euphorie des premiers jours de la vie, le mystère de l'humain et les rituels d'accueil, il faut se rendre au musée de l'Homme, à Paris, avant le 4 septembre prochain.

Livres jeunesse 56

Une sélection de cinq titres.

Multimédia 57

CD, livre-cédérom et télévision.

Ce numéro comporte un encart jeté « Session Saint-Irénée ».

(publicité)

Toujours plus lui-même

Trois cents numéros d'Enseignement catholique actualités ont reflété depuis 35 ans la vie de l'enseignement catholique français.

Mesurant en cette occasion le chemin parcouru, grâce à l'engagement de tous les acteurs qui nous ont précédés, nous pouvons oser un état des lieux.

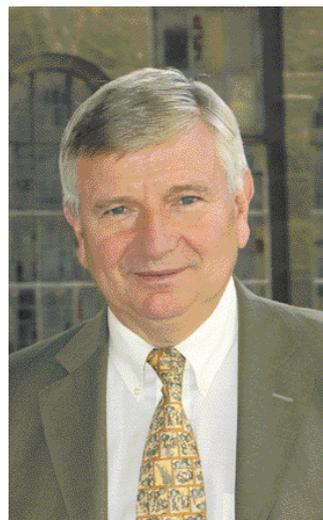
L'enseignement catholique, choisi par une famille sur deux, est de plus en plus reconnu par l'opinion comme nécessaire au pluralisme scolaire apaisé de notre pays.

L'application des textes de loi sur le forfait communal est une belle occasion de rappeler notre attachement à la participation de l'école catholique à la vie de la commune. Il doit apparaître de plus en plus clairement que nous ne sommes pas un enseignement subventionné mais un enseignement associé avec ses droits et ses devoirs civiques.

L'enseignement catholique doit redire clairement ce qui fonde son caractère propre. Sa démarche d'assises, entamée il y a maintenant plus de cinq ans, vient de le confirmer par le témoignage de ses communautés éducatives. Il apparaît de plus en plus clairement que l'enseignement catholique n'est pas catholique par son recrutement mais par son projet : fonder la relation pédagogique et éducative sur un sens de la personne et de la réussite éclairé par l'Évangile.

Puissent les prochains numéros d'Enseignement catholique actualités manifester que l'enseignement catholique est toujours plus lui-même dans ses inséparables missions ecclésiale, éducative et sociale.

Merci à chacune, à chacun de participer à ces nouvelles pages d'Histoire ouvertes sur... l'inattendu et la confiance.



© G. Brevillet-Wane

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Trois cents numéros
d'Enseignement catholique
actualités
ont reflété depuis 35 ans
la vie de l'enseignement
catholique français. »

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ■ **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ■ **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ■ **E-mail** > eca@scolanet.org ■ **Abonnement** > 45 €/an ■ **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ■ **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

■ **Directeur de la publication** > Paul Malartre ■ **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ■ **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ■ **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Père Gilbert Caffin, Elisabeth du Closel, Christiane Durand, Yvon Garel, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Yves Mariani, Mathilde Raive ■ **Édition** > Marie-Françoise

300 numéros d'information et de combat

Depuis près de trente-cinq ans, *Enseignement catholique actualités* fournit aux communautés éducatives des informations nécessaires à l'animation, au fonctionnement, au débat, voire aux revendications de l'enseignement catholique. Participer au projet éducatif de l'enseignement catholique et à sa cohérence demeure le fondement de sa vocation éditoriale.

Petite révolution dans la communication de l'enseignement catholique : l'apparition, le 15 novembre 1972, du numéro un d'*Enseignement catholique actualités*. D'un classique format A4, sur 12 pages, ce nouveau journal mensuel est destiné à remplacer l'ancien bulletin photocopié. Au lieu d'une simple feuille d'information interne, il se veut « un véritable lien d'information et d'unité, un lieu de partage des expériences entre les diverses régions, l'expression des orientations de l'école chrétienne ». Ce qui exige une diffusion plus importante, d'où la nécessité d'un partenariat avec le groupe Bayard-Presses, qui prend en charge la fabrication, l'impression et la

Enseignement catholique actualités donne la parole aux membres des communautés éducatives.

distribution, cette dernière « en liaison étroite avec les directions diocésaines ». Jean Gélamur prend ainsi le titre de directeur de la publication. Quelques autres bonnes fées se penchent sur le berceau du nouveau-né : Yves Beccaria, M^{gr} Michel Descamps, M^{gr} Gérard Foiret, Marie-Michèle Le Bret... Ce journal « immédiatement utile pour l'action », est complété par *Enseignement catholique documents* qui présente des « dossiers consacrés à des thèmes fondamentaux ».

Si la conception, le contenu et la rédaction dépendent du Comité national de l'enseignement catholique, ce bulletin – comme il fut longtemps appelé –, se veut « l'émanation de l'ensemble de la communauté éducative » et ouvre ses colonnes pour « établir un courant régulier d'informations ascendantes et descendantes ».

Édito « politique »

La une du premier numéro d'*ECA* est consacrée aux nominations du nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique, l'abbé Gérard Foiret, et des secrétaires généraux adjoints, Nicole Fontaine et Paul Aubret. C'est aussi l'occasion d'un premier exercice « politique » de Gérard Foiret. Son éditorial est consacré à une mise au point sur le départ, que des rumeurs disent « brusqué », de son prédécesseur, M^{gr} Jean Cumin. Il n'y a en fait que des problèmes de date et en aucune façon de « changement d'attitude », ni « une certaine réserve » de l'épiscopat français « vis-à-vis de l'action entreprise depuis dix ans par le secrétariat général », affirme-t-il. Au sommaire de ce numéro, on trouve une réflexion de M^{gr} Marc Lallier, président de la Commission épiscopale pour le monde scolaire et universitaire, sur « l'école catholique, lieu de tension, lieu d'espérance » ; un article sur la nécessité de la réévaluation des forfaits d'externat ; une présentation du nouveau Centre national de formation de l'enseignement privé de Lyon ; une analyse de l'enseignement

agricole catholique, par le général de Nadaillac, secrétaire général de l'Uneap¹ ; enfin, la naissance de l'Ispec². De son côté, *ECD* n° 1 donne, entre autres, des statistiques inédites des effectifs de l'enseignement catholique et aborde les orientations et perspectives de la nouvelle loi scolaire. Répondant à un réel besoin d'information, les deux revues connaissent très vite le succès.

Trait d'union entre tous les partenaires du système éducatif, ces journaux vont montrer combien ils peuvent être une force vive dans certaines situations de crise. En grand format (A3), les numéros d'octobre et novembre 1981 d'*ECA* permettent de traiter en détail la situation de l'enseignement privé telle qu'elle se présentait à cette date. Ils abordent certains points chauds du moment, comme le Centre de formation pédagogique d'Amiens, les contrats d'association des écoles primaires, le budget de l'enseignement agricole, etc. En décembre, réunie à Lourdes, l'assemblée plénière de l'épiscopat français rappelle, dans une déclaration reprise en première page d'*ECA* n° 80, son attachement « à l'École catholique, à son projet éducatif propre et aux moyens indispensables à sa mise en œuvre. » « On ne saurait, ajoutent les évêques, sans porter atteinte à l'unité de notre pays et à la paix sociale, renoncer à la liberté effective de l'enseignement, à la responsabilité des parents dans l'éducation et le choix du type d'école. » Mais à la veille des vacances scolaires, la tension devient vive. « L'incertitude quant à l'avenir demeure,

rappelle *ECA* n° 85. 1981-82 aura été l'année où s'est affirmée notre volonté de vivre. Devrons-nous en 1982-83, utiliser nos forces ? Nous serons obligés d'être attentifs à toutes les mesures qui, directement ou indirectement, pourraient mettre en cause notre existence même. » *ECA* cite alors les journaux qui traitent de la question et les six sondages qui abondent dans le sens de la liberté de choix.

Véritable tract

Les escarmouches se multiplient et le journal se fait de plus en plus militant. Toujours informatif, il se transforme en véritable tract avec son numéro 89, où la « une » est barrée d'un « *Sauvons la liberté* » qu'accompagnent d'autres titres comme « *Nous refusons la confiscation de l'école par la puissance publique* » et « *Nous demandons le règlement rapide des conflits en cours* ».

Le soufflet retombe un peu, mais les nouvelles propositions d'Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, relancent la vigilance d'*ECA*. Dès octobre 1983, le bandeau est clair : « *Attention danger!* » Le ton monte dans le numéro 98 qui incite à « *forcer les portes de l'avenir* » en appelant à manifester à Bordeaux, Lyon, Rennes, Lille et Versailles, entre janvier et mars. Plus que symbolique, le n° 100 revendique 2 millions de manifestants, dont 800 000 à Versailles. Le journal contient les interventions du père Paul Guiberteau : « *Votre présence inimmuable et déterminée est une réponse et un appel* » ; celle de Pierre Daniel, président

de l'Unapel³, qui parle de fermeté, sens de la justice, lucidité et dignité ; celle du cardinal Jean-Marie Lustiger : « *Vous êtes la voix des Français.* » Enfin, Marie-Michèle Le Bret, rédactrice en chef, reprend le film des

événements. Pas de baisse de pression dans les numéros suivants, et l'appel à la grande manifestation parisienne du 24 juin 1984 (n° 103), qui verra plus d'un million de personnes converger vers la Bastille. Durant ces mois, chaque tirage atteint les 100 000 à 150 000 exemplaires.

Après cette période, l'actualité reprend ses droits et l'intérêt pédagogique monte en puissance. L'arrivée du père Max Cloupet au secrétariat général redonne un coup de fouet à l'information. On s'arrache le n° 126 d'ECA sur le thème « Promouvoir les moyens d'une politique éducative ». Le n° 1392 d'ECD, daté de juillet 1988, intitulé « La recherche de vérité, propositions pour l'école et droits de l'écolier », est un véritable best-seller. *Idem* pour le nouveau « Statut de l'enseignement catholique », en juin 1992, et « Donner du sens à l'école aujourd'hui » (ECD d'octobre 1992). Cette fin d'année, on célèbre les vingt ans d'ECA et ECD.

« *Ciment entre les pierres qui sans elles seraient encore dispersion, reflet de débats à qui elles donnent cohésion, manifestation des engagements de tous ceux qui ne craignent pas la diversité...* », tels sont les mots par lesquels le père Max Cloupet décrit alors « les revues de l'ensei-

gnement catholique qui participent à la construction, à l'évolution de l'image et de la réalité de ce lieu d'éducation référé à l'Évangile ».

ECA continue sur sa lancée. Son « Spécial rentrée 89 » présente notamment les textes du projet de loi d'orientation sur l'éducation. Plus grand (en format), plus beau (papier glacé) et en quadrichromie depuis 1991, ECA annonce dans son n° 211 (juin 96) le départ de Marie-Michèle Le Bret, directeur de l'information et de la rédaction des publications officielles, gravement malade. Elle est remplacée par Gilles du Retail.

Dès le mois de septembre 1996, ECA et ECD sont dotés d'une nouvelle maquette plus *news* et d'un format identique en 21 x 29,7. Dernière étape, au lendemain du temps fort des assises du 1^{er} décembre 2001 à l'Unesco, les initiales ECA laissent place, à la « une », au titre complet, *Enseignement catholique actualités*, et ECD disparaît au profit de hors-série du magazine d'actualité.

Une nouvelle formule voit alors le jour. Un format plus large, une maquette plus dynamique, une pagination plus ample, un contenu très journalistique. Brèves, portraits, entretiens, reportages, enquêtes, dossiers... dans un même magazine.

Tout en suivant les événements du secteur éducatif, *Enseignement catholique actualités* donne la parole aux membres des communautés éducatives, se fait le relais des réflexions, des initiatives et des projets, notamment des différentes structures de l'enseignement catholique, et trouve sa place sur le site Scolanet. « *Nous souhaitons dans le souffle des assises, que cette revue relie tous ceux qui veulent relever les nouveaux défis de l'enseignement catholique français* », écrivait

Paul Malartre, secrétaire

général de l'enseignement catholique, dans le premier éditorial de cette nouvelle formule datée de février 2002. « *Au moment où nous fêtons le numéro 300 d'Enseignement catholique actualités, précise Gilles du Retail, nous voyons à quel point une information rigoureuse et proche de ce qui se passe dans les établissements est devenue une nécessité pour renforcer la lisibilité du projet éducatif de l'enseignement catholique.* »

BRUNO GRELON

1. Union nationale des établissements agricoles privés.
2. Institut supérieur de promotion des responsables pédagogiques et administratifs de l'enseignement catholique.
3. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Une contribution communale pour chaque élève

Une circulaire ministérielle étend aux élèves des classes élémentaires scolarisés hors de leur commune de résidence, les conditions de la contribution financière des communes aux écoles privées sous contrat, en les éclaircissant et en les élargissant.

Une circulaire tant attendue... « *Les négociations ont commencé en octobre 2002, avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur, puis l'Association des*

maires de France, et le Parlement », rappelle Fernand Girard, délégué général du secrétariat général de l'enseignement catholique, heureux de les voir enfin aboutir, dans une toute

récente circulaire des ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur¹. « *C'est là une mesure d'équité, poursuit-il, tout élève, où qu'il soit scolarisé, a droit à un forfait communal.* » Jusqu'à présent, de fait, les communes participaient au fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association², pour les élèves scolarisés sur leur territoire, et n'apportaient générale-

ment aucune contribution à ceux scolarisés dans un établissement implanté dans une autre commune. Tous les élèves, désormais, permettront à leur école de bénéficier d'une contribution financière publique. Un enjeu majeur pour l'enseignement catholique, puisqu'un tiers des effectifs de ses écoles sont concernés. « *Cela donnera de l'oxygène financier à nos petites écoles* », précise Jacques Giroux, le président de la Fnogec³, qui se veut « *optimiste pour l'application de la circulaire* » : « *Je fais confiance à l'esprit d'ouverture des maires.* » Première nouveauté donc, lorsqu'un EPCI⁴ – établissement public de coopération intercommunale – s'est doté de la compétence scolaire, l'interlocuteur des écoles privées n'est plus la commune, mais l'EPCI. C'est lui qui versera un forfait pour les élèves résidant sur son territoire. C'est la conséquence directe de l'adoption de l'article 87 de la loi du 13 août

2004 « *relative aux libertés et aux responsabilités locales* ».

L'adoption de l'article 89 de cette même loi rend obligatoire le financement des élèves élémentaires par leur commune de résidence.

Trois grandes règles sur le financement des élèves non résidents ressortent de la circulaire :

- la commune d'implantation et les communes de résidence doivent se mettre d'accord sur les modalités de répartition des dépenses de fonctionnement des classes sous contrat ;
 - à défaut d'accord, le préfet fixe la contribution de chaque commune ;
 - cette contribution est due, même lorsque les communes n'ont pas mis en place une procédure identique pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques.
- Plus précisément, la circulaire propose que ce soit la commune d'implantation de l'école qui verse

Deux documents

Une plaquette intitulée *Votre commune, votre intercommunalité et les écoles privées sous contrat*, retraçant les nouvelles dispositions réglementaires et destinée à l'information des élus municipaux et des familles, vient d'être éditée en ce début d'année par le Sgec*, la Fnogec, l'Unapel** et les syndicats des chefs d'établissement du 1^{er} degré (Snceel et Synadec). La Fnogec prépare par ailleurs la réactualisation de deux de ses guides : le *Guide d'information des élus municipaux sur les financements des écoles privées sous contrat* (qui datait de 2002), et le *Guide des responsables d'écoles primaires et maternelles en matière de financement des écoles catholiques sous contrat simple et d'association avec l'État* (qui datait de 1999). Sur commande à la Fnogec, 277 rue Saint Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01 53 73 74 40.

* Secrétariat général de l'enseignement catholique.

** Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

Dépenses éligibles aux forfaits

La circulaire n° 2005-206, parue au BO n° 46 du 15 décembre 2005, redéfinit, très précisément, la liste des dépenses qui doivent être prises en compte pour calculer le montant des dépenses de fonctionnement des écoles publiques. Cela permet de fixer leur coût par élève, qui devra correspondre au forfait (inter)communal versé aux écoles privées sous contrat.

Une initiative qui vient mettre fin aux nombreux litiges créés par une lecture restrictive d'une précédente circulaire (n° 85-105).

La quasi-totalité des forfaits communaux va ainsi devoir être recalculée à partir de cette nouvelle liste. Et l'on peut s'attendre à une augmentation des forfaits.

La liste des dépenses étant suffisamment explicite, chacun pourra se reporter directement à la circulaire. Étant souligné que sont désormais clairement concernés :

– non plus, seulement, les locaux

d'enseignement (classes), mais les locaux « *liés aux activités d'enseignement* » : bureaux, salles diverses, cours de récréation... ;

– l'entretien et le remplacement du mobilier scolaire et du matériel ;

– les location et maintenance de l'informatique pédagogique, ainsi que les frais de connexion ;

– la rémunération des intervenants extérieurs chargés d'assister les enseignants pendant les heures d'enseignement ;

– la quote-part des services généraux de l'administration com-

munale ou intercommunale nécessaire au fonctionnement des écoles publiques.

Par ailleurs, il est précisé que la comptabilité communale n'est pas opposable aux écoles privées sous contrat. En pratique, même si une dépense a été inscrite en investissement dans le budget communal, elle peut être réintégré dans le coût de fonctionnement si elle relève réellement des dépenses de fonctionnement (remplacement du mobilier d'une classe, entretien courant des bâtiments...).

l'ensemble du forfait pour tous ses élèves, et que les communes de résidence de ces élèves lui reversent leur contribution. En sachant que son montant est limité par trois dispositions :

- il ne peut être supérieur au montant du forfait de la commune d'implantation, c'est-à-dire au coût moyen de fonctionnement, par élève, de ses écoles élémentaires publiques. Un coût qui peut être désormais clairement calculé, grâce à l'annexe de la circulaire, qui détaille les dépenses à prendre en compte (cf. encadré « Dépenses éligibles aux forfaits »);
- il ne peut être non plus supérieur au coût qu'aurait représenté le même élève s'il avait été scolarisé dans une école publique de la commune de résidence. S'il n'y a pas d'écoles publiques sur ce territoire, il sera pris en compte le coût moyen des classes élémentaires publiques du département ;
- ce coût peut être encore réduit en cas d'insuffisance des ressources de la commune de résidence.

Définir des modes de négociation

La circulaire privilégie donc la recherche d'un accord entre les communes, tout en prévoyant la possibilité, pour chaque commune de résidence des élèves, d'ap-

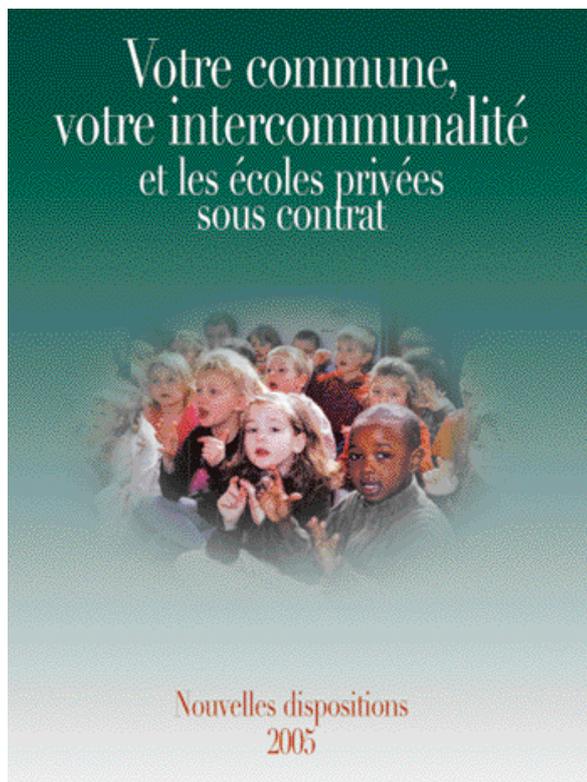
porter directement sa contribution à l'école d'accueil. L'accord, le plus équitable pos-

sible des communes, c'est aussi ce que va, dès ce début d'année, rechercher, par la concertation,

l'enseignement catholique, en mettant en place, dans chaque diocèse, une « cellule d'informa-

tion »⁵, du président de l'Udapel⁶ et des représentants des syndicats départementaux des chefs d'établissement du 1^{er} degré, Sncel et Synadec⁷. Elle va, dans un premier temps, rencontrer à la fois le préfet et l'Association départementale des maires de France, afin de définir, ensemble, les modes de négociation à engager ensuite, pour chaque école.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES



Explication de textes... Une plaquette à l'intention des gestionnaires et des chefs d'établissement du premier degré.

tion et de médiation ». Elle sera constituée, autour du directeur diocésain, du président de l'Udo-

est complété [dans l'article 89 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école] par un alinéa ainsi rédigé : « La contribution par élève mise à la charge de chaque commune ne peut être supérieure, pour un élève scolarisé dans une école privée située sur le territoire d'une autre commune, au coût qu'aurait représenté pour la commune de résidence ce même élève s'il avait été scolarisé dans une de ses écoles publiques ou, en l'absence d'école publique, au coût moyen des classes élémentaires publiques du département. »

1. Circulaire n° 2005-206 sur le « financement par les communes des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat », parue au BO n° 46 du 15 décembre 2005. Consultable sur le site www.education.gouv.fr

2. Pour les écoles sous contrat simple, soit encore plus de 20 % des écoles de l'enseignement catholique, cette participation est facultative, se faisant alors par convention, tout en ne pouvant être supérieure aux avantages consentis par la commune - ou le groupement de communes - à ses écoles publiques. Demeurent de même facultatives les contributions aux classes préélémentaires, qu'il s'agisse d'écoles sous contrat simple ou d'association.

3. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

4. Ce peut être un syndicat intercommunal, une communauté de communes, une communauté urbaine ou d'agglomération, ou encore un syndicat d'agglomération nouvelle.

5. Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

6. Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

7. Respectivement : Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre, Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques.

Ce que dit la loi

Article 89

« Les trois premiers alinéas de l'article L. 212-8 du code de l'éducation sont applicables pour le calcul des contributions des communes aux dépenses obligatoires concernant les classes des écoles privées sous contrat d'association. »

Article 87 :

« I. - L'article L. 212-8 du code de l'éducation est ainsi modifié :
« 1° Le premier alinéa est complété par une phrase ainsi rédigée :

« Lorsque les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, le territoire de l'ensemble des communes constituant cet établissement est assimilé, pour l'application du présent article, au territoire de la commune d'accueil ou de la commune de résidence et l'accord sur la répartition des dépenses de fonctionnement relève de l'établissement public de coopération intercommunale. » ;

[...]

« II. - Après l'article L. 442-13 du

même code, il est inséré un article L. 442-13-1 ainsi rédigé :

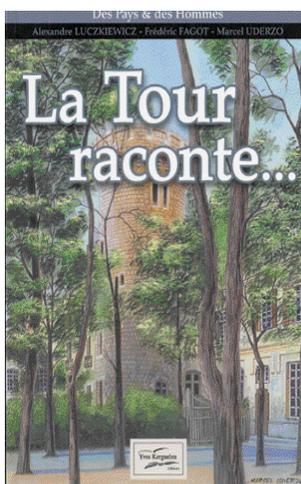
« Art. L. 442-13-1. - Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale est compétent pour le fonctionnement des écoles publiques, cet établissement est substitué aux communes dans leurs droits et obligations à l'égard des établissements d'enseignement privés ayant passé avec l'État l'un des contrats prévus aux articles L. 442-5 et L. 442-12. »

Par ailleurs, « l'article 89 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités

est complété [dans l'article 89 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école] par un alinéa ainsi rédigé : « La contribution par élève mise à la charge de chaque commune ne peut être supérieure, pour un élève scolarisé dans une école privée située sur le territoire d'une autre commune, au coût qu'aurait représenté pour la commune de résidence ce même élève s'il avait été scolarisé dans une de ses écoles publiques ou, en l'absence d'école publique, au coût moyen des classes élémentaires publiques du département. »

Il était une fois... l'Institut de La Tour

Le devoir de mémoire ne concerne pas seulement nos relations avec [...] la communauté nationale, explique René Rémond. Il s'impose pareillement à toute collectivité par un mouvement [...] de reconnaissance à l'égard de ceux qui nous ont précédés. » C'est par ces mots que l'académicien préface un très bel album de bande dessinée¹ qui raconte l'histoire... d'un établissement catholique ! Une façon originale pour l'Institut de La Tour² de commémorer sa création à Paris en 1904, par la congrégation Sainte-Clotilde. « On découvre ainsi que La Tour a participé à sa façon à l'Histoire générale de la France », précise René Rémond. Il faut dire que l'album débute au XIII^e siècle, lorsque furent édifiées les tours qui délimitaient le domaine de Philippe le Bel sur Passy. L'une d'entre elles, qui a traversé les siècles, a donné son nom à l'établissement. Au fil des pages et des dessins, on voit les uniformes des élèves changer, tout comme la pédagogie. Et l'album se termine en 2004, par un projet de communication externe pour mieux faire connaître l'établissement... Un projet qui s'est décliné dans



Le tour de La Tour. Du XIII^e siècle à nos jours, l'histoire en bande dessinée d'un haut lieu parisien qui abrite, depuis 1904, un établissement catholique.

d'autres supports, eux aussi de grande qualité. Dans un DVD³, on découvre un documentaire qui nous ramène rue de la Tour, dans une école de jeunes filles plongée dans la tourmente. La loi de 1901 va contraindre la congrégation à se séculariser ou à s'exiler ; une autre, en 1904, lui interdira d'enseigner, nous explique Patrick de Carolis. À noter aussi, la parution d'un livre⁴ qui rassemble des textes (en français et en anglais) d'élèves de la sixième à la terminale, primés en 2005 par l'académicien Frédéric Vitoux, pour leur qualité littéraire. Une façon convaincante de rappeler que depuis 100 ans, les enseignants de La Tour n'ont cessé de valoriser les lettres et les langues !

SH

1. A. Luczkiewicz, F. Fagot (textes), M. Uderzo (dessins), *La Tour raconte...*, Yves Kerguelen Éditions, 2005, 14 €.
 2. Adresse : 86 rue de la Tour, 75116 Paris. Dir. : Philippe Cléac'h. Internet : www.institutdelatour.com
 3. *Institut de La Tour, un siècle d'histoire*, Appel de la Tour/Lithium Productions, 2004, 15 €.
 4. Les élèves de l'Institut de La Tour, *Premier prix littéraire « La Tour »*, Publibook, 2005, 186 p., 12 €.
- Livres et DVD sont à commander à l'Institut de La Tour (Mme Papeloux).

Vigilance extrême au Cneap

A l'issue des travaux de la commission mixte paritaire du Parlement, qui s'est réunie le 15 décembre 2005 et a proposé aux deux Assemblées d'adopter les crédits tels que le Sénat les avait votés le 2 décembre, le Cneap¹ : – déplore fermement les conditions de la préparation du projet de loi de finances ; – remercie les parlementaires des deux Assemblées de l'effort réalisé ; – constate que les crédits abondés, désormais disponibles en 2006 pour les établissements à temps plein, conduisent le ministère de l'Agriculture à maintenir la suppression de 127 emplois d'ensei-

gnants à la rentrée de septembre 2006 pour les seuls établissements du Cneap, avec les suppressions de classes, les réductions d'effectifs et les licenciements de personnels qui seront inéluctables, et ceci sans reconstituer les moyens d'assurer les autres obligations de l'État (remplacements, qualification par concours, aides aux stages, remise à niveau des crédits de formation des enseignants) ; Le Cneap s'élève fermement contre de telles mesures qui vont fragiliser fortement des secteurs parfois en difficultés structurelles (production, IAA²). Elles menacent, par ailleurs, la poursuite d'activité de certains établissements qui

sont de véritables acteurs locaux du développement, et précarisent la situation d'un nombre important d'enseignants.

Le Cneap, très conscient des difficultés budgétaires du pays, ne peut cependant comprendre aujourd'hui que, pour des raisons budgétaires et comptables, son expérience réussie d'une forme d'alternance en 4^e et 3^e ne se trouve pas renforcée, bien au contraire, et que la démarche d'intégration du BTS³, niveau d'excellence de l'insertion professionnelle, soit affectée par la politique de restriction.

Contraint d'envisager d'organiser la prochaine rentrée sous le signe de l'austérité et de la réduction des moyens publics, le comité di-

recteur du Cneap réaffirme qu'il ne saurait être question de majorer les contributions demandées aux familles (dont 40 % bénéficient de bourses sur critères sociaux) pour assumer une participation plus élevée aux charges de formation. Il rappelle que le cabinet du ministre s'est engagé à ce que toutes les mesures contraignantes imposées à l'enseignement agricole, soient décidées sur la base de la transparence et de l'équité de traitement entre les différents secteurs d'enseignement. ■

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
2. Industries agro-alimentaires.
3. Brevet de technicien supérieur.



D.R.

Décès du père Luka Tuipolotaane

Le père Luka Tuipolotaane, directeur de l'enseignement catholique du diocèse de Wallis-et-Futuna, est décédé à Nouméa, le mercredi 14 décembre 2005. Né le 4 février 1954 à Wallis, ordonné prêtre le 4 décembre 1982, il avait suivi deux années d'études bibliques à l'Institut catholique de Paris, avant de revenir à Wallis exercer divers ministères : curé de paroisse, vicaire général et directeur de l'enseignement catholique. On le savait gravement malade. Que le Seigneur, auquel il a donné sa vie, l'accueille dans sa paix. ■

(publicité)

« Prenez nos publications à bras-le-corps ! »

Presse jeunesse : Bayard diversifie son offre. Le point sur le secteur Jeunesse du groupe, avec Pascal Ruffenach¹ qui le dirige.

Quels sont les fondements éditoriaux de vos publications ?

En premier lieu, la référence à l'écrit et les bouleversements qu'il subit aujourd'hui, sur lesquels nous réfléchissons. Notre deuxième fondement est la prise en compte des réalités de la vie d'aujourd'hui. Il nous faut bien comprendre les mutations de notre temps et effectuer un travail d'équipe sur notre position face à ces mutations. Notre troisième fondement est notre référence chrétienne. Celle-ci nous inspire, nous anime et nous entraîne à proposer constamment une espérance dans un monde en recherche d'identité et de solidarité.

Quelles sont vos priorités pour cette année 2006 ?

De nombreux défis sont à relever encore cette année. Tout d'abord, la poursuite de notre effort éditorial vis-à-vis des 15/25 ans avec le lancement du mensuel *Eurêka* qui vient à côté des autres titres : *Phosphore*, *Muze* et *Today*. À cet âge, les jeunes s'interrogent sur le sens de la vie et sont à l'aube de leurs choix. *Eurêka*, que nous voudrions voir atteindre les 30 000 abonnés cette année, pourra les accompagner dans leur projection sur un monde qu'ils ont envie de vivre et de transformer. Par ailleurs, nous souhaitons continuer à développer nos publications destinées à la petite enfance. Nous proposons ainsi en kiosque une version de *Petit Ours Brun*, adaptée de la série TV, et fêterons tout particulièrement le 40^e anniversaire de *Pomme d'Api*. Nous continuerons à insuffler du dynamisme à l'édition de livres, avec la publication de 350 nouveautés cette année. Un soutien particulier s'exercera sur la nouvelle revue *Filoteo* pour les



Pascal Ruffenach

Directeur de Bayard Presse Jeunesse

8-12 ans, qui, lancée à la dernière rentrée scolaire, doit répondre à l'éveil spirituel attendu par les familles et les responsables de la pastorale. Enfin, une réflexion sera menée en direction des jeunes de collège. Il y a là un nœud éditorial difficile et qui exige beaucoup d'attention et d'intelligence.

Qu'attendez-vous de l'enseignement catholique ?

Nous avons toujours fonctionné avec les parents et les acteurs du monde éducatif qui se rendent compte que l'écrit est un véritable point d'appui du développement de l'enfant. Les enseignants, et tout spécialement les responsables des CDI², perçoivent bien l'implication qui se joue entre un jeune et son magazine. Ils sont donc pour nous des relais indispensables. Nous ne pourrions fonctionner sans l'école. Le dynamisme de l'enseignement catholique dont le projet éducatif est exprimé clairement sur la place publique, constitue une aide précieuse qu'il nous faut conforter pas une connaissance mutuelle et de proximité.

Si j'avais un message à communiquer aux membres des communautés éducatives, je leur dirais volontiers : n'ayez pas peur de nous interpellier et de dialoguer avec nous. Prenez nos publications à bras-le-corps, aimez-les, critiquez-les. Le plus grand ennemi d'un éditeur, c'est l'indifférence, l'absence de débat et de combat.

PROPOS RECUEILLIS PAR GILLES DU RETAIL

1. Avant d'occuper ses fonctions actuelles, Pascal Ruffenach a été professeur de philosophie, responsable du département « Culture et Religion » de Bayard-Presses, puis directeur du groupe aux États-Unis.

2. Centre de documentation et d'information.

« Enseignement et Religions » : ancrage sur le terrain

En trois ans, la mission « Enseignement et religions », confiée à René Nouaillhat, a développé de nombreux outils, et le colloque¹ des 2 et 3 mars 2005 a notamment permis de rappeler la nécessité de prendre en compte la dimension religieuse dans toutes les disciplines, de former à l'esprit critique, d'ouvrir aux questions du sens et de privilégier dans ces approches culturelles la connaissance du christianisme. Une deuxième étape de démultiplication et de mise en œuvre, tournée vers le terrain, s'avère à présent indispensable. Deux décisions ont ainsi été prises :

- encourager chaque diocèse ou organisation de tutelle à désigner un coordinateur avec mission de repérer, susciter, animer, conseiller, valoriser, faciliter la mise en œuvre des compétences locales. Plus de 70 coordinateurs sont ainsi déjà désignés ;
- organiser l'accompagnement et le suivi méthodologique de ces coordinateurs. C'est chose faite avec la nomination, en qualité d'animateur/formateur fédéral, de Dominique Moreau (au titre de l'Ifer² de Dijon). Il est par ailleurs directeur du service « conseil et actions de formation continue » de l'université catholique de Lyon et a développé à ce titre des outils

- methodologiques de diagnostic et de gestion de projets sur la prise en compte du fait religieux dans l'enseignement catholique. Trois types d'actions sont d'ores et déjà engagées pour l'année 2005/2006 :
- quatre journées de travail à Paris pour les coordinateurs diocésains et de tutelle pour leur proposer des outils méthodologiques et leur permettre de se forger une démarche et une culture communes ;
- une rencontre dans chaque région pour rendre visibles et mutualisables les richesses vécues dans l'enseignement catholique ;
- une session de formation métho-

dologique (du 6 au 8 mars 2006) pour les responsables diocésains et territoriaux de l'enseignement catholique afin qu'ils puissent s'approprier un outil de diagnostic et de mise en œuvre d'une politique de prise en compte du fait religieux. ■

1. Cf. ECA 293, pp. 6-7.

2. Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions.

Savoir +

La mission est sur internet :
www.enseignement-et-religions.org
Contact : Claude Leuridan (Formiris Paris). E-mail : cleuridan@formiris.org
Tél. : 01 53 68 60 50.

L'autorité, une exigence pour faire grandir

Pas une semaine sans qu'un événement ne vienne nous rappeler que l'autorité est bafouée, remise en cause, impossible à instaurer dans les différents lieux de vie de la société, y compris à l'école. D'où vient cette crise de l'autorité ? Comment la décrire ? Quels sont ses fondements ? Y a-t-il lieu de vouloir la restaurer ? De quelle restauration s'agirait-il ? Ces questions étaient au cœur d'une rencontre, organisée en novembre dernier à Grenoble.

Les 18 et 19 novembre 2005, à Grenoble, l'Institut Formation et Développement (IFD) a organisé, en lien avec les structures de l'enseignement catholique, une rencontre sur le thème « Restaurer la légitimité de l'enseignant : du pouvoir à l'autorité responsable ». Nous ne pouvons ici rendre compte de toute la richesse de ces journées qui ont réuni près de 300 personnes¹ – chefs d'établissement, enseignants, étudiants des CFP² de Grenoble et de Lyon... Mais, d'ores et déjà, en reprenant l'exposé historique de Jean-Louis Barbon³ sur les mutations de l'autorité dans notre société, nous constatons que sa perception s'est transformée au cours des siècles. Ainsi, avec saint Augustin, la personne capable d'instrospection et de liberté de choix se réfère à un ordre supérieur, à une autorité transcendante immuable. La Réforme l'inscrira dans un dialogue singulier entre le sujet et Dieu. Le temps des Lumières plaçant le logos comme ordre supérieur, donne un coup décisif au modèle traditionnel de l'autorité, en accordant à la raison toute sa force et son pouvoir.

L'autorité, dans notre période contemporaine, s'individualise et se fonde sur l'acceptation que l'on a de celle-ci. Elle relève de consensus, de crédibilités et de persuasions intégrés par chacun. L'école est elle-même soumise à ce regard que l'homme porte sur l'autorité. Et pourtant,

a souligné Dominique Ginet⁴, « un petit ne peut grandir s'il n'y est pas autorisé ». Il a besoin d'« une parole d'autorité qui désigne une direction, place des limites et l'aide à les interioriser ».

« On ne peut grandir sans obéir, a ajouté Mireille Cifali⁵, car, obéir, c'est accepter qu'un autre vous guide [...]. On ne peut grandir qu'en s'opposant. » Une opposition qui permet à l'autre de prendre sa place. Le conflit à l'autre est nécessaire et instaure un lien privilégié qui se vit notamment dans un moment qui permet de surprendre et de faire en sorte que chacun se déplace pour se situer, a-t-elle ajouté en substance avant de préciser : « Acquérir de l'autorité passe, pour les enseignants, par un travail sur les figures d'autorité » et exige qu'ils soient reconnus et soutenus dans leurs démarches. Mais « la défaite et le fait de ne pas être aimé existent dans cette relation d'autorité, encore faut-il être capable de l'assumer ».

L'école est soumise au regard que l'homme porte sur l'autorité.

Cela demande aux responsables de la formation des enseignants, a indiqué Annie Barthélémy⁶, de faire valoir une construction d'un ordre scolaire fondé sur des valeurs de savoir-être, et des normes d'apprentissage, d'aider les enseignants à assumer une figure d'autorité et d'être capables de se décentrer en fon-

tion des situations et des regards des élèves.

Cet ensemble de réflexions sur l'autorité, ainsi que les interrogations portées par les tables rondes, ont montré qu'il n'était pas facile de s'entendre sur les valeurs communes qui fondent les attitudes et la signification des relations entre les personnes, et par voie de conséquence, la relation à l'autorité.

Pas de recettes

Cela a conduit Guy Avanzini⁷ à formuler les remarques suivantes dans sa synthèse du colloque : « Ce qui fait autorité, c'est la parole qui est dite à un élève et qui pose un interdit en correspondance au moins implicite à une attente de cet élève. » Encore faut-il « savoir discerner la présence et le sens de ce besoin ». Encore faut-il que « l'enseignant soit convaincu de l'éducabilité de ses élèves comme de la sienne vis-à-vis de l'autorité », qu'il soit suffisamment « authentique et engagé », qu'il « accepte de gérer les conflits avec autrui comme avec lui-même », qu'il reconnaisse « ses limites ».

En conclusion, Paul Malartre a rappelé qu'« enseigner, c'est permettre à l'autre d'apprendre à hiérarchiser, à discerner, à penser par lui-même ». Une mission qui ne peut s'effectuer sans autorité, « car un fleuve sans rivage devient très vite un marécage ». Mais l'autorité ne se confond pas avec le pouvoir qui est extérieur à la personne. « L'autorité exige de respecter les élèves, de leur faire confiance et de

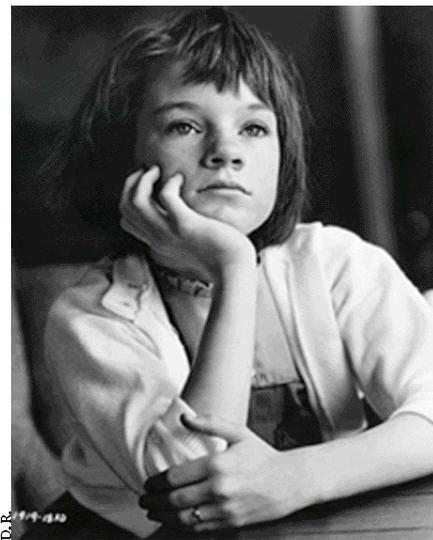


Image parlante. Cette photographie a fait naître bien des discussions lors du café pédagogique.

mériter leur confiance. L'autorité est du domaine de l'être, de l'être avec », a ajouté le secrétaire général de l'enseignement catholique. Cette rencontre n'a donc pas délivré des recettes sur l'autorité. Elle a exprimé avec force que l'autorité d'un enseignant relève d'abord d'attitudes intérieures qui permettent de comprendre, de résister et de surprendre.

GILLES DU RETAIL

1. Les actes de ce colloque seront disponibles au mois de juin 2006, à l'IFD (cf. « Savoir + »).
2. Centres de formation pédagogique.
3. Formateur-Consultant de l'IFD.
4. Maître de conférences à l'Université Lyon-2
5. Professeur à l'université de Genève.
6. Maître de conférences à l'université de Savoie.
7. Professeur émérite de l'université Lyon-2, président du conseil de perfectionnement de l'IFD.

Savoir +

Pour contacter l'Institut Formation et Développement : IFD, 8 rue Beccaria, 38000 Grenoble. Site internet : www.ifd.asso.fr

Cinq chantiers pour l'égalité des chances

L'urgence aujourd'hui, c'est de faire de l'égalité des chances une réalité pour tous », a rappelé le Premier ministre, Dominique de Villepin, lors de sa conférence de presse mensuelle du 1^{er} décembre dernier. Retour sur les cinq chantiers que le ministère de l'Éducation nationale devra ouvrir et qui s'inscriront dans le cadre de la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école, adoptée en avril 2005.



Lire et écrire. Une évaluation rigoureuse de tous les élèves sera mise en place au CE1.

● **La maîtrise de la lecture et de l'écriture.** Une « évaluation rigoureuse de tous les élèves » sera mise en place au CE1.

Objectif : repérer les difficultés rencontrées par les élèves et, sur cette base, constituer les groupes d'élèves qui bénéficieront du programme personnalisé de réussite éducative, prévu par la loi d'orientation sur l'avenir de l'École.

● **La diversification des parcours scolaires et l'apprentissage.** L'« apprentissage junior » se mettra en place à compter de la rentrée 2006. « Les élèves qui ne s'épanouissent pas à l'école » pourront, pendant une année, « découvrir les métiers de l'entreprise, tout en consolidant l'acquisition du socle commun des connaissances ». À partir de 15 ans, ils entreront en apprentissage et bénéficieront d'un vrai contrat de travail. Le tout se fera sur la

base du volontariat et sera réversible, « les jeunes pouvant retrouver à tout moment le collège s'ils le désirent ».

● **Les zones d'éducation prioritaire.** Le Premier ministre entend renforcer l'aide aux zones d'éducation prioritaire. « Remise à plat de la carte des Zep », « réforme de la formation des enseignants », « amélioration de leur rémunération et de leur carrière » : tels sont quelques-uns des points sur lesquels le ministre de l'Éducation nationale devait présenter des propositions, ce qui fut fait le 13 décembre dernier. Au nombre des mesures « ambition réussite » sur lesquels le gouvernement entend concentrer son effort.

● **La responsabilisation des parents.** Un contrat de responsabilité parentale, assorti de sanctions, sera créé. Sont visés l'absentéisme scolaire certes, mais aussi « toutes les situations où l'enfant est en difficulté en raison d'une défaillance ou d'une insuffisance manifeste de l'autorité parentale ».

● **Dernier chantier enfin, la création d'un service public d'orientation,** avec la désignation d'un « délégué interministériel à l'orientation et à l'insertion professionnelle, qui pourra s'appuyer à l'échelle régionale sur des comités régionaux de l'orientation et de la formation, pilotés par les recteurs ».

VÉRONIQUE GLINEUR

La Bavière améliore les résultats de ses élèves

A quoi sert l'autonomie des établissements ? À faire mieux réussir les élèves : c'est ce qu'a mis en évidence une initiative bavaroise qui dure, avec succès, depuis deux ans... L'expérience rapportée¹ par Monika Florian enseignante détachée à mi-temps au ministère bavarois de l'Éducation (et à mi-temps dans une fondation d'entreprise), avait de quoi surprendre à Paris... En effet, en 2003, 44 écoles pilotes (sur les 5 500 écoles de Bavière) ont choisi de se lancer dans une opération de rénovation pédagogique sans filet. Nom de code : « Modus 21 ». Objectif : améliorer les performances des élèves. Comment ? En introdui-

sant dans l'école une « mentalité entrepreneuriale associée à une large autonomie », tout à fait possible légalement en Allemagne, sous-utilisée jusque-là.

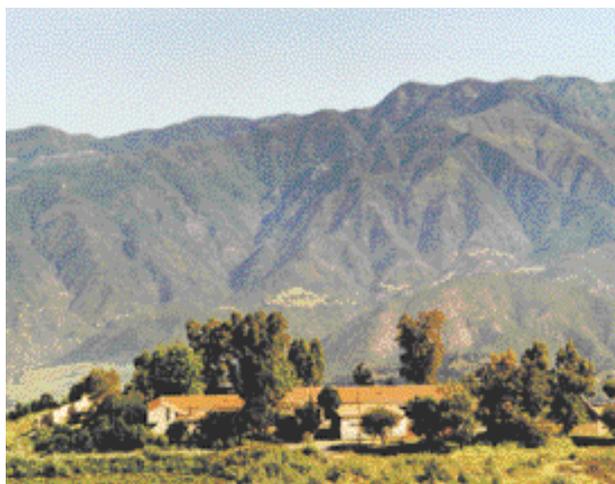
« Il n'y a pas eu de directive pour organiser le changement, variable d'un établissement à l'autre. Ce sont les enseignants et les parents d'élèves, réunis, qui ont formulé "leurs" points noirs et décidé les changements à opérer. » Ils pouvaient même procéder à des recrutements sur des postes à profils particuliers (l'école est responsable de son budget) et demander des formations payées et soutenues par l'association des 130 entreprises partenaires de l'opération (« Bildungspakt Bayern »).

Partie prenante dès le début, les enseignants se sont bien sûr investis, l'esprit d'équipe s'est développé, les résultats des élèves se sont améliorés. Et nombre d'école demandent à rejoindre le groupe de pionnières. Le nouveau ministre de l'Éducation (nommé en 2005) souhaite poursuivre « cette réforme douce de l'intérieur » (mélange de classes et de niveaux, affectation des horaires d'enseignement décidés en fonction des besoins réels des élèves...). Un site répertorie les actions engagées, leurs objectifs, leur coût, le collègue référent, et l'expérience, dans son ensemble, est suivie par un enseignant de l'Université. Transposable en France ? L'assemblée

semblait sceptique, tant les réalités diffèrent. Du moins, pensait Martine Méheut, de l'Association européenne des enseignants, pourrions-nous souhaiter que nos professeurs fassent des séjours à l'étranger pour voir ce qui peut se passer ailleurs...
MCJ

1. Le 24 novembre 2005, lors d'une conférence donnée au Salon de l'éducation par l'« European Secondary Heads Association (ESHA) », Association européenne de chefs d'établissement. Fondée à Maastricht en 1988 et à Paris en 1992, elle contribue à faire vivre la dimension européenne dans les établissements publics du secondaire. Président : Michel Assemot. Secrétaire générale : Nelly Guet. Tél. : 04 74 32 14 90. Fax : 04 74 21 17 75. E-mail : esha@laposte.net

Nepas oublier Tibhirine!



Notre-Dame de Tibhirine. Devant les fenêtres du monastère, on aperçoit l'école du village au pied du massif montagneux de Tamesguida.

Tibhirine ! Le nom de ce petit village, proche de Médéa, à cent kilomètres d'Alger, évoque des souvenirs douloureux. Car c'est aussi celui d'un monastère où vivait une communauté de trappistes, en harmonie avec leurs voisins algériens. Jusqu'à cette nuit du 26 mars 1996, où sept d'entre eux furent enlevés par des terroristes et tués quelques semaines plus tard. En mai prochain, ce sera le 10^e anniversaire. Tibhirine n'a pas été abandonné pour autant. Un prêtre de la Mission de France, le père Jean-Marie Lassausse, cultive, avec des villageois, les terres du monastère inhabité. Aussi, lorsqu'en juillet 2001, une association, Les amis de Tibhirine, se crée, il est tout désigné pour la seconder. Les familles et amis des sept frères souhaitaient, en effet, maintenir les liens d'amitié et de partage qui unissaient les moines et ce village très pauvre, à l'image de frère Luc, moine-médecin, qui accueillait gratuitement des malades dans son dispensaire de fortune, attendant au monastère¹.

Dans la discrétion (125 donateurs et un budget annuel d'environ 13 000 euros), l'association encourage les micro-projets. Par exemple, l'ouverture d'une cantine pour l'école : 70 enfants sont ainsi assurés de recevoir un repas « normal » par jour. Le père Lassausse se charge lui-même des approvisionnements pour l'école et règle le salaire d'une cuisinière à mi-temps.

L'association achète aussi pour les enfants les plus démunis des fournitures scolaires (cartables, livres...). Elle aide également des jeunes ménages à s'établir : en participant à la construction d'une maison – simple cube en béton dont le coût de 1 200 euros est pris en partie en charge par l'association – ou à l'achat de quelques moutons.

Autre initiative qui rencontre un franc succès : offrir aux jeunes filles du village un lieu de réunion pour broder de petits sachets de lavande (vendus à Alger ou aux pèlerins du monastère). De la lavande – qui entoure le monastère –, on est passé à la fabrication de confitures et de pâtes de coing, sous la houlette d'une sœur blanche qui monte une fois par semaine d'Alger pour suivre ces activités. Les seules ressources de l'association viennent des donateurs, alors pourquoi ne pas décider, dans le cadre de la campagne de carême de votre établissement, d'aider cette association ? Elle est un de ces lieux « où des chrétiens collaborent avec des musulmans pour une réponse humaine aux souffrances des victimes de la crise, particulièrement des victimes de la violence [...] », écrit M^{sr} Teissier, archevêque d'Alger². **SH**

1. Cf. *Frère Luc*, éd. AME, en DVD (25 €) ou cassette VHS (20 €), durée 70 mn, en vente dans les librairies Procure, Siloé... Ce très beau film, réalisé par Silvère Lang, s'attache à l'un des sept moines enlevés, en retraçant la quête humaine et spirituelle de cet homme d'exception.

2. *Chrétiens en Algérie - un partage d'Espérance*, Desclée de Brouwer, 2002, 21 €.

Savoir +

L'association Les amis de Tibhirine, œuvre d'intérêt général, a pour but d'aider les habitants de la région de Tibhirine, dans le développement de projets collectifs ou individuels. Les dons sont à adresser à : Les amis de Tibhirine, Abbaye Notre-Dame-d'Aiguebelle, 26230 Montjoyer (chèque à l'ordre de : Association des amis de Tibhirine). L'association délivre une attestation pour déduction fiscale. Pour tout renseignement par e-mail : phj.laurent@wanadoo.fr

Entrer dans la Bible avec les 3-7 ans



Le dernier hors-série de *Points de Repère*¹, « Ouvrir la Bible avec les 3-7 ans », était vivement attendu par les parents et les animateurs des groupes d'éveil à la foi.

« Le rapport à la Bible est souvent intimidant, souligne Marie-Laure Rochette². À certains, il apparaît comme un livre trop compliqué pour des petits ; d'autres le trouvent trop difficile pour la plupart des parents, d'autres encore disent qu'il est un peu hermétique pour de jeunes animateurs. » Et pourtant la rencontre avec la parole de

Dieu est essentielle dans la démarche d'éveil à la foi des plus jeunes. Raconter, gestuer, mémoriser, autant de pistes concrètes et de témoignages qui pourront être exploités à l'école, à la maison ou en paroisse, pour mettre la parole de Dieu à la portée des plus jeunes.

Également au sommaire de ce numéro : un entretien avec la psychopédagogue, Isabelle Alby. Elle nous rappelle l'importance des histoires – dont celles de la Bible – dans le développement des jeunes enfants, la nécessaire

prise en compte de leur dimension spirituelle.

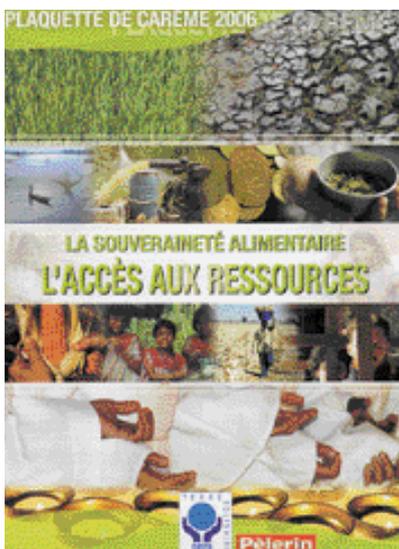
À lire aussi, le reportage sur la « fête de Vie, fête de la Foi » organisé en mai dernier par le diocèse de Besançon. **VG**

1. *Points de repère* est un magazine des instances nationales de la catéchèse en France. Il est coédité par le Centre national de l'enseignement religieux (Cner) et Bayard sous la responsabilité de la Commission épiscopale pour la catéchèse et le catéchuménat. En vente auprès de Chrétiens Service, BP 323 – 27933 Gragny Cedex. Commandes en ligne : www.chretiens-service.com - Prix : 6,50 €.

2. Responsable de la petite enfance au Cner.

Vivre le carême avec le CCFD

Pour la troisième année consécutive, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) invite les catholiques de France à vivre le temps de carême autour du thème de la « souveraineté alimentaire ». La traditionnelle *Plaquette de carême*, éditée par l'association, s'ouvre sur une méditation de M^{sr} Alvaro Ramazzini qui écrit notamment : « [...] il ne fait aucun doute que garantir le droit à une alimentation saine, suffisante et adéquate aux millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde [...], non seulement est profondément nécessaire mais encore correspond à l'exercice du véritable christianisme. » Le droit évoqué par l'évêque de San Marco (Guatemala) passe par l'« accès aux ressources » que le CCFD a choisi de mettre en avant en 2006. « Accès à la terre », « accès à l'eau », « accès aux semences », « accès aux ressources halieutiques » et « accès aux ressources financières » : chacune de ces entrées fait l'objet d'une fiche qui propose des pistes de réflexion et d'animation. Ainsi, la première, sur l'accès à la terre, s'appuie sur l'homélie prononcée par Jean-Paul II à São Lios (Brésil) en 1991 : « Lorsque l'homme se laisse saisir par ses propres passions pour alimenter son désir [...] de possession, [il] devient par là injuste, en ne respectant pas ceux qui ont des droits égaux aux siens, autant sur la propriété que sur les fruits de la terre ». Mais



aussi sur le livre du Lévitique : *La terre ne sera pas vendue avec perte de tout droit car la terre n'appartient [...]*. Avant de nous inciter à « devenir solidaires des paysans du Sud », à nous « intéresser aux enjeux de la terre ici » (car l'agriculture des pays riches doit aussi se pencher sur sa course au rendement, à la mécanisation...) et à nous « interroger sur nos biens ».

Parmi les propositions de célébrations, de rencontres et d'animations, nous citerons plus particulièrement celles qui s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes. Réunies sous le titre « Jeunes et carême », elles ont été élaborées par le Mejl, l'Aumônerie de l'enseignement public, des services du diocèse de Blois et le Sceji¹. Elles « permettront d'intégrer la solidarité à une démarche catéchétique au sens large », tout en facilitant les liens entre les mouvements et services jeunes et les communautés paroissiales. **RT**

1. Mouvement eucharistique des jeunes.
2. Service catholique enfance jeunesse inadaptée.

Savoir +

Pour vous procurer la *Plaquette de carême 2006*, contactez votre comité diocésain du CCFD. Vous trouverez ses coordonnées sur : www.ccfid.asso.fr

Transmettre le message de l'Évangile aux adolescents

Transmettre, de façon audible et compréhensible, le message de l'Évangile aux adolescents exige de savoir les écouter, d'engager le dialogue avec eux et de vouloir renouveler les postures éducatives, pastorales et catéchétiques. Aussi la revue *Initiales*, du Centre national de l'enseignement religieux (Cner), organise-t-elle, avec le concours du Secrétariat national de l'aumônerie de l'enseignement public (Snaep) et du Secrétariat général de l'enseigne-

ment catholique (Sgec), une rencontre d'étude et d'approfondissement sur ce thème. Elle se déroulera les vendredi 3 et samedi 4 mars 2006 à l'institution Sainte-Marie d'Antony (Hauts-de-Seine) et sera animée par Nicole Priou, responsable « Formation » à l'Institut supérieur de pédagogie de Paris. Durant la première journée, intervenants et participants s'attacheront à « écouter les ados » grâce à une vidéo, à une projection de murs d'expression et à une analyse des forums, courriers et radios

dans lesquels s'expriment les jeunes. L'après-midi se partagera entre un concert du groupe Nomade, des ateliers, et les interventions de Philippe Jeammet, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, et de Jean-Marie Petúclerc, prêtre salésien de Don Bosco et directeur de l'association de prévention Le Valdocco. La deuxième journée, autour du thème « Questionner notre responsabilité pastorale et catéchétique », verra notamment intervenir Fabrice Hervieu-Wane, journaliste, écrivain et ancien rédac-

teur en chef de *L'École des parents*, Christiane Durand et Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique, et M^{sr} Christophe Dufour, évêque de Limoges et président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat, qui présidera également l'Eucharistie. ■

Savoir +

Renseignements et inscriptions : Cner, Elisabeth Dabat. Tél. : 01 43 25 23 75. E-mail : cner.ado@wanadoo.fr



« Prêtre... pourquoi pas toi ? »

Qui va oser poser la question à des jeunes aujourd'hui ? Quel éducateur, quel parent, quelle équipe pastorale ? Il n'est point question de racoler, encore moins d'imposer. Mais il importe de proposer. Du jeudi 3 au samedi 12 août 2006, à Francheville, près de Lyon, une session est proposée aux étudiants de 18 à 25 ans qui envisagent de devenir prêtre ou religieux. Cette « session Saint-Irénée » est animée par le Service national des vocations, la Mission étudiante catholique de France et les Groupes de formation universitaires. Elle est soutenue par le secrétariat général de l'enseignement catholique. Renseignements : Père Guy Lescanne, Secrétariat national des GFU, 35 rue Saint-Louis, 55100 Verdun. Tél. : 03 29 86 69 53. E-mail : glescanne@free.fr

Il faut que les chrétiens réapprennent à parler !

« Vivre de Dieu dans notre société laïque », tel était le thème de réflexion proposé, le 10 décembre 2005 à Rueil-Malmaison, à des catholiques soucieux de s'engager. Une belle façon de célébrer l'anniversaire de la loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905 !

Près de deux cents personnes ont convergé vers les hauteurs de Rueil-Malmaison¹ (Hauts-de-Seine), le samedi 10 décembre 2005, soucieuses de confronter leurs choix pour mieux vivre de Dieu, démarche qui déroutait notre société qui oscille entre indifférence polie ou hostile, et émotion médiatique pour les religiosités exubérantes. Un siècle après les grincements de dents de 1905, la laïcité est acquise. C'est pour en actualiser et approfondir le sens qu'en 2003 (la commission Stasi débattait alors de la présence des signes religieux à l'école), M^{gr} Claude Dagens, évêque d'Angoulême, lance un groupe de réflexion intitulé : « Foi, Église, Société ». Deux ans après, en se souvenant aussi de la *Lettre épiscopale aux catholiques de France*², il s'agissait, à l'occasion de cette rencontre, a souligné d'entrée de jeu le père Hugues Derycke³, « de proposer une perspective faite d'expérience et d'espérance. Expérience de chrétiens qui vivent aujourd'hui dans cette complexité nouvelle de l'Évangile et qui en vivent bien ; espérance que l'Évangile est attendu aujourd'hui ». L'occasion aussi de confronter différentes manières de vivre sa foi sur des terrains aussi vitaux que l'éducation, l'engagement politique, les responsabilités économiques et sociales, l'influence des médias, la vie culturelle ou la santé.

Jean-Claude Guillebaud⁴, observateur et penseur de la marche du monde, puis M^{gr} Claude Dagens, ont apporté leurs éclairages. À entendre l'essayiste, la société attend beaucoup des chrétiens. Une société qui assiste, frappée de stupeur, à l'effondrement d'un vieux monde : « Or,



Convergence. Jean-Claude Guillebaud (à gauche), écrivain, appelle les chrétiens à « reprendre les textes qui les font vivre », et le père Hugues Derycke (à droite), secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, à vivre dans l'espérance.

L'idée d'Apocalypse fait partie de la réflexion chrétienne, a souligné Jean-Claude Guillebaud. L'Apocalypse signifie surgissement, révélation, et peut être considérée comme une restauration de l'espérance. Les chrétiens sont dépositaires avec les juifs de cette conviction que le monde à venir sera notre œuvre, et ils n'acceptent pas l'idée de fatalité. » Le christianisme est porteur d'« un trésor de réflexions théologiques plus utiles que jamais », à condition de trouver les mots pour en faire part. Et d'ajouter : « Il faut que les chrétiens réapprennent à parler, qu'ils reprennent les textes qui les font vivre. Les textes chrétiens ne sont pas des dépôts sacrés mais des fontaines de village... »

Le corps, la joie, le courage

Des chrétiens qui sont aussi des citoyens, ne l'oublions pas, a ensuite rappelé M^{gr} Dagens : « Nous ne voulons plus être des marginaux ou des spectateurs regardant l'évolution du monde sans nous impliquer vraiment au nom d'une transcendance de séparation. Je crois, comme Madeleine Del-

brêl⁵ que nous sommes stimulés à inscrire notre foi, nos engagements, dans l'épaisseur de notre condition humaine et de notre société. » « Pourquoi aimer la vie ? Où trouver des points d'appui qui ne trompent pas ? À qui faire confiance quand on veut aimer et être aimé, nous demandent les jeunes. Il y a là un défi qui se situe sur le terrain de l'éducation », a poursuivi l'évêque d'Angoulême. « Mon inquiétude est que l'Église ne sache pas assez se situer sur ce terrain. [...] C'est en acceptant de placer l'éducation religieuse aux côtés de l'éducation morale et civique, en osant ce dialogue, que nous pourrions montrer que la foi en Dieu a une dimension éducative pour construire des libertés personnelles. » Impossible alors de parler de Dieu vivant ou de la vie éternelle « avec des mots morts ». Le corps, la joie, le courage d'affronter « le mystère du mal enraciné dans notre existence » sont convoqués.

Et comment faire quand il s'agit d'éduquer, où trouver la force de semer les signes de Dieu ? a demandé Marguerite Léna, en ouverture d'un atelier consacré à

l'éducation. « Dans la prière », a répondu une enseignante d'un lycée public en confiant : « Chaque soir, je dépose le poids du jour, ce

Où trouver la force de semer les signes de Dieu ?

qui me permet, le lendemain, de ne pas reprocher aux élèves leur attitude de la veille. » Claire Escaffre, secrétaire nationale des aumôneries de l'enseignement public, a souligné, pour sa part, combien il est important de rappeler à tous que croire n'est pas trahir la raison – comme trop d'enseignants le redoutent.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Au lycée Madeleine-Daniélou, 61-63 rue du Général-de-Miribel, 92508 Rueil-Malmaison.
2. Éditions du Cerf, 1996.
3. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique et secrétaire du groupe de travail « Foi, Église et Société ».
4. Chroniqueur à *La Vie*, auteur de nombreux essais (cf. « Savoir + »).
5. 1904-1964. Convertie de l'athéisme, elle arrive à Ivry, ville marxiste de la banlieue parisienne, en 1933, et y restera jusqu'à sa mort. Elle a écrit *Nous autres gens des rues* (Seuil, 1966, rééd. 1995) et *La joie de croire* (Seuil, 1968, rééd. 1995).

Savoir +

Quelques livres pour aller plus loin : M^{gr} Claude Dagens, *La nouveauté chrétienne dans la société française* (Cerf, 2005).

– Marguerite Léna, *L'esprit de l'éducation* (Parole et Silence, 2004).

– Guy Coq, *La laïcité*, (Le Félin, 2005).

– Jean-Claude Guillebaud, *La force de conviction* (Seuil, 2005).

– « Vivre avec nos souffrances », numéro spécial de la revue *Croire Aujourd'hui* (novembre 2005).

Petits arrangements avec l'évaluation

« Depuis les années 70, la "culture de l'évaluation" s'impose dans tous les domaines. Elle est devenue l'outil communément employé pour réguler, décider, sélectionner, éliminer ou promouvoir. L'évaluation est un des outils de l'exercice du pouvoir. L'école en France, malgré les apparences, n'est pas restée extérieure à ces évolutions », écrit Raoul Pantanella, en introduction au dossier que les **Cahiers pédagogiques**¹ consacrent à l'évaluation des élèves.

Au sommaire de ce numéro : une première partie qui propose des « regards croisés sur l'évaluation ». Ainsi, la contribution de Philippe Merle² : pour le sociologue, l'évaluation résulte d'« arrangements » successifs. Il en dénombre quatre selon qu'ils s'opèrent au niveau de l'établissement, de la classe, en fonction de la personnalité des élèves ou de celle des maîtres eux-mêmes. Conséquence de ces « arrangements » : on comprend que « la notation d'un paquet de copies varie sensiblement d'un professeur à l'autre, d'un établissement à l'autre [...] ».

Quant à la seconde partie du dossier, elle donne la parole aux praticiens qui mettent en œuvre des dispositifs – ainsi le portfolio – « pour évaluer différemment leurs élèves dans une perspective essentiellement formative ».

Un dossier à lire en amont des états généraux de l'évaluation que l'enseignement catholique organisera les 4 et 5 avril prochain.

VÉRONIQUE GLINEUR

Les Cahiers pédagogiques, BP 72402 - 44324 Nantes Cedex 3.
Prix au numéro : 7,20 €.

1. N° 438 (décembre 2005), « L'évaluation des élèves ».

2. « Mesure ou arrangement ».

Responsabilité(s) de l'enseignant

« De la classe à l'établissement : responsabilité individuelle et responsabilités collectives » : tel était le thème du 27^e colloque

organisé en mars dernier par l'Association française des administrateurs de l'éducation (AFAE). La revue trimestrielle de l'association, **Administration et Éducation**, livre dans son dernier numéro¹, les actes de ce colloque.

« Une tenace tradition professionnelle tend trop souvent à opposer, dans notre système éducatif français, une culture pédagogique et une culture administrative, et à faire obstacle à l'indispensable travail en commun des enseignants et de leur encadrement », a rappelé, en ouverture du colloque, Alain Warzé².

Comment les enseignants conçoivent-ils l'exercice de leur métier et de leurs responsabilités dans leur discipline, leur classe, leur établissement ? Leur formation les prépare-t-elle à l'exercice de responsabilités partagées ? Comment a-t-on des conseils d'établissement de véritables instances de réflexion, de participation et de décision collégiale ? Comment un chef d'établissement peut-il mettre en œuvre une démarche de participation de tous les membres de la communauté éducative à un projet éducatif ? Autant de problématiques qui ont été au cœur des réflexions et sur lesquelles l'enseignement catholique, du fait de l'organisation spécifique de ses établissements³, peut apporter un éclairage intéressant⁴. **VG**

Administration et Éducation, AFAE, 28 rue du Général-Foy, 75008 Paris.
Prix au numéro : 15 €.

1. Numéro 3/2005.
2. Inspecteur général de l'Éducation nationale et président de l'Association française des administrateurs de l'éducation.
3. Cf. en particulier la notion de responsabilité et sa traduction via la reconnaissance de la communauté éducative et la place accordée à la concertation dans le pilotage des établissements.
4. Il convient de souligner que l'enseignement catholique a d'ailleurs été étroitement associé à ce colloque : André Blandin, l'un de ses deux secrétaires généraux adjoints, appartenait à son comité scientifique, et Nicole Priou (directrice de l'IFP Ile-de-France, ISP-Formation) et Pascal Balmard (directeur de l'ensemble scolaire Saint-Michel-de-Picpus, à Paris) ont animé des ateliers.

Jeunes, parents et médias

PARIS (75)

3 et 4 février 2006

Espace conférence des Diaconesses

Ce colloque, organisé par la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs (Fnepe) et son conseil scientifique, invite à décrypter les relations jeunes/parents/médias. Proposition originale : s'écarter de l'attitude dénonciatrice tout en gardant un esprit critique face à des médias devenus objets d'échange, de conflit, de négociation, voire de sanction dans la famille. Durant ces deux journées ouvertes aux parents, aux enseignants, aux étudiants... des universitaires, des chercheurs, des pédopsychiatres, des journalistes du *Monde de l'éducation* et de la revue *Phosphore* aborderont, entre autres thèmes, la « culture jeune » et l'« accompagnement des parents, une démarche citoyenne ».

Renseignements et inscriptions : FNEPE, 180 bis rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 01 47 53 62 70.
E-mail : secretariat@ecoledesparents.org
Programme complet : www.ecoledesparents.org

Concours « Jeunes citoyens-reporters »

3^e ÉDITION

Jusqu'au 31 mars 2006

Partout en France (et même au-delà)

Ce concours, organisé par la chaîne *Public Sénat* en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), s'adresse à tous les lycéens de

France métropolitaine et d'outre-mer, ainsi qu'aux élèves des lycées français de l'étranger homologués par le ministère de l'Éducation nationale. Même les lycées francophones non homologués, ne relevant à aucun titre de l'AEFE, peuvent s'inscrire. Ce qui donne un nombre important de participants potentiels. Leur mission : réaliser en équipe un reportage vidéo en langue française sur le thème « Itinéraire de créateur ». Création individuelle, collective, artistique, économique, événementielle... Tout est possible, la couleur ou le noir et blanc sont au choix, mais la durée de trois minutes est impérative. C'est celle d'un sujet d'actualité susceptible d'être diffusé lors d'un journal télévisé ou d'un magazine de la chaîne *Public Sénat*. Car tel est le sort que connaîtront au printemps prochain les dix reportages présélectionnés. Après quoi, les trois meilleurs seront récompensés lors d'une cérémonie officielle au Sénat.

Règlement complet sur les sites : www.publicsenat.fr - www.education.gouv.fr
www.clemi.org - www.aefe.diplomatie.fr

Conférences ISP

PARIS (75)

De février à mai 2006

ISP-Formation, 21 rue d'Assas

Suite du cycle 2005-2006, proposé par l'Institut supérieur de pédagogie :

– Le 20 février 2006 : « Les stratégies éducatives des classes moyennes. » Agnès Van Zanten, directeur de recherche au CNRS, membre de l'Observatoire sociologique du changement, est notamment l'auteur de *L'école de la périphérie – scolarité et ségrégation en banlieue* (Puf, 2001).

– Le 13 mars 2006 : « Savoir apprendre, transmettre – approche psychanalytique du rapport au savoir et éléments pour des pratiques pédagogiques. » Françoise Hatchuel, maître de recherches au Centre de recherches en éducation et forma-

À vos dates

→ Pour une parution dans le numéro 301 d'Enseignement catholique actualités (février 2006), vos dates doivent nous parvenir avant le 24 janvier 2006.

tion de l'université Paris-X-Nanterre, reprend ici le titre et le thème de son dernier livre publié à La Découverte, en 2005.

– Le 3 avril 2006 : « La culture scolaire à l'épreuve de la culture juvénile. » Dominique Pasquier, sociologue et directeur de recherche au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS), un laboratoire du CNRS, interviendra sur un thème qu'elle a exploré avec *Cultures adolescentes* (Autrement, 2005).

– Le 15 mai 2006 : « L'école et l'égalité des chances. » En 2003, Stéphane Beaud, maître de conférences en sociologie à l'université de Nantes, enseignant à l'École nationale supérieure et à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), publiait, à La Découverte, *80 % au bac... et après ? - les enfants de la démocratisation scolaire*.

Contact : nicole.priou@wanadoo.fr

Semaine de la langue française

11^e ÉDITION

Du 17 au 26 mars 2006

Partout en France, et parfois à l'étranger

« Accents », « badinage », « escales », « flamboyant », « hôte », « kaléidoscope », « masques », « outre-ciel », « soif », « tresser ». Ce sont les dix mots de l'année. À vous, à nous, amoureux de la langue française (et des langues du monde ou de nos régions, car rien n'interdit de les traduire) de les dire, de les écrire, de les dessiner, de les mettre dans tous leurs états à coups d'acrostiches, anagrammes, calembours, à-peu-près, et autres exercices de style. À vos idées, et si vous en manquez, rendez-vous sur internet (cf. ci-dessous) pour consulter le programme des manifestations (et pourquoi pas y ajouter la vôtre). Petit plus : cette année, la Semaine donne le coup d'envoi du festival *Francoffonies!*, une fête de la langue française qui ne s'achèvera pas avant le 9 octobre prochain.

Sur internet : www.semainefr.culture.fr

Métiers du tourisme et de l'hôtellerie-restauration

PARIS (75)

26 mars 2006

Maison de la Mutualité

En France, près de deux millions de personnes travaillent dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration. Et notre pays restant la première destination touristique mondiale, ces deux secteurs sont toujours aussi porteurs. Mais comment s'y retrouver dans la multitude de métiers qu'ils proposent ? Et comment faire le choix de la formation adéquate ? Les réponses seront dans ce Salon d'un jour qui réunira des stands d'établissements publics et privés (lycées professionnels, écoles spécialisées, universités...) et proposera plusieurs conférences.

Préinscription en ligne sur : www.studyrama.com

2^e Marathon de l'écriture

CHASSENEUIL-DU-POITOU (86)

18 et 19 mai 2006

Parc du Futuroscope

Qui veut écrire long doit être motivé. Classes de CE2, CM1 et CM2, vous aimeriez être invitées au Futuroscope, au mois de mai, pour participer à la rédaction de « la plus longue lettre au monde adressée aux enfants dont le droit à l'éducation est à défendre » ? Il vous faudra commencer par écrire aux organisateurs de cette initiative originale et solidaire, la lettre de motivation la plus belle possible, et à l'envoyer avant le 28 février 2006. Onze classes seront retenues. Celle qui emportera le premier prix recevra 1 200 euros de fournitures scolaires et fera gagner la même chose à une école dans un pays en voie de développement, via l'association Aide et Action, partenaire de cette opération.

Dossier pédagogique, règlement complet et inscription en ligne sur : www.stabilo.fr/enseignants

Pour vous guider dans le BO

Décembre (nos 44 à 46¹)

Voici les textes essentiels parus

dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 44

Calendrier des examens

Pour la session 2006, le calendrier complet des examens des baccalauréats général, technologique et professionnel, des brevets de technicien et du diplôme national du brevet.

BO 45

Label « lycée des métiers »

Trois textes précisent les objectifs et les conditions de mise en œuvre de ce label dont le but est « d'identifier des pôles de compétences en matière de formation professionnelle, de certification ou d'accompagnement, d'information ou de services techniques aux entreprises ». Pour y accéder il faut répondre à des critères précis.

Toujours le baccalauréat

Cela concerne le baccalauréat STG² à compter de la session 2007 : précisions sur la définition des épreuves obligatoires de français et d'éducation physique et sportive, et facultatives de langue vivante et d'arts.

Mouvement des enseignants

La nouvelle situation juridique de nos enseignants entraîne de nouvelles dispositions dans le mouvement des maîtres et des documentalistes des premier et second degrés. Elles sont précisées dans une circulaire.

BO 46

Concours général des métiers

La liste des baccalauréats professionnels concernés par ce concours.

Des abrogations

En voici la liste : brevet de technicien spécialité « étude et éco-

nomie de la construction » ; brevets professionnels « techniques d'analyses de biologie médicale », « industries céramiques », « maintenance biomédicale ».

Financement des communes

Une circulaire attendue depuis plusieurs mois : elle fait suite à la loi d'août 2004 sur le financement des communes pour les élèves fréquentant une école hors de leur commune de résidence, et elle précise les dépenses à prendre en compte pour le calcul du montant du forfait communal (lire aussi pp. 8 et 9 de ce numéro d'ECA).

Prix de l'éducation

Ce concours concerne les élèves de première des lycées d'enseignement général et technologique, ceux des classes de première année de bac pro, de BT³, et des classes de deuxième année de BEP⁴ et de CAP⁵ des lycées d'enseignement professionnel.

Congés pour les fêtes religieuses

À l'occasion des fêtes religieuses de leurs confessions, des autorisations d'absence peuvent être accordées au personnel de l'Éducation nationale.

YVON GAREL
Secrétaire général
de la DDEC des Côtes-d'Armor

1. Le n° 47, du 22 décembre 2005, n'inclut pas de texte concernant l'enseignement privé sous contrat.
2. Sciences et technologies de la gestion.
3. Brevet de technicien.
4. Brevet d'études professionnelles.
5. Certificat d'aptitude professionnelle.

(publicité)

Les chiffres clefs de l'enseignement catholique

Durant de nombreuses années, la France a connu une dénatalité certes moins forte que celle de certains pays voisins, mais suffisamment importante pour être ressentie globalement sur tout le territoire, notamment dans les effectifs scolaires du premier et du second degré ainsi que dans l'enseignement supérieur. Et, même si, depuis cinq ans, la natalité amorce une légère croissance, elle n'est toutefois ressentie actuellement que dans les classes de maternelle.

Devant ce phénomène, les effectifs de l'enseignement catholique ont cependant bien résisté en restant quasiment stables. Il est même permis de penser que si le nombre de postes accordés par l'État n'étaient plus calculés au prorata de ceux de l'enseignement public mais en fonction du besoin reconnu des familles, le total des effectifs aurait continué d'afficher une progression. En effet, si dans plusieurs départements, l'enseignement catholique connaît un tassement de ses effectifs, dans d'autres les classes sont surchargées et les listes d'attente pléthoriques. La perte d'effectifs n'est donc pas en contradiction avec l'extension des listes d'attente.

Pour cette année 2005-2006, dans le premier degré, le fait de la proximité, celui des capacités d'accueil et l'acceptation d'enfants dès l'âge de 2 ans sont des facteurs essentiels d'évolution des

effectifs dans un certain nombre de diocèses. Mais on enregistre une stagnation, voire une baisse pour des raisons inverses dans d'autres diocèses, comme l'éloignement ou le manque de possibilités d'accueil. Certaines écoles sont trop éloignées des lieux d'habitation, d'autres, mieux placées, étant déjà surchargées, n'ont pas les moyens (matériels, humains) de se développer.

*Une nécessité :
analyser avec réalisme
les fluctuations
des effectifs*

Dans le second degré, ce sont les collèges qui enregistrent la baisse la plus importante dans la continuité du mouvement commencé l'année dernière puisque le collège connaît, depuis la rentrée 2000, des entrées en sixième de générations chaque année moins nombreuses. Les élèves de 3^e qui partent sont plus nombreux que ceux qui arrivent en 6^e.

Au lycée, si les effectifs des formations générales sont en augmentation, on perçoit peu de variations pour ce qui concerne les formations technologiques, mais les formations professionnelles continuent à subir quelques pertes d'élèves. Par ailleurs, il faut souligner l'augmentation des formations post-bac.

Les ajustements liés à ces évolutions générales (augmentation dans le premier degré et au lycée, baisse au collège) ou locales sont toujours délicats à opérer. Ils montrent cependant la nécessité de poursuivre un travail d'analyse et de développement fondé sur la mise en réseau des établissements et leur solidarité.

Pour l'ensemble de la population scolaire française, l'enseignement catholique accueille :

13,78 % des élèves du primaire, 20,72 % des élèves du secondaire,
30 % des élèves de l'enseignement agricole

au sein de (en unités pédagogiques) :

5 020 écoles, 1 621 collèges, 802 lycées d'enseignement général et technique,
203 lycées agricoles, 447 lycées professionnels,
398 lycées préparant aux BTS, grandes écoles, post-bac.

Les chiffres (hors enseignement agricole) reproduits dans ce dossier nous ont été communiqués par l'observatoire SOLFEGE, dont la principale mission est d'engager des études qui fourniront aux responsables de l'enseignement catholique les informations ou analyses nécessaires à la préparation des prochaines rentrées.



Observatoire SOLFEGE, 35 rue Vaugelas, 75015 PARIS. Tél. : 01 53 68 60 04.

www.observatoire-solfege.org

2 020 715 ÉLÈVES

Métropole : 1 980 424

Dom-Tom : 40 291

**L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE
EN PRIMAIRE**

Métropole :

840 140 élèves

Dom-Tom :

24 937 élèves

**L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE
EN SECONDAIRE**

Métropole :

1 089 271 élèves

Dom-Tom :

15 354 élèves

**L'ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**

Total général :

51 013 élèves*

138 103

ENSEIGNANTS**

40 239 enseignants

dans le 1^{er} degré

92 564 enseignants

dans le 2^d degré

5 300 enseignants dans

l'enseignement agricole

68 000

**PERSONNELS
ADMINISTRATIFS
ET DE SERVICE**

* Source : Cneap.

** Hors Dom-Tom.

Rentrée 2005 : répartition des effectifs d'élèves de l'enseignement catholique*

Maternelle : 303 032

Élémentaire : 537 108

Collège : 620 738

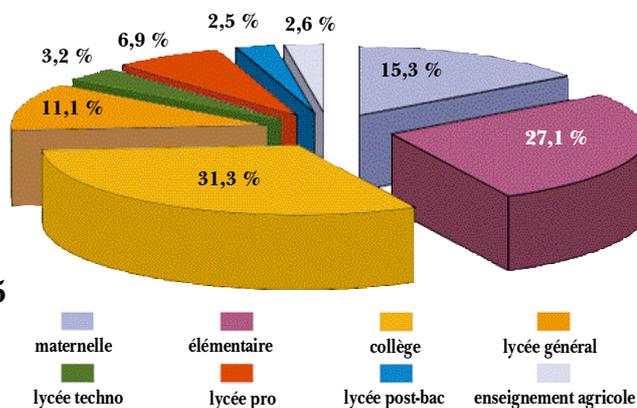
Lycée formations générales : 221 344

Lycée formations technologiques : 62 810

Lycée formations professionnelles : 135 175

Lycée formations post-bac : 49 204

Enseignement agricole : 51 013



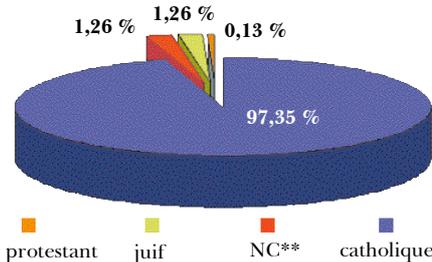
* Hors Dom-Tom.

2000-2005 : évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement catholique et de l'enseignement public*

	Enseignement catholique		Enseignement public	
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	1 ^{er} degré	2 ^d degré
2000	833 668	1 091 776	5 411 400	4 288 602
2001	829 459	1 090 838	5 400 300	4 272 089
2002	827 854	1 090 421	5 395 076	4 263 089
2003	837 636	1 094 963	5 407 276	4 240 352
2004	839 574	1 094 998	5 440 394	4 196 966
2005	840 140	1 089 271	5 455 941	4 165 836

* Hors enseignement agricole et Dom-Tom.

Les élèves de l'enseignement privé sous contrat en France*



* Hors enseignement agricole et Dom-Tom. ** Non confessionnel.

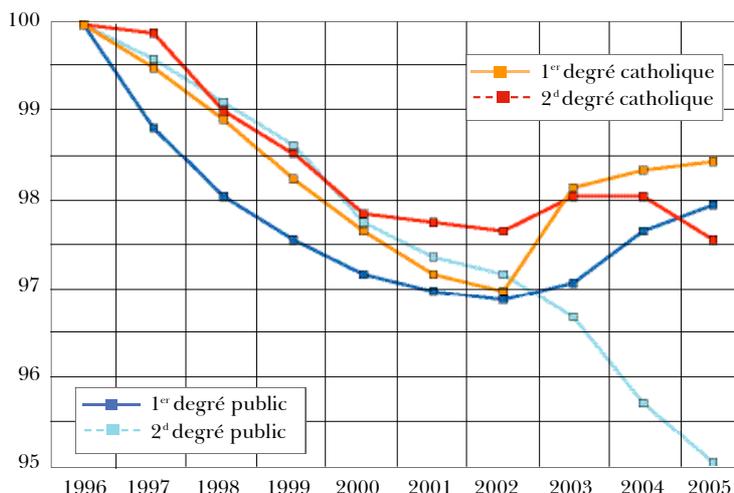
Source : MEN, 2003

Enseignement catholique et enseignement public*

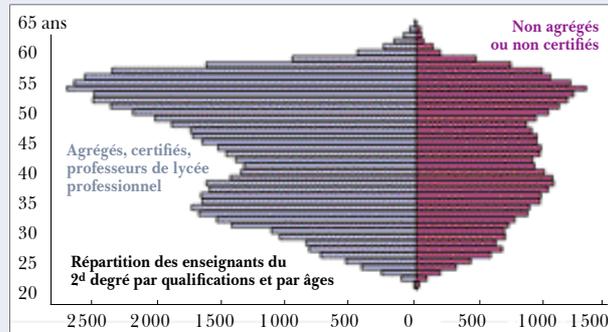
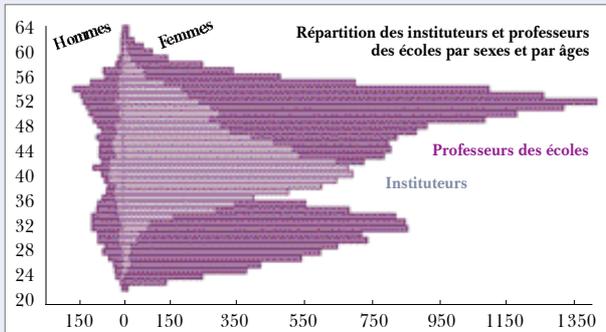
	Ens. catholique		Ens. public	
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	1 ^{er} degré	2 ^d degré
1996	100,0	100,0	100,0	100,0
1997	99,5	99,9	98,8	99,6
1998	98,9	99,0	98,0	99,1
1999	98,2	98,5	97,5	98,6
2000	97,6	97,8	97,1	97,7
2001	97,1	97,7	96,9	97,3
2002	96,9	97,6	96,8	97,1
2003	98,1	98,0	97,0	96,6
2004	98,3	98,0	97,6	95,6
2005	98,4	97,5	97,9	94,9

* Base 100 en 1996.

Source : Direction de la programmation et du développement (ministère de l'Éducation nationale).



Répartition des enseignants par âges

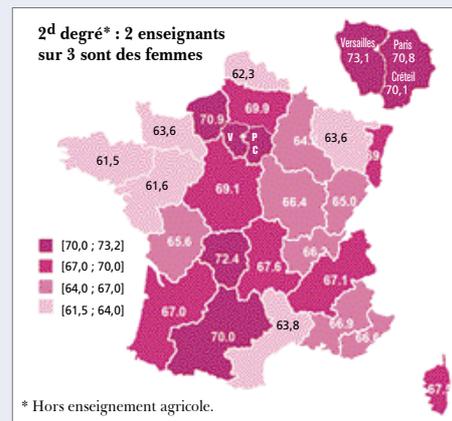
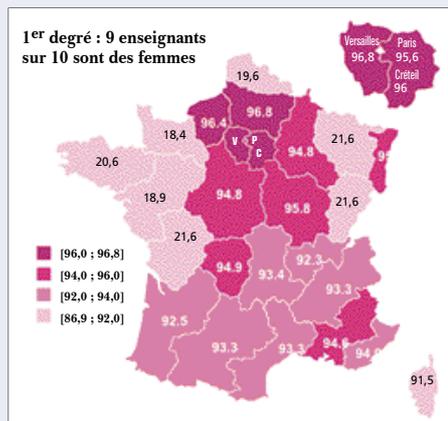


7 enseignants sur 10 sont professeurs des écoles (PE). La moyenne d'âge de cette catégorie est d'un peu plus de 42 ans malgré le recrutement relativement récent des jeunes PE issus de la formation initiale. La pyramide des instituteurs décroît régulièrement à partir de 40 ans grâce à leur accès au grade PE.

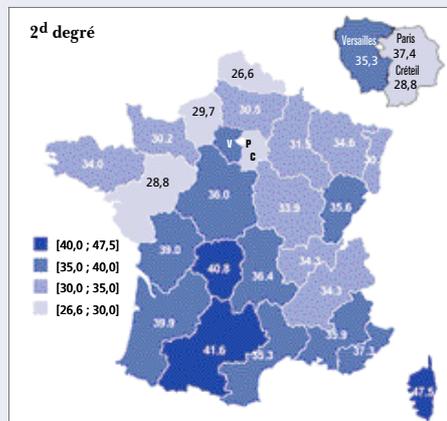
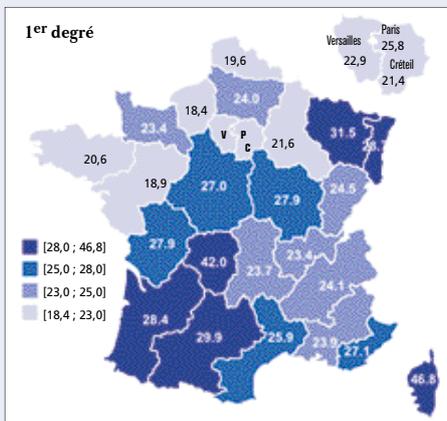
La part des professeurs certifiés et agrégés – qui se qualifient par la voie des concours externes et internes – ne cesse de croître. On constate par ailleurs que la pyramide des âges connaît un pic à 55 ans. Pour remplacer les nombreux professeurs qui partiront à la retraite, il faudra donc intensifier le recrutement.

Les femmes sont exactement 91,9 % à enseigner en maternelle ou primaire. Elles sont particulièrement nombreuses en Ile-de-France et à Rouen, un peu moins dans l'Ouest. Dans le secondaire, les femmes représentent 65,92 % de la totalité des enseignants. Elles sont très majoritaires en Ile-de-France, à Rouen, Limoges et Toulouse. En revanche, dans certaines régions (Lorraine, Pas-de-Calais...), où le marché de l'emploi est peut-être moins porteur, la part des hommes est un peu plus élevée.

Taux de féminisation du corps enseignant



Part des plus de 50 ans par académies*



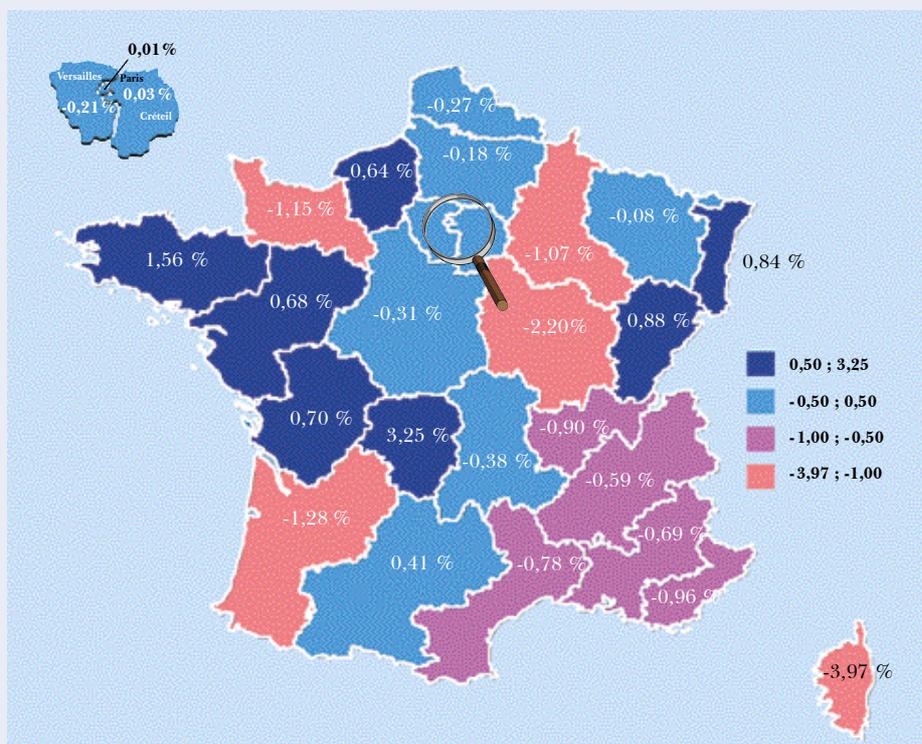
Dans le 1^{er} degré, les plus de 50 ans sont 22,9 % en moyenne. On va de 18 % à Rouen et Nantes à plus de 46 % pour la Corse, en passant par 42 % à Limoges.

Dans le 2^d degré, 33,4 % des enseignants ont plus de 50 ans. 11 % ont moins de 30 ans. La moyenne d'âge de la population enseignante est de 44 ans.

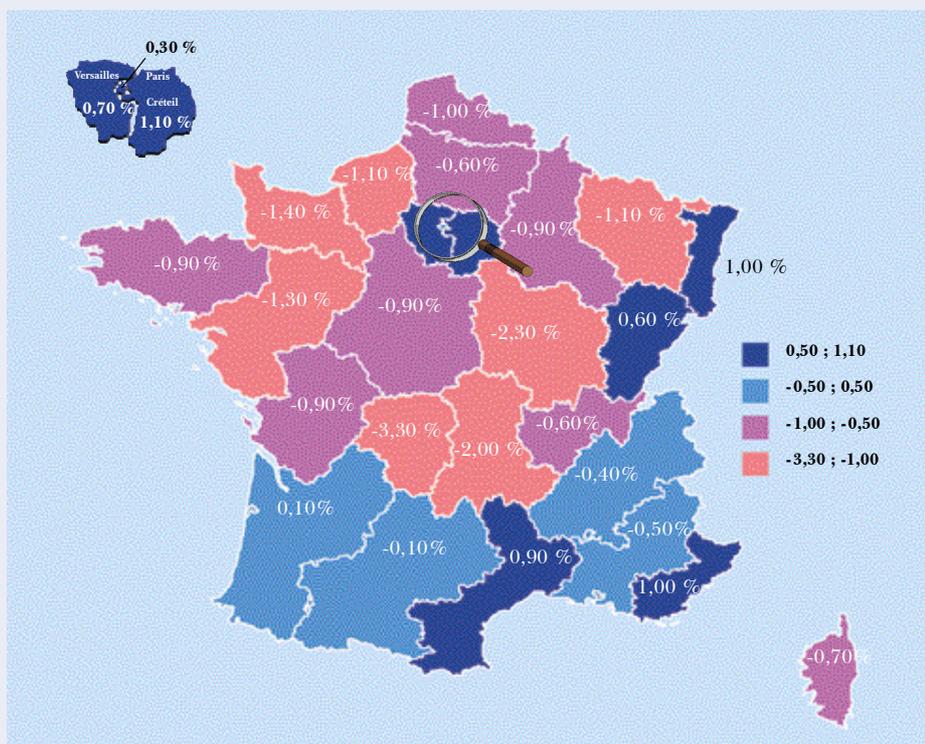
* À la rentrée 2004, hors enseignement agricole.

Évolution des effectifs par académies dans le 1^{er} degré

L'augmentation des effectifs du premier degré se trouve essentiellement dans les académies de l'Ouest : Nantes et Rennes. Elle correspond à une augmentation de la population des 0-4 ans supérieure à 10 % entre 1999 et 2004 (données Insee) et aux caractéristiques du réseau enseignement catholique de ces académies : densité et capacité d'accueil.



ACADÉMIES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	ÉVOLUTION
AIX-MARSEILLE	25 701	26 018	26 232	26 721	26 980	26 794	- 0,69 %
AMIENS	18 895	18 756	18 620	18 697	18 562	18 529	- 0,18 %
BESANÇON	9 728	9 582	9 409	9 340	9 121	9 201	0,88 %
BORDEAUX	29 226	29 369	29 290	29 972	29 999	29 615	- 1,28 %
CAEN	27 000	26 515	26 168	26 178	26 111	25 812	- 1,15 %
CLERMONT-FERRAND	19 258	19 100	19 013	19 687	19 668	19 594	- 0,38 %
CORSE	1 211	1 132	1 124	1 121	1 108	1 064	- 3,97 %
CRÉTEIL	23 742	23 506	23 382	23 742	23 630	23 636	0,03 %
DIJON	12 189	12 057	12 097	12 019	12 125	11 858	- 2,20 %
GRENOBLE	40 752	40 361	40 170	40 697	40 528	40 290	- 0,59 %
LILLE	92 074	90 700	89 937	89 525	89 617	89 373	- 0,27 %
LIMOGES	3 365	3 291	3 259	3 312	3 230	3 335	3,25 %
LYON	54 308	54 255	53 983	53 701	53 504	53 022	- 0,90 %
MONTPELLIER	26 508	26 512	26 347	27 076	26 863	26 653	- 0,78 %
NANCY-METZ	14 701	14 077	13 755	13 275	13 305	13 295	- 0,08 %
NANTES	127 058	127 031	127 854	130 497	131 874	132 769	0,68 %
NICE	13 385	13 378	13 455	13 525	13 584	13 454	- 0,96 %
ORLÉANS	23 653	23 348	23 283	23 363	23 365	23 293	- 0,31 %
PARIS	26 972	27 367	27 425	27 503	27 277	27 280	0,01 %
POITIERS	18 527	18 202	17 939	18 390	18 453	18 582	0,70 %
REIMS	12 742	12 525	12 368	12 353	12 214	12 083	- 1,07 %
RENNES	118 874	118 832	119 277	122 632	123 845	125 779	1,56 %
ROUEN	16 925	16 693	16 503	16 507	16 530	16 636	0,64 %
STRASBOURG	7 410	7 566	7 608	7 544	7 622	7 686	0,84 %
TOULOUSE	31 160	30 780	30 779	31 517	31 607	31 738	0,41 %
VERSAILLES	38 304	38 506	38 577	38 742	38 852	38 769	- 0,21 %
TOTAL	833 668	829 459	827 854	837 636	839 574	840 140	0,07%

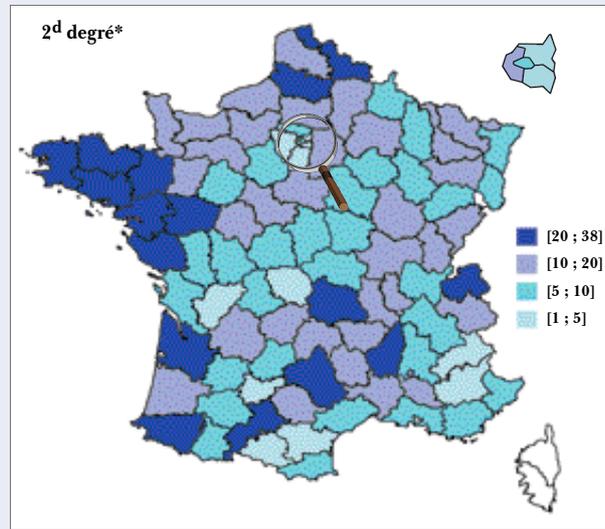
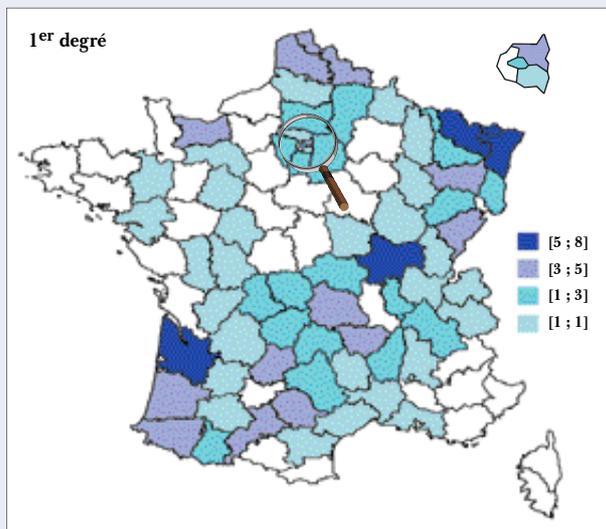


Évolution des effectifs par académies dans le 2^d degré

Dans le second degré, les augmentations des effectifs se font essentiellement sentir dans l'académie d'Ile-de-France ainsi que dans celles de Montpellier, Nice, Strasbourg et Besançon. Cependant, si globalement les effectifs des lycées restent stables ou se trouvent en augmentation, ceux des collèges subissent une baisse notamment en sixième.

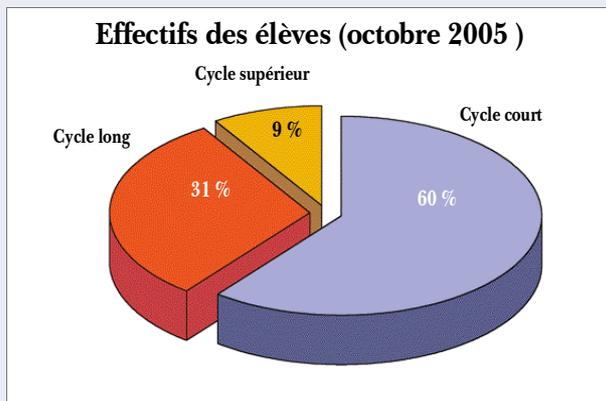
ACADÉMIES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	ÉVOLUTION
AIX-MARSEILLE	40 190	40 769	41 451	44 984	45 455	45 236	- 0,48 %
AMIENS	28 754	28 514	28 691	28 651	28 601	28 426	- 0,61 %
BESANÇON	15 679	15 255	15 102	14 892	14 805	14 897	0,62 %
BORDEAUX	43 905	43 723	43 679	44 161	44 331	44 381	0,11 %
CAEN	31 885	31 185	30 698	30 224	29 760	29 333	- 1,43 %
CLERMONT-FERRAND	26 073	25 502	24 899	24 567	24 331	23 835	- 2,04 %
CORSE	1 447	1 474	1 470	1 536	1 521	1 511	- 0,66 %
CRÉTEIL	41 556	42 343	42 853	43 628	43 804	44 274	1,07 %
DIJON	19 759	19 957	20 058	20 069	20 234	19 774	- 2,27 %
GRENOBLE	55 585	55 948	56 815	57 190	57 238	57 029	- 0,37 %
LILLE	111 594	111 224	109 972	109 268	108 846	107 753	- 1,00 %
LIMOGES	5 786	5 591	5 429	5 245	4 887	4 725	- 3,31 %
LYON	71 328	71 430	71 332	71 771	71 266	70 819	- 0,63 %
MONTPELLIER	33 536	33 837	34 491	35 069	35 312	35 627	0,89 %
NANCY-METZ	33 148	32 802	32 219	32 216	32 185	31 823	- 1,12 %
NANTES	123 937	123 033	122 727	122 660	121 958	120 388	- 1,29 %
NICE	20 331	20 539	20 906	21 056	21 250	21 467	1,02 %
ORLÉANS-TOURS	31 756	31 727	31 718	31 483	31 373	31 103	- 0,86 %
PARIS	42 748	43 763	43 821	44 400	44 806	44 936	0,29 %
POITIERS	21 065	20 858	20 566	20 479	20 541	20 354	- 0,91 %
REIMS	20 688	20 464	20 384	20 111	20 078	19 890	- 0,94 %
RENNES	116 583	115 339	114 435	113 264	113 234	112 170	- 0,94 %
ROUEN	28 298	28 215	28 211	28 025	28 067	27 766	- 1,07 %
STRASBOURG	18 186	18 395	18 683	18 811	18 861	19 045	0,98 %
TOULOUSE	38 776	38 713	38 899	39 441	39 732	39 674	- 0,15 %
VERSAILLES	69 183	70 238	70 912	71 762	72 522	73 035	0,71 %
TOTAL	1 091 776	1 090 838	1 090 421	1 094 963	1 094 998	1 089 271	- 0,52 %

Répartition géographique des internats par départements

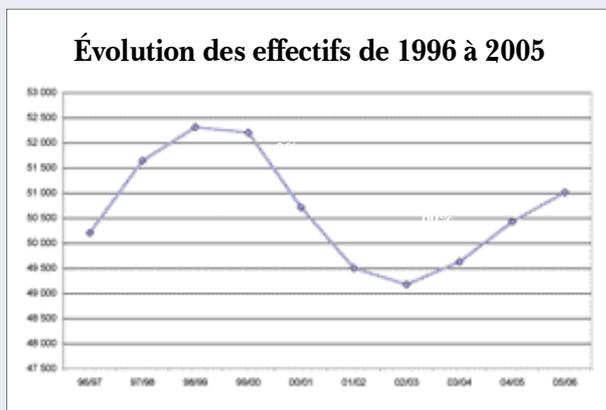


* Hors enseignement agricole.

Les chiffres de l'enseignement agricole¹



97,35 %



Les établissements et les publics en formation

203 établissements répartis dans 18 régions métropolitaines, deux Tom (Nouvelle-Calédonie, Polynésie) et un Dom (La Réunion).

Les élèves

En septembre 2005, 51 013 élèves (soit 30 % des élèves de l'enseignement agricole de France), dont environ 57 % de filles et 43 % de garçons :

- 30 836 élèves (60 %) en cycle court (de la CLIPPA au BEPA²) ;
- 15 659 élèves (31 %) en cycle long (de la 2^{de} à la terminale) ;
- 4 518 élèves (9 %) en cycle supérieur court (BTS³) ;
- 60 % des élèves sont boursiers ;
- 39 % des élèves sont internes ;
- 50 % des élèves sont demi-pensionnaires ; 11 % sont externes ;
- 4 410 stagiaires en formation continue (chiffre 2003) ;
- 2 658 apprentis ;
- 3 170 élèves-ingénieurs inscrits dans les cinq écoles de la Fesia⁴ associées au Cneap.

Les personnels

- 200 chefs d'établissement.
- 5 300 enseignants et documentalistes.
- 2 200 personnels administratifs et techniques.
- 500 formateurs d'adultes ou d'apprentis.
- 1 000 personnels de la vie scolaire.

Les familles et les associations

- 200 associations responsables.
- 3 000 administrateurs bénévoles.
- 48 000 familles.

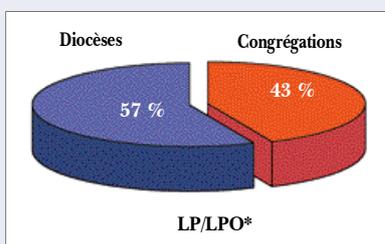
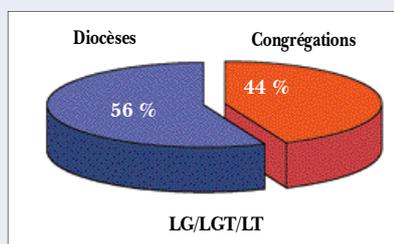
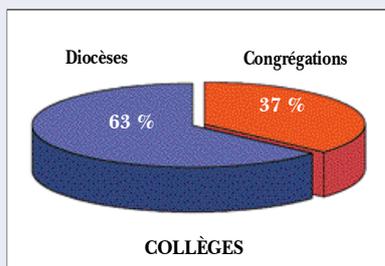
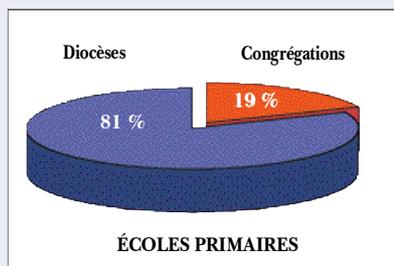
1. Source : Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap).

2. Respectivement : Classe d'initiation préprofessionnelle en alternance ; Brevet d'études professionnelles agricoles.

3. Brevet de technicien supérieur agricole.

4. Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture.

Présence des congrégations dans l'enseignement catholique



* Lycées d'enseignement général / Lycées d'enseignement général et technique / Lycées technologiques.

* Lycées professionnels / Lycées polyvalents

Montant des contributions*

	Province	Paris et grandes villes
Écoles	de 150 à 300 €	de 300 à 800 €
Collèges	de 300 à 500 €	de 600 à 1 000 €
Lycées	de 400 à 700 €	de 800 à 1 200 €

* Par élève et par an, recommandées par la Fnogec.

Attention : ces fourchettes de contributions recommandées pour répondre aux besoins légalement non couverts par les collectivités publiques, n'intègrent pas la cantine, les garderies, les études surveillées, et bien sûr un éventuel internat ; ainsi que ce qui relève de participations facultatives, telles assurances, activités sportives, sorties culturelles ou linguistiques et transports. Au total, ces contributions représentent entre 20 et 40 % des ressources annuelles des établissements.

Personnel salarié des organismes de gestion

Le personnel salarié des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Ogec) se compose de :

- 85 % des personnes ont un contrat à durée indéterminée ;
- 8 % ont un contrat à durée déterminée ;
- 7 % ont un contrat particulier parmi les formules suivantes par ordre établi en fonction du nombre de personnes concernées : contrat emploi consolidé, contrat emploi solidarité, contrat emploi jeune, contrat initiative emploi, contrat de qualification jeune, contrat d'apprentissage, contrat d'insertion associatif, contrat de qualification adulte, contrat d'adaptation.

À partir des données actuelles, on peut estimer le nombre de personnes salariées des Ogec à 68 000.

Elles se répartissent de la manière suivante :

	Contrat à durée indéterminée	Contrat à durée déterminée
Employés ¹	45,9 %	39,9 %
Cadres ²	21,8 %	15,4 %
Surveillance ³	18,6 %	27,4 %
École ⁴	9,7 %	12,0 %
Animateurs en pastorale	1,9 %	1,2 %
Animateur-éducateurs	1,5 %	3,5 %
Documentalistes	0,6 %	0,6 %
Total	100 %	100 %

1. Accueil, secrétariat, comptabilité, administration, entretien, cuisine.

2. Chefs d'établissement, adjoints de direction, cadres pédagogiques, formateurs, intendants, économes, etc.

3. Internat, demi-pension, externat.

4. Agents des classes maternelles et enfantines, etc.

- Les animateurs en pastorale sont environ 1 250.
- Les animateurs-éducateurs sont environ 1 130.
- 300 documentalistes sont rémunérés par les Ogec.

Part d'un temps plein

	Moins de 50 %	50 %	60 à 90 %	TP
Employés	14,8 %	11,8 %	30,6 %	42,9 %
Cadres	20,4 %	7,7 %	10,9 %	61,0 %
Surveillance	19,6 %	9,5 %	24,6 %	46,3 %
École	9,3 %	12,4 %	45,3 %	32,9 %
Anim.-éducateurs	26,3 %	5,1 %	13,6 %	55,0 %
Anim. en pastorale	34,8 %	30,0 %	17,7 %	17,5 %
Documentalistes	20,3 %	24,2 %	27,5 %	28,0 %
Total	16,8 %	10,9 %	27,0 %	45,3 %

- 45 % des personnes assurent un temps plein, 16 % moins d'un mi-temps.
- Dans l'enseignement catholique, nombreux sont ceux dont le temps complet se répartit entre plusieurs fonctions :
 - le chef d'établissement, l'adjoint de direction, etc. sont aussi enseignants ;
 - l'animateur en pastorale, l'animateur-éducateur, le documentaliste peuvent aussi être pour un temps enseignants ;
 - le surveillant est souvent étudiant.
- Si 43 % des employés assurent un temps plein, 15 % ont moins d'un mi-temps.
- La majeure partie des animateurs en pastorale (35 %) assure moins d'un mi-temps dans cette fonction. Seuls 17,5 % sont à temps complet.

ec-ol est l'outil de recueil de données de l'enseignement catholique : <https://www.ec-ol.org>

(publicité)

« *Recette pour mieux vivre ensemble entre élèves. Il faut : une pincée d'amour, une louche de respect, saupoudrer de confiance, ajouter la levure discipline, verser dans le moule solidarité, cuire 45 minutes d'amitié. Ne soyez pas racistes envers ce gâteau !* » Ce « récit de réussite » des élèves de 6^e de l'ensemble scolaire Jeanne-d'Arc de Castelnaudary (Aude) symbolise la démarche de la journée des communautés éducatives du 2 décembre 2005 dont nous rendons compte dans ce dossier :



2 décembre 2005 : parole tenue !

L'homme de l'ère technologique risque d'être victime des succès mêmes de son intelligence et des résultats de ses capacités d'action s'il se laisse prendre par une atrophie spirituelle, par un vide du cœur... », énonçait par Benoît XVI dans son message de Noël. Et le pape invitait chacun d'entre nous à une attitude d'humilité : « À Noël, le Tout-Puissant s'est fait petit enfant et il demande aide et protection ; sa façon d'être Dieu provoque notre façon d'être hommes ; le fait qu'il frappe à nos portes nous interpelle, interpelle notre liberté et nous demande de revoir notre rapport à la vie et notre façon de l'envisager. » Cette parole sur l'homme, l'auquel le pape invitait chacun d'entre nous et le regard d'espérance qu'il nous faisait partager se retrouvent dans les Cahiers de la réussite rédigés par milliers par les communautés éducatives le 2 décembre dernier.

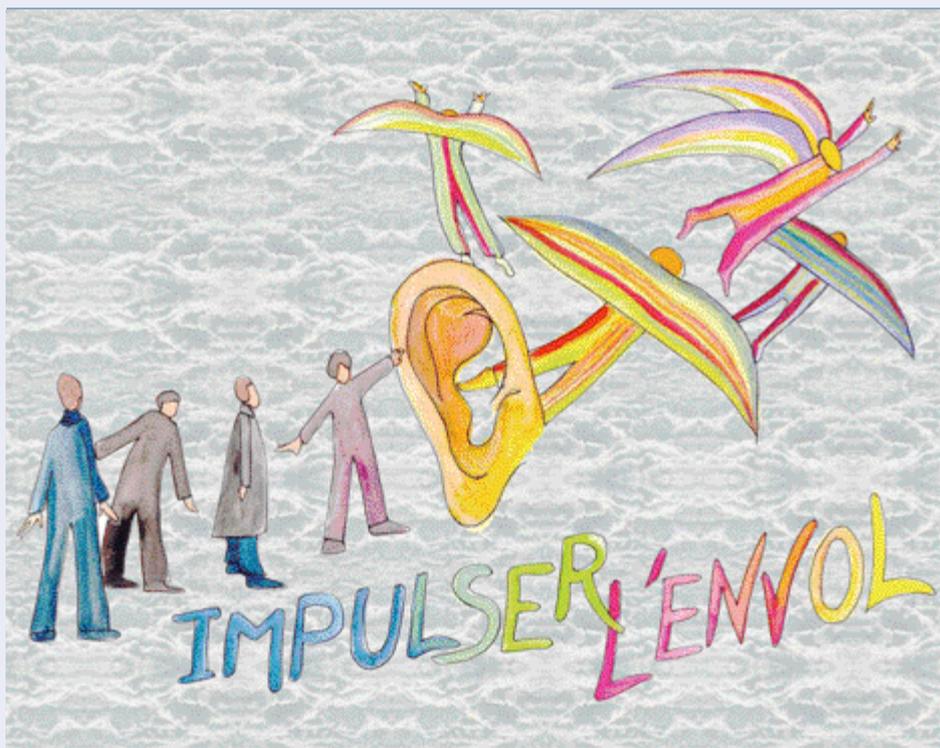
S'il convient, bien entendu, que l'école soit le lieu de l'intégration des savoirs et des compétences, elle est aussi un espace qui doit donner à chacun l'ambition de la confiance, l'ambition de la solidarité et l'ambition de l'avenir. La démarche des assises fondée, cette année, sur le partage de réussites et la compréhension de leurs significations, a montré par exemple qu'il ne doit pas y avoir de honte, pour les adultes comme pour les jeunes, à demander de l'aide, de la reconnaissance, de l'encouragement, de l'accompagnement. Dire ses réussites, exprimer les conditions dans lesquelles elles se sont inscrites, traduire ses aspirations ne peuvent se faire que dans un climat de sincérité et d'écoute, qu'au travers d'une volonté réciproque de voir en chacun des possibilités de grandir et de réussir. Or, à la lecture de nombreux témoignages, il ap-

paraît que l'un des traits essentiels de cette journée des communautés éducatives, réside dans son ambiance générale. Les échanges furent directs, denses et positifs. Ils ont concerné de façon « naturelle » tous les membres de la communauté éducative. Le fait de mettre de côté les cahiers de doléances, au profit des petites et grandes réussites de chaque personne, a permis d'apporter un nouvel éclairage sur les raisons de croire et d'espérer en l'école et la communauté éducative qui l'anime. Reste à présent à voir comment tous ces récits de réussite donnent chair et nourriture au projet éducatif de l'enseignement catholique ainsi qu'au projet de chaque établissement. Les états généraux de l'évaluation et de la réussite d'avril 2006 y puiseront leur réflexion.

GILLES DU RETAIL

Accroche ta charrue à une étoile

La diversité des initiatives prises le 2 décembre 2005 a fait le succès de cette journée. Si on ne peut dès maintenant en donner une image d'ensemble, on ne prend guère de risque en affirmant que ces actions ont en commun un esprit et une volonté : aller à l'essentiel en partageant à la fois notre réalité quotidienne et l'espérance qui nous fait vivre.



Plus haut, plus loin, ensemble. La réussite que le lycée professionnel Saint-Louis, à Auray (Morbihan) a eu envie d'illustrer.

Une fois encore élèves, enseignants, parents, personnels administratifs et de service se sont posés pour s'interroger mutuellement autour de ce qui fait le projet de vie et d'apprentissage de la communauté éducative. Finalement, dans le quotidien toujours trop rempli du fonctionnement d'un établissement scolar-

re, à quoi tenons-nous ? Que visons-nous réellement ? Quelle conception du développement et de la réussite de la personne souhaitons-nous mettre en œuvre ?

L'esprit tient à cette énergie mise à oser prendre « le temps de l'essentiel », celui de la rencontre, de la disponibilité qui permettent la relation, l'écoute de chacun. La volonté tient, elle, au

souci d'enraciner cette aspiration à interroger l'essentiel dans une approche concrète, pragmatique qui essaie de relier, selon la formule consacrée maintenant, le dire et le faire. Il s'agit bien de creuser le sillon d'une action plus réfléchie, vécue de façon concertée.

Pour baliser le chemin qui nous conduira jusqu'aux états généraux de l'évaluation et de la réussite, les 4 et 5 avril prochain, et au moment où avec les pilotes diocésains nous nous plongeons dans l'analyse et la mise en valeur des Cahiers de la réussite, on peut, d'ores et déjà, retenir quelques points marquants de cette journée du 2 décembre 2005.

Les Cahiers de la réussite nous disent qu'il est toujours possible d'allier lucidité et espérance, exigence et humilité, prise en compte de chacun et projet commun.

Nous appuyons cette première analyse sur les échos recueillis par les pilotes diocésains et sur la lecture des 700 premiers Cahiers déposés sur le site internet des assises¹.

Un contre-pied porteur d'espérance : l'entrée par la réussite

Visiblement, la proposition faite de centrer cette journée sur une prise en compte des réussites a connu un fort écho. Beaucoup ont dit s'être sentis « libérés » par cette approche. Donner la parole sur ce qui a grandi, fructifié, par exemple, depuis les engagements pris

l'année dernière, a favorisé une atmosphère, un climat, un ton. Le danger est, bien sûr, de vouloir euphémiser, minorer, ou pire cacher ce qui n'est pas satisfaisant, ce qui n'a pas abouti, ce qui a blessé. Pourtant, faire de cette prise en compte un « préalable » pour oser regarder la face moins positive des choses, se révèle ne pas être une simple « ficelle », une habileté, une astuce d'animation mais bien un changement de position, de regard, de culture dans l'évaluation.

Une forte volonté de « tenir parole »

Un grand nombre de Cahiers témoignent d'une volonté de continuité, d'approfondissement par rapport à ce qui avait été vécu lors de la première journée des communautés éducatives de décembre 2004. À partir des 7 familles de défis éducatifs proposées par le document « Tenir parole² », à partir des engagements pris l'année dernière, on a mesuré le chemin parcouru, aussi modeste soit-il, on a continué à écouter les uns et les autres pour, comme le dit un Cahier, « resserrer » notre action, la rendre plus lisible, plus commune. Pour les équipes concernées, le principe de s'arrêter maintenant régulièrement pour permettre un vrai temps commun à tous, semble souvent une évidence.

Une avancée dans la prise en compte de chacun dans la communauté éducative

Comme en 2004, beaucoup ont été frappés par les prises de parole de ceux que l'on n'a pas encore toujours pris l'habitude d'écouter et d'entendre. Des efforts importants ont été mis en œuvre en 2005 pour mieux donner les moyens aux élèves d'avoir une parole construite dans ce temps de pause. D'autre part, cette journée a apporté la confirmation de l'importance que peut prendre la parole des personnels d'encadrement, de service et d'administration pour la vie de la communauté éducative. Cette fois-ci, encore, c'est souvent d'eux que sont venus des témoignages, des engagements qui ont marqué.

Le développement du sentiment d'appartenance

Là encore, les témoignages sont nombreux et très divers, mais indiquent bien que c'est sans doute le premier effet de ces journées pour ceux qui les ont vécues dans l'esprit des assises. Elles contribuent à faire s'effriter les cloisons et l'enfermement dans la routine quotidienne. À cette occasion, on se découvre ou l'on se redécouvre, on met des mots sur ce qui nous est commun, sur ce que l'on vise, et parfois sur ce qui fait mal.

Le développement d'actions de réseau et d'échanges pour articuler les différents niveaux d'enseignement

Un nombre grandissant d'établissements ont fait de cette journée une occasion d'ouverture et de rencontre. Après avoir travaillé « entre nous », il est apparu important de mettre en commun, de casser des images mutuelles toutes faites entre l'école et le collège, le collège et le lycée, entre établissements voisins ou appartenant à un même réseau. Pour cela, le travail autour de problèmes communs, d'objets de confrontation ou d'approfondissement, a permis une autre forme de décloisonnement, à la grande satisfaction des participants.

Une prise de conscience des enjeux de l'évaluation et de la conception de la réussite

Cette journée marquera pour bien des communautés éducatives une étape dans la réflexion sur la façon dont est vécue l'évaluation et sur la conception de la réussite dont sont porteurs enseignants, parents, élèves. Faire le pari d'animations à partir des réussites de la communauté éducative entraîne vite à interroger ce que disent nos pratiques, nos modes d'action, nos organisations de notre projet de fond. Lors de nombreux échanges ou débats, on a pu ainsi prendre la mesure du caractère étriqué, utilitariste, réducteur de la conception de la réussite que nous vivons au quotidien. Évaluation morcelée et répétitive, angoisse des adultes devant l'orientation et les résultats des jeunes, décalage permanent des attentes de ces mêmes adultes qui ne laissent plus le temps aux enfants de grandir, prédominance des exigences de forme sur l'ambition de former d'abord des « hommes debout » qui pensent et qui se situent en acteurs du monde d'aujourd'hui, passivité par rapport aux stéréotypes véhiculés par la société de consommation en matière de réussite, absence de proposition quant au projet chrétien pour l'Homme, autant de constats, autant d'aiguillons pour oser réinterroger le projet éducatif de l'établissement.

Une étape et un ferment pour les futurs états généraux de l'évaluation et de la réussite des 4 et 5 avril 2006

Ce questionnement qui marque une prise de conscience importante sera l'un des ferments de ces états généraux. Ils réuniront les délégations de tous les diocèses pour, d'une part, mettre en lumière l'essentiel de ces Cahiers de la réussite, et pour, d'autre part, incarner, mettre des mots pour tous

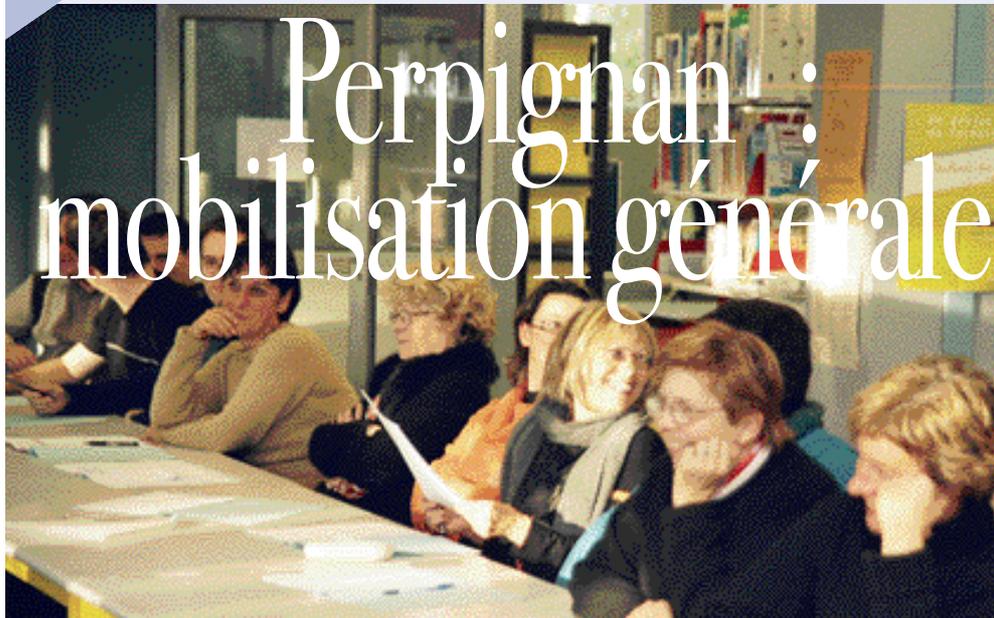
sur les fondements anthropologiques du projet éducatif de l'enseignement catholique. Sans se payer de mots, que pouvons-nous dire de notre conception de l'Homme, de son développement à la lumière de l'Évangile pour relire et approfondir la vie de l'établissement ? Entre célébration et réflexion, ces états généraux marqueront un point d'étape dans cette démarche d'assises. Ils essaieront de catalyser les attentes exprimées ces derniers mois et d'éclairer la route de chacun.

Alors, le dicton qui tient lieu de titre à cet article et que nous a rappelé Jacky Prêt, animateur à la direction diocésaine de Poitiers et pilote diocésain des assises, pourra-t-il trouver sa saveur et toute sa force ? Il nous redit l'esprit des assises. La charrue à laquelle nous nous sommes attelés collectivement est celle de l'enfouissement dans le réel, dans le nu de la relation éducative au quotidien. Il n'y a pas de sillon qui dise son nom sans ténacité ni modestie. Il n'y a plus de sillon sans une véritable alliance des forces des éducateurs. L'étoile est bien celle que réclament avec force les jeunes – à qui sait écouter – et qu'il nous faut faire grandir dans nos pratiques éducatives. Cette étoile n'est-elle pas celle qui évoque l'inattendu de la personne au cœur de nos engagements et qui redit qu'éduquer est d'abord affaire d'espérance partagée ? Pas plus la charrue que l'étoile ne se décrètent. Pas plus la charrue que l'étoile ne peuvent trouver sens si l'on n'ose pas regarder en même temps ce qui empêche, ce qui dort, ce qui blesse. Pourtant, elles apparaissent bien vivantes, aussi parcellaires soient les avancées, aussi modeste soit, en apparence, le chemin parcouru. Dans un temps où s'affichent le pessimisme et la désillusion, parfois même le cynisme en matière d'éducation, les Cahiers de la réussite déjà reçus nous disent avec force qu'il est toujours possible d'allier lucidité et espérance, exigence et humilité, prise en compte de chacun et projet commun. Les réussites évoquées sont toujours qualifiées de « petites » ou « modestes ». Pour un peu on ne les aurait même pas soulignées. Nous osons partager ici la conviction que c'est dans cet enfouissement dans le quotidien que se tisse aussi le fil de l'avenir dans les aléas, les doutes, les coups d'arrêt mais aussi les rencontres, les découvertes, les progrès.

**CHRISTIANNE DURAND,
YVES MARIANI**

1. À l'adresse : www.assises.org

2. Hors-série d'enseignement catholique actualités, publié en août 2005.



Perpignan : mobilisation générale

Dans tous les établissements catholiques de Perpignan, les enseignants ont multiplié les échanges sur le thème de l'orientation. Avec au bout un gros indice de satisfaction et une demande : continuer et concrétiser.

Dans la grande salle du CDI¹ de Notre-Dame-de-Bon-Secours, lycée d'enseignement général et technologique, autour de la grande table, les constats fusent : « *On sent une vraie douleur chez certains, avec un profond questionnement, du type : "À quoi sert l'école ? Pour quoi est-on là ?"* » La cinquantaine de profs de seconde et troisième avait beaucoup à raconter, le vendredi 2 décembre 2005. Visiblement heureux de s'exprimer et d'échanger avec leurs collègues, ils débattent sur une question précise : la mise en œuvre d'une démarche commune à propos de la liaison troisième-seconde. « *Cette journée est l'aboutissement d'un long travail de*

Faire de la note un facteur d'encouragement.

flexion de l'ensemble du personnel sur les assises nationales, rappelle Alain Clet, directeur de l'établissement. Nous nous sommes orientés vers les thèmes indissociables de l'évaluation et de l'orientation des élèves. Quel que soit le moment considéré dans la scolarité d'un élève, nous pensons que nos établissements véhiculent les mêmes valeurs éducatives qui fondent l'enseignement catholique. Toute

décision d'orientation relève d'une concertation éclairée et cohérente. »

D'où ce partage des expériences et la confrontation des vécus de ces enseignants venus de tout le grand Perpignan. Même travail, dans cinq autres groupes de réflexion, constitués à partir d'un retour de questionnaires, où furent abordés des thèmes aussi divers que l'apprentissage des langues, les critères d'intégration aux classes préparatoires aux grandes écoles, ou les études post-bac.

Mais le lycée Notre-Dame-de-Bon-Secours n'était pas le seul établissement perpignanais impliqué. Dans la capitale de la Catalogne française, tous les établissements ont voulu participer pleinement à cette journée. Concrètement, le matin était consacré à un travail de réflexion, et l'après-midi, la possibilité était offerte à chacun d'échanger sur six propositions dont : « *Détecter les difficultés et grandir par l'intériorité* », à Notre-Dame-des-Ânges ; « *Le passage de la maternelle au CP* », à Saint-Louis ; « *L'évaluation-orientation CM2- 6^e* », à Saint-Jean ; « *L'utilisation des cahiers d'évaluation pour détecter les difficultés* », à Saint-Joseph...

Contigu à la cathédrale Saint-Jean et son magnifique Campo Santo, à deux pas du Castillet, le Cours Maintenon a vécu, en ce début

d'après-midi de vendredi, une animation inhabituelle. Les élèves ont déserté les cours de récréation et la grande salle d'étude, pour être remplacés par près d'une centaine d'enseignants, tous très motivés. Coordinateur de l'ensemble de cette journée à Perpignan, André Pelras, qui dirige Maintenon, montre sa satisfaction de voir que tous les établissements du secteur sont représentés pour ce « *temps de pause et de réflexion* », sur le thème « *L'évaluation abordée dans le cadre de la relation* ».

En amorce du débat, qui se fera par petits groupes de 10 à 12 personnes, une enquête auprès des élèves, propose quelques pistes. Si le contrôle des connaissances en 6^e et 5^e, « *c'est vérifier si l'élève apprend ses leçons régulièrement et surtout contrôler s'il comprend ce qu'il apprend* », l'évaluation pour les 4^{es} est destinée à « *faire progresser l'élève dans son apprentissage* », et pour les 3^{es} à « *connaître les acquis d'un élève pour l'aider à enrichir son savoir sans le sanctionner, ni le dévaloriser...* ». De quoi nourrir les idées de chaque groupe de travail.

Pas d'étiquette

« *Il n'y a pas d'évaluation type et chaque enfant est unique* », dit une prof d'espagnol de Jeanne-d'Arc, alors qu'une directrice du primaire explique qu'il faut « *dédramatiser la note, pour en faire un facteur d'encouragement* ». Et une professeur des écoles de compléter : « *Il est important de ne pas mettre une étiquette.* » Dans un groupe voisin, une enseignante parle de son expérience en « *4^e à projets* » où l'on essaye de travailler autrement : « *Les élèves prennent les choses en main, s'approprient les connaissances et travaillent à des échanges. Il y a des moments extraordinaires...* »

Retour à Bon-Secours pour une mise en commun des groupes de travail, en présence d'Alain Clet et de son adjoint, Yann Fressigné. « *Il est évident que tout le monde n'était pas d'accord, rapporte Jean-Luc. Mais si les avis divergent, l'important c'est que tous ont pu s'exprimer et souhaitent se revoir pour continuer à échanger.* » Dans ce groupe comme dans d'autres, les paroles ne sont pas restées vaines. Elles ont abouti à des décisions : accompagnement d'élèves en difficulté, liaison entre matières respectives, travail sur des outils qui aident à l'orientation, évaluation en termes de connaissances, etc. Avec, au bout de tous ces rapports, une supplique : « *Aidez-nous à mettre en place une suite, une concrétisation à cette réflexion.* » Bref, un Cahier de la réussite pour les enseignants !

BRUNO GRELON

1. Centre de documentation et d'information.

Remue-méninges à l'Adoration

À l'école maternelle et élémentaire de l'Adoration¹, à Rennes, le 2 décembre 2005, institutrices, personnel de service, directeur et mamans déléguées ont échangé. Sujet du jour : « Comment mieux vivre l'école ? »

Il a fallu bousculer des emplois du temps, faire garder les enfants, se remémorer les engagements pris il y a un an, retrouver des documents sonores et visuels, tirer des grilles de questionnaires pour tous les participants, trouver une salle assez grande pour y installer les chaises en rectangle

ouvert... Et c'est parti ! Une journée de remue-méninges, remue-souvenirs, haut les cœurs et notes studieuses sur *paper-board* après discussions et mises au point en petits groupes, moyens groupes, puis grande assemblée, une fois les déléguées des parents arrivées en début d'après-midi. Un 2 décembre sinon révolutionnaire, du moins fort, nourri et plein d'espoir. Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, l'avait bien dit – sur magnétophone – en début de journée : « *N'ayez pas peur de la parole, signe de partage, de confiance et d'optimisme.* » Elle a circulé, même si les chaises n'ont pas bougé : à

droite les maîtresses, à gauche, les agents de service, au milieu, le directeur. Après tout, les regards en disent long et les mots passent, eux, d'une oreille à l'autre ! Les échanges par petits groupes en début de matinée sont loin de tourner à la séance d'autosatisfaction.

« *Il y a des solutions, encore faut-il prendre des risques.* »

La concertation entre membres de l'équipe, soulignée comme indispensable dans les engagements 2004 ? Elle a progressé entre enseignantes de maternelle et d'école élémentaire, mais il reste des progrès à faire pour

instaurer un véritable échange avec les personnels de service, note-t-on. Dresser une liste des anniversaires des adultes – bonne idée surgie l'an passé – c'est bien, encore faut-il faire – vraiment – la fête !

Les horaires des Asem², qui travaillent entre vingt et vingt-cinq heures, associés à des mi-



Concertation. À l'école de l'Adoration, on fait le point en équipe sur les engagements pris en 2004.

temps d'institutrices ? Ils laissent peu de place pour autre chose que des rencontres-courants d'air et obligent souvent les petits à se confronter à trois personnes différentes dans la même journée. Maryse « ose » cette remarque – reprise ultérieurement dans d'autres groupes – et suggère de la mettre à l'ordre du jour d'une prochaine concertation pour les maternelles.

Côté rose, la colonne est pleine, elle aussi ! Décloisonnement en maternelle lors de séances de découverte de la civilisation anglaise – en anglais –, pastorale organisée sur un thème commun. L'engagement avait été pris, il y a un an, d'aider les enfants à développer leur esprit civique ? Le règlement de

vie collective a été élaboré et sera effectif en 2006, mais d'ores et déjà les enfants ont « adopté » ce qui fut à l'origine une punition et tend à devenir une passion collective : balayer la cour. « *Nous en sommes au troisième balai depuis la rentrée* », déclare en souriant Christine, chargée de l'accueil.

Alors réussir, c'est quoi ? « *C'est indissociable des verbes travailler et se former* », « *Se dépasser* », « *Quand les enfants sont heureux de venir à l'école.* » Parfois, on se heurte à des « rocs » comme celui-ci : « *Il m'arrive de me sentir coincée quand j'accompagne un enfant en difficulté, arrivé au terme du temps officiellement accordé par l'école pour avoir fait les acquisitions voulues. Voilà, l'es obligé de l'arrêter mon petit bonhomme ! Alors qu'il suffirait souvent d'un mois de plus.* » Suggestion émise par un membre du groupe : « *Si nous essayions de travailler vraiment en cycle ? Il y a des solutions, encore faut-il prendre des risques.* » Et dans une « école de centre-ville », comme on dit, les « mélanges » de niveaux ne sont pas forcément bien vécus par tous.

Quand Jean-François Helbert, le directeur, demande : « *Quelle réussite de notre communauté éducative aurions-nous envie de partager ?* » La réponse est unanime : « *Nous privilégions l'accueil des enfants et des parents en nous rendant disponibles pour une écoute de qualité avec chaleur et humanité.* »

Mamans ravies

Tout le monde se souvient, ici, de Mathilde, Violette, Nicolas, des enfants « différents » qui ont trouvé leur place dans l'école puis au collège et éclairent la voie des plus petits aujourd'hui. Car les enfants, en citant une expérience de réussite qui leur a donné

du courage ont choisi, après « *les félicitations des parents et des enseignants* », « *la réussite professionnelle des parents et celle d'un frère ou d'une sœur* ». Enfants, soutiens les uns pour les autres... et, par ailleurs, si soucieux de « *réussir pour faire plaisir aux parents* » – en l'occurrence des mamans ravies de pouvoir échanger, cet après-midi-là. Elles étaient prêtes à se remettre en cause, elles aussi : « *Nous sommes de plus en plus fusionnelles avec nos enfants, or eux, c'est pas nous ! Les aider à réussir c'est prendre de la distance tout en restant présentes !* »

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Adresse : 63 rue d'Antrain, 35700 Rennes. L'école compte 314 élèves de maternelle et primaire.
2. Agents scolaire des écoles maternelles.

Une journée... réussie

Récits à chaud, recueillis par Élisabeth du Closel et Jean-Louis Berger-Bordes.

Jean-François Bodineau,
directeur du collège Saint-Joseph,
à Chemillé (Maine-et-Loire)

Depuis trois ans, sur une idée de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel), nous travaillons sur les enjeux du collège. Vingt propositions ont émergé et, toujours, mis en avant, le thème du respect. Ça a été notre point de départ pour écrire une charte de vie du collège. Cela va bien avec le regard porté sur l'élève. Nous sommes tous différents, tout le monde a droit au respect. Voilà notre point fort. Reste à faire appliquer cette charte. Nous avons demandé à chaque élève de la signer et de la faire signer par deux adultes, un prof mais aussi un membre du personnel avec lequel il a au moins de contacts. Cette signature signifie que l'on parle bien d'accompagnement et de responsabilité individuelle vis-à-vis de l'enfant pour mener à une responsabilité collective partagée pour mieux vivre ensemble.

**Laure Payen, responsable
pastorale, lycée professionnel
Louise-de-Marillac, à Lille (Nord)**

Notre réussite ? La journée du 2 décembre. Tout le monde est sorti content, avec le sourire. Cela a redynamisé les enseignants. Ça n'était pas évident. Certaines de nos classes sont difficiles. Mais nous avons cassé les groupes-classes pour qu'il y ait rencontre, débat, dans de bonnes conditions. La réussite que nous voudrions prolonger ? Que jeunes et adultes mettent en pratique deux propositions avancées par les élèves en réponse aux questions « *Qu'attend-on d'un élève pour qu'il réussisse sa formation et vive bien au lycée ?* », « *Qu'attend-on des membres de la communauté éducative pour que nos formations se passent bien et que l'on vive bien au lycée ?* » Parmi ces

propositions : l'envie de beau, ne pas se décourager, être juste, souriant, poli, à l'écoute, être patient, se respecter, tenir compte des situations de chacun, ne pas être moralisateur, être ponctuel...

**Geneviève Amen, directrice
de l'école Saint-Jean - Saint-Louis,
à Castres (Tarn)**

Cela a été une journée de bonheur ! Parents, personnel, élèves, enseignants, ce fut l'unanimité. Cette journée centrée sur la réussite fut une... réussite, une fête de la parole ! Nous avons demandé à un chanteur de mettre en musique les expressions de la réussite et du bonheur énoncées par les enfants qui travaillaient avec les enseignants. De son côté, le personnel de service a réfléchi sur la réussite d'une équipe éducative. Et la question a été posée aux parents : « *Pour vous, qu'est-ce qui est important pour réussir sa scolarité ?* » La réussite que nous voulons mettre en avant ? La mise en place de temps de parole spécifiques autour de la réflexion, de la régulation, du ressourcement. La réflexion : pourquoi ce qui arrive nous arrive ? La régulation : comment ça va chez nous ? Que peut-on faire pour aller vers plus de réussite ? Le ressourcement est de l'ordre de la spiritualité liée à notre appartenance à l'enseignement catholique. Tout cela en se basant sur des problèmes très concrets vécus dans l'établissement, notamment sur la relation parents/enseignants.

**Patrick Gardet, directeur du lycée
professionnel et technique
Saint-Pierre, à Tarbes
(Hautes-Pyrénées)**

Le 2 décembre ? Le matin, nous avons travaillé ensemble, élèves et adultes, sur le thème « Pour moi, qu'est-ce que

la réussite ? ». Puis nous avons fait remonter cela au conseil d'établissement. L'après-midi, les adultes se sont retrouvés pour définir la réussite d'une communauté éducative. L'ambiance ? À Saint-Pierre, tout va bien !

Ce qui remonte des élèves ? Ils reconnaissent qu'il faut plus de motivation. L'an dernier, nous avons écrit la charte du respect mutuel. Nous avons décidé de la faire respecter ! En tant que chef d'établissement venant du monde de l'entreprise - j'ai été dix ans chef d'entreprise -, je voudrais maintenant évoquer un point qui me tient à cœur, ma « future » réussite ! Je voudrais casser les emplois du temps, carrément. Pas aménager, mais casser, avec des cycles intensifs (un mois de maths, un mois d'anglais...). J'ai essayé avec les brevets de technicien supérieur (BTS), il y a 4-5 ans, mais ça a fait peur. On voudrait l'expérimenter dans une classe de 2^{de} brevet d'études professionnelles (BEP). Il faudra beaucoup d'imagination et de disponibilité des profs, mais tout me dit qu'on peut réussir !

**Anne Charrier, directrice
de l'école Sainte-Radegonde,
à Poitiers (Vienne)**

La journée du 2 décembre s'est inscrite dans la continuité de celle de l'an dernier. Dans une école qui accueille des enfants en difficulté, mieux vaut rester dans le concret, en commençant par se connaître. L'an dernier, il y a eu toute une journée où parents, enfants, grands-parents, enseignants sont venus partager passions et talents. Cela a été très enrichissant. Cette année, nous avons décidé de vivre une après-midi d'« ateliers talents », ciblés sur la création de décorations de Noël à destination du service pédiatrie du centre hospitalier universitaire (CHU) de Poitiers, en lien avec l'association « Un hôpital pour les enfants ». La réussite, pour nos petits de maternelle ? Réaliser quelque chose de beau qu'ils n'allaient pas rapporter à la maison, mais

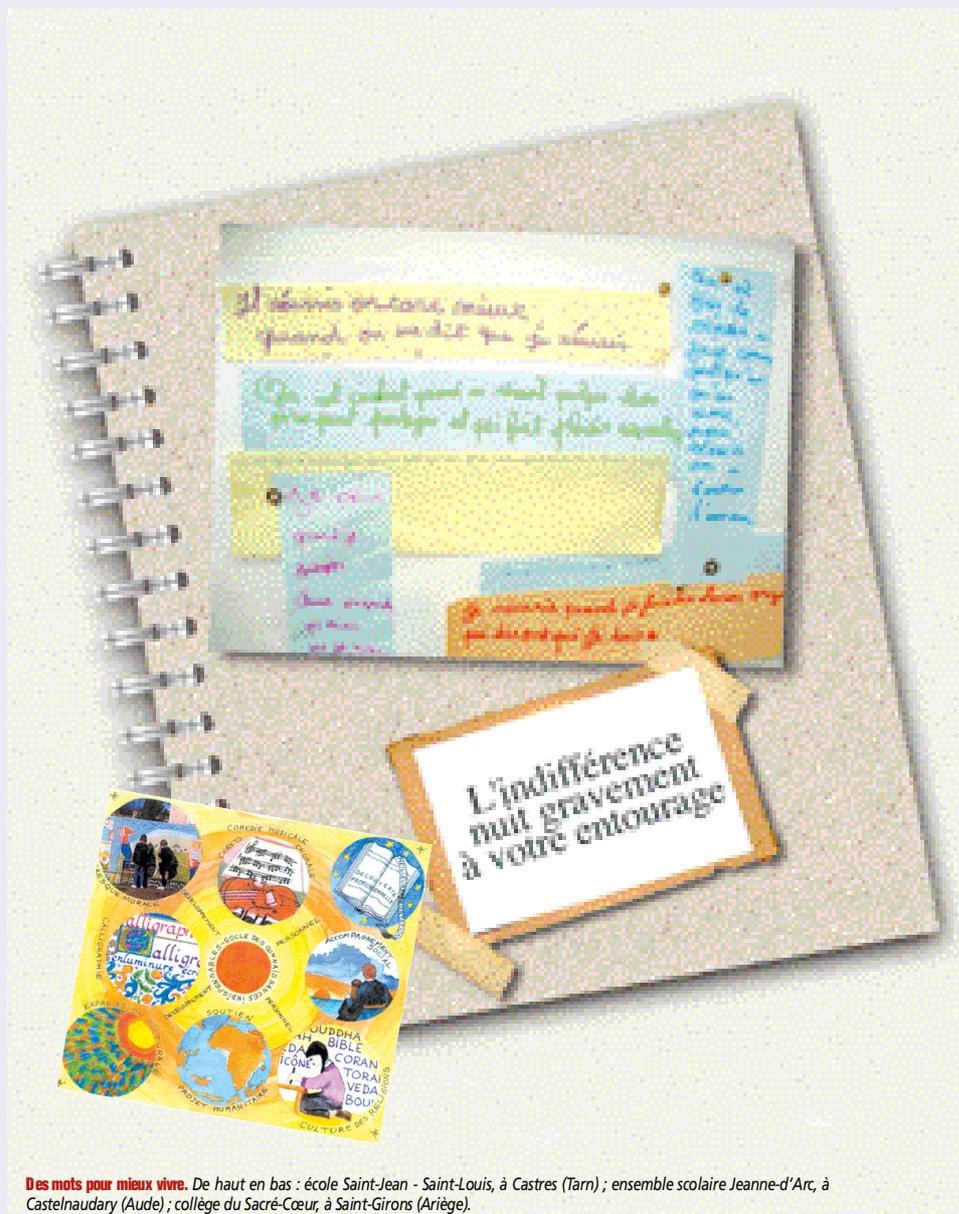
offrir. Les animatrices ont su être à l'écoute, car il y avait quand même du chagrin chez les tout-petits. Les enfants de CP ont fait un « arbre de la réussite » : le tronc représente tout ce qui aide à réussir ; les feuilles, leurs réussites au quotidien. On va rassembler tout ce qui a été dit sur la réussite, et sur « ce qui m'empêche de réussir ». Avec des réponses comme « Ce qui m'empêche de réussir, c'est le stress, moi, j'ai la boule chaude dans le cou, j'ai mal au ventre » ; « Je rêverais d'une école où c'est une machine qui me dirait quand c'est juste ou quand c'est faux, parce que quand c'est la maîtresse, ça fait mal. » On ne peut que réfléchir à la pression que nous mettons, même involontairement. La notion de réussite, pour les parents, est, quant à elle, très centrée sur la réussite scolaire.

Patricia Sauvage, directrice de l'école Saint-Joseph, au Perreux (Yvelines)

Notre communauté éducative a une histoire. Elle a su créer une harmonie en veillant à ce que chacun aille dans le même sens, le respect, la confiance, le goût du travail, l'équilibre et le bien-être de l'enfant. C'est notre réussite que nous entendons faire perdurer. Le 2 décembre, nous avons tiré des définitions communes : « Qu'est-ce qu'un élève qui réussit ? Un élève qui dépasse et surmonte ses difficultés. Il est équilibré, heureux, autonome » ; « Qu'est-ce que réussir ? Travailler dans la confiance pour surmonter les difficultés et s'épanouir » ; « Quelles sont les conditions pour réussir ? Valoriser, avoir confiance, aider, encourager, aimer, partager, être respecté »... C'est en fait un retour sur la réussite de ce que nous avons mis en place l'an dernier avec différents dispositifs : accueil des nouveaux parents, tutorat dans chaque classe pour les nouveaux élèves, soutien.

Jeanne Valère, directrice diocésaine et directrice du collège-lycée Saint-Joseph-de-Cluny, à Fort-de-France (Martinique)

Dans l'établissement, on redemande des journées comme celles du 2 décembre. L'ambiance était superbe, décontractée, les échanges très denses. 60 % des parents sont venus. C'est énorme ! L'an dernier, nous avions pris comme

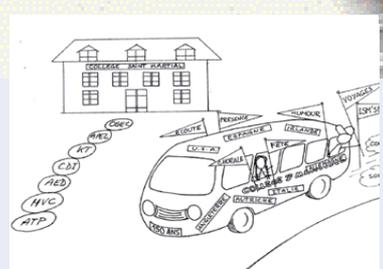
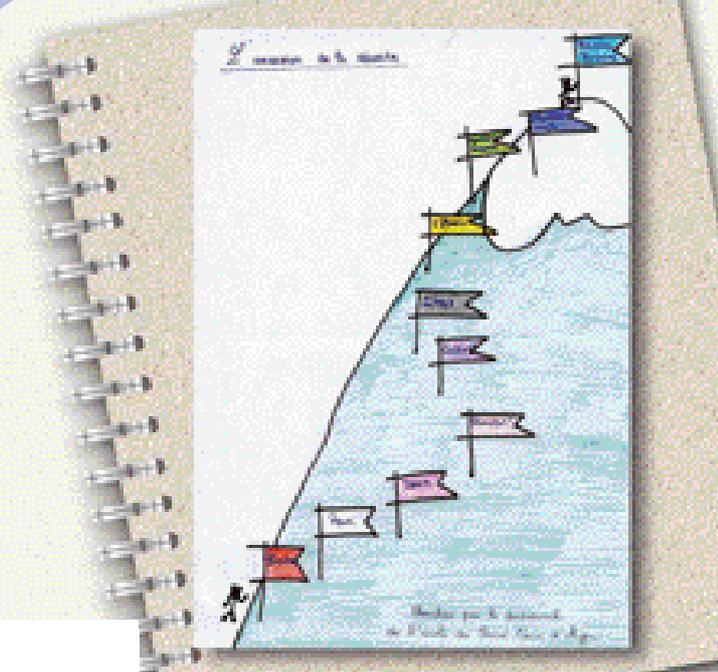


Des mots pour mieux vivre. De haut en bas : école Saint-Jean - Saint-Louis, à Castres (Tarn) ; ensemble scolaire Jeanne-d'Arc, à Castelnaudary (Aude) ; collège du Sacré-Cœur, à Saint-Girons (Ariège).

engagement d'accueillir les nouveaux parents. Nous l'avons fait pour la première fois cette année de manière structurée avec une visite de l'établissement et une présentation de l'enseignement catholique de la Martinique. Cela permet une meilleure intégration. La réussite que nous voulons prolonger ? Ce sentiment d'appartenance à un établissement dont on apprécie le cadre, l'esprit pédagogique. J'ai vraiment senti une différence par rapport aux rencontres habituelles. D'habitude, émerge des discussions tout un inventaire de points négatifs, parfois douloureux. Cela occulte totalement le positif. En adoptant une démarche de réussite, on se sent réconforté, le moral regonflé. Je pense que cela va donner un nouveau souffle.

Odile Trémeau, directrice de l'école Sainte-Marie-Madeleine, à Saint-Maximin (Var)

Notre réussite, c'est déjà la sincérité des débats de notre communauté éducative, que nous avons organisés, les lundis et mardis soir, entre enseignants, personnel Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) et parents. Nous préparons là, dans le cadre de l'anniversaire de la loi de 1905, le grand rassemblement du 1^{er} décembre, à Hyères - 700 personnes -, de tous les établissements catholiques du Var, sur la place de l'enseignement catholique dans notre société.



Tous ensemble. Ci-dessus : De l'« Envie » à la « Réussite/Bonheur », en passant par la « Peur » et la « Confiance », une belle ascension proposée par le personnel de l'école du Sacré-Cœur d'Agen (Lot-et-Garonne). Ci-contre : le bus de la communauté éducative du collège Saint-Martial, à Montmorillon (Vienne).

dans un réel climat de confiance, sur sa foi, et ce qu'il pouvait proposer pour faire vivre la pastorale dans notre école. Avec aussi comme souhait de mieux faire participer les parents à la vie chrétienne de l'établissement. Pour devenir plus innovants dans ce domaine, nous nous sommes engagés à la prière avant l'action. Rendez-vous est déjà pris, en janvier, pour un temps de prière commune, autour de la galette des rois.

Louis-Marie Piron, directeur du collège-lycée Lamartine, à Belley (Ain)

L'objectif de notre journée, ouverte à toute la communauté éducative, était précisément d'ouvrir – sur un même pied d'égalité pour l'occasion – les relations entre chacun de ses sous-ensembles, personnels administratifs et enseignants, parents, élèves... Après avoir échangé d'abord entre eux, pour relever les réussites, les fiertés ressenties, les groupes se sont donc mélangés, en une trentaine d'ateliers, pour les partager. Et choisir, parmi toutes celles proposées, une réussite collective, et une individuelle, celle

d'un élève, d'un enseignant... Toutes ont été affichées dans l'établissement, sur un « mur de la réussite ». Et début janvier, un conseil d'établissement choisira celles qui seront proposées au niveau diocésain et national.

Sandrine Bathilde, directrice de l'école-collège Notre-Dame-de-Sion, à Strasbourg (Bas-Rhin)

Ce fut vraiment une journée très positive. Le matin, chaque classe s'est d'abord demandée ce qu'on réussissait bien ensemble, et avec quels engagements on pouvait le pérenniser. À midi, lors d'un repas-débat, les parents délégués ont relevé les réussites de l'établissement, en regard de leurs attentes : ce fut par exemple l'accueil des enfants, la réactivité de l'équipe lorsque se pose un problème, ou encore l'offre culturelle et la communication avec les familles. Mais avant de remplir nos Cahiers de la réussite, il nous faut encore rassembler les enseignants et personnels Ogec, le 3 janvier, au cours d'une journée sans les élèves, comme cela avait été décidé, et annoncé aux parents, dès les assises 2004.

Jean Poirier, directeur du collège Saint-Pierre, aux Essarts (Vendée)

Chacun a vraiment pris le temps de s'arrêter, de réfléchir en profondeur : enseignants, personnels Ogec, une grande partie des délégués-élèves, quelques parents aussi. Par petits groupes, le matin, ils se sont demandés... « Qu'est-ce que la réussite ? » Mais aussi, comme une définition en creux, « Qu'est-ce qu'un élève en difficulté ? » Une assemblée générale, en fin de matinée, a permis de confronter les regards. Pour mettre en avant, comme deux clefs de cette réussite, tout à la fois l'autonomie et la capacité de relation au groupe. Une journée d'autant plus appréciée, qu'elle contrastait avec nos inquiétudes de l'an dernier sur le moindre investissement ressenti de nos élèves. Elle a en ce sens redonné confiance à toute la communauté éducative, élèves compris. L'après-midi était d'ailleurs consacrée – par les seuls enseignants cette fois – à nos exigences... et nos modifications d'attitude pédagogique pour y répondre.

Yann Léandre, directeur de l'école-collège-lycée Notre-Dame-de-La-Tilloye, à Compiègne (Oise)

Nous avons organisé les débats en constituant le matin une vingtaine de groupes : d'élèves, d'une part, mélangeant délégués de collège et de lycée et représentants du primaire ; de parents, enseignants, personnels Ogec et salariés de la société de nettoyage, d'autre part. Tous se retrouvant l'après-midi pour une mise en commun. Deux engagements de l'an dernier étaient proposés à la réflexion : « Comment créer des passerelles entre nos sept sites, pour "faire communauté" ? » ; « Comment libérer du temps pour "accueillir l'autre" ? ». Et là, foisonnement de propositions ! Elles seront présentées prochainement en conseil d'établissement. Mais déjà, le plus important est que chacun a écouté et a été écouté, et que des liens se sont renoués. Pour moi, c'est vraiment un rendez-vous à reconduire. La période, de plus, est tout à fait favorable, malgré les conseils de classe. Parce que, précisément, en décembre, les équipes sont fatiguées, et que cette journée permet de se poser un peu, de se « regonfler », de reprendre de l'énergie. ■

Être au service des autres

Entretien avec Jean-François Pacaud, directeur développement Sodexo Éducation

Depuis plusieurs années, la société Sodexo s'est attachée à suivre la démarche des assises de l'enseignement catholique. Le respect, l'attention quotidienne, l'accompagnement du client, des enseignants, des élèves et des équipes sont autant d'engagements qui permettent à cette entreprise de faire partie intégrante du projet éducatif. Former ses personnels et ouvrir des espaces de formation aux personnels des établissements sont des actions prioritaires qui garantissent les comportements nécessaires à la création du dialogue et à l'attention au bien-être de tous.



D.R.

PROPOS RECUEILLIS PAR
GILLES DU RETAIL

Comment les assises de l'enseignement catholique se sont-elles concrétisées dans votre entreprise ?

Nous avons toujours été proches de l'enseignement catholique. Aujourd'hui, les équipes Sodexo sont présentes dans plus de 450 établissements.

Les assises nous ont permis de faire connaître nos actions quotidiennes et de leur donner du sens, tout en privilégiant des initiatives spécifiques demandées par certains établissements. Quelques exemples :

– À chaque rentrée scolaire, avec l'équipe éducative, notre personnel se présente dans chaque classe aux élèves, premier temps de reconnaissance et d'échange.

Des « partenaires » impliqués dans la démarche d'assises

Plusieurs entreprises concourent directement à la réalisation des projets des établissements par leurs prestations. Aussi, à l'issue du temps fort des assises du 1^{er} décembre 2001, Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, a estimé nécessaire de les associer à cette démarche en constituant notamment un « club des partenaires ». Comment se sont-elles appropriées ce temps d'assises ? Telle est la question que nous poserons à chaque mois à l'un de nos partenaires, dans cette nouvelle rubrique.

– Parce que nous passons beaucoup de temps au contact des élèves, nous avons la légitimité pour informer, sensibiliser les futurs adultes aux bons comportements alimentaires. Nous revendiquons une démarche responsable en matière d'équilibre nutritionnel, et nous veillons au bien-être et à la sécurité des jeunes que nous servons tous les jours. En étant étroitement liés à la vie de l'établissement, nous pouvons bien relayer l'action de l'équipe éducative, notre personnel ayant un vrai rôle à jouer auprès de chaque jeune.

Comment les assises trouvent-elles leur place dans vos actions ?

Pour être en cohérence avec nos engagements et les attentes des établissements, nous accordons une place principale à la formation des hommes et des femmes qui travaillent au service des jeunes. Plus de 100 formations différentes sont proposées à nos collaborateurs, quelle que soit leur formation de départ et dans des filières aussi diversifiées que le service, la cuisine, le management et la gestion.

Faire progresser et valoriser nos équipes sont des priorités. La preuve : chaque année, 2 500 collaborateurs sont ainsi promus.

Notre personnel est à l'écoute des jeunes et il doit savoir communiquer, conseiller et utiliser les mots justes. C'est bien cela l'essentiel du savoir-être, et par là même, du savoir-faire !

Être partenaire à part entière, c'est aussi être moteur et force de proposition dans les différents projets au quotidien, afin de contribuer à la qualité de vie des jeunes et de la communauté éducative. Compte tenu de notre expérience et de notre connaissance

du monde de l'éducation, nous pouvons apporter un éclairage précieux au chef d'établissement lorsqu'il s'interroge sur l'aménagement d'un espace ou la réorganisation d'un service.

Ces propositions ne peuvent évidemment pas se faire sans une relation de confiance.

Si vous aviez, cette année, des actions prioritaires à faire valoir, quelles seraient-elles ?

Nous voulons travailler sur deux actions prioritaires.

La première consiste à partager notre expérience de formation en allant jusqu'à proposer des formations spécifiques aux personnels des établissements, même s'il ne sont pas clients Sodexo :

– « Connaître les besoins et attentes des enfants » : besoins nutritionnels, développement psychomoteur des enfants, rôle du repas dans le développement affectif, rôle du personnel de service, hygiène/sécurité ;

– « Connaître les besoins et attentes des adolescents » : adolescence, besoins nutritionnels, attitudes à adopter face aux adolescents ;

– « Découvrir les attitudes et comportements dans une relation de service » : savoir parler d'un produit, participer au briefing...

Deuxième action : proposer aux lycéens un lieu de vie et de restauration, ouvert toute la journée, avec une offre alimentaire élaborée spécifiquement pour eux, équilibrée et innovante pour plus de liberté, plus d'échanges au sein de l'établissement. ■

Savoir +

Pour contacter Jean-François Pacaud : 02 40 18 71 18
ou jeanfrancois.pacaud@sodexo-fr.com

Classes-relais de l'espoir

« Ici, c'est un peu comme aux urgences ! » disent les éducateurs des deux classes-relais du collège Saint-François¹, non loin de Chartres. Pour éviter d'exclure un jeune, dans ces classes de la Fondation d'Auteuil, on fabrique tous les jours un accueil sur mesure. Avec le cœur...



Apprendre autrement. En haut : Frankie Dubois (deuxième en partant de la gauche), enseignant de la classe-relais, et trois élèves, au cours d'un voyage à Saint-Malo. En bas : en classe d'intégration, la cuisine mène à tout : calcul, écriture, éducation civique et... dégustation de crêpes maison.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Un château pour des enfants perdus : les élèves accueillis au château des Vaux, à vingt kilomètres de Chartres (Eure-et-Loir), ne sont plus vraiment orphelins, comme autrefois. Juste un peu à la dérive... Tout est prévu ici pour suivre les élèves au plus près. Au collège, 16 divisions sont organisées autour de trois pôles pédagogiques afin d'assurer un parcours personnalisé, clef de voi-

te de la pédagogie à la Fondation d'Auteuil². Pour les plus blessés, au sein du pôle Aide et soutien, il existe, depuis 2003, des classes où se reconstruire en douceur, sous l'œil attentif d'un ou, au maximum, deux adultes. Ce sont la classe d'intégration d'André Gautier, instituteur spécialisé (une sixième et une cinquième d'intégration pour les adolescents de moins de quatorze ans) et la classe-relais³, pour les plus de quatorze ans, animée par Jacques Thévenon, éducateur, et Frankie Dubois, un professeur qui accepte d'enseigner toutes les matières en les reprenant à la base de manière vivante et ludique.

« Ici, on reste le temps qu'il faut », déclare André en souriant. « On n'applique pas un système à une personne, mais l'organisation est faite pour elle. »

Seize heures sur vingt-sept (lui échappent les cours d'anglais, d'EPS⁴, d'arts plastiques et de technologie), il fait du cousu main, à l'aide d'une méthode qu'il a élaborée au cours de ses nombreuses années de travail avec des enfants déficients. Dans sa vaste salle, claire et mansardée, une cuisine. Abdel, 12 ans, et Joseph⁵, 11 ans, touillent avec énergie un plein pot de pâte à crêpes et jonglent avec les galettes dorées qui retombent droit dans la poêle. La cuisine mène à tout : au calcul, à l'écriture, au civisme et... au partage des crêpes ! Adroits, énergiques, enthousiastes, ils sont heureux de faire preuve de réelles compétences.

Joseph, tout juste débarqué d'Algérie, où il avait été un peu scolarisé (niveau CE1 en maths), fait ses premières armes en lecture. Abdel a cherché, toute l'année dernière, à éviter les contraintes du CM2 du village voisin. Bertrand, le troisième larron, n'a pas fait de cinquième et la recommence donc ici avec l'espoir de devenir horticulteur : vocation née au cours des stages réalisés dans différentes sections de lycée professionnel. « C'est son projet, on l'accompagne », commente André, sobriement. Tant pis si le cheminement administratif est lourd et complexe pour les adultes. Il faut,

notamment, adresser une demande de dérogation au ministère de l'Agriculture pour pouvoir intégrer une quatrième du lycée agricole. Le quatrième élève du groupe n'est pas là : à la suite d'un problème de discipline au foyer, il a été exclu du collège pour huit jours et médite sur son comportement au sein d'une famille d'accueil liée à la Fondation d'Auteuil. « L'objectif ? c'est lui qui l'a ! » lance André.

Toute l'organisation est fondée sur la restauration d'une relation de confiance qui dynamise les élèves.

Ici, la balle est manifestement dans le camp des élèves : à eux de l'attraper. « J'en ai une vision positive, déclare l'enseignant. Je fais confiance à leur potentiel. Ils sont en échec depuis si longtemps qu'ils ne supportent plus l'école classique. Il faut réveiller leur attention, leur concentration, leurs capacités de compréhension. » Réveiller leur envie de raisonner, de découvrir, de vivre, en somme. Ce qu'André appelle encore, « relancer le train ». Comment ? « En acceptant de perdre du temps, de prendre des détours, en restant exigeant au niveau du comportement, des prises de parole, du rendu du travail. » Le cahier de Joseph ? Une vraie merveille d'application en écriture, beaux pleins et déliés comme nous n'en faisons plus. Les yeux de l'enfant brillent d'intelligence et de complicité alors qu'il regarde son maître et lance en l'air sa sixième crêpe, avant de nous la proposer.

Un étage plus bas, dans la « classe-relais », il ne s'agit pas non plus de faire des cours classiques qui se sont jusqu'ici révélés inopérants pour ces jeunes. Jacques Thévenon, éducateur spécialisé, en est le coordinateur depuis trois ans. À lui les temps d'atelier et de par-

couloir de remettre en musique les apprentissages fondamentaux. Sur les quatre élèves, un est absent ce matin-là, trois passent leur B2i⁶, sous l'œil attentif de Niklas Gomez, animateur multimédia. On vient là pour des périodes limitées – sept semaines –, du dehors parfois (un jeune dit « hyperactif » devrait bientôt arriver d'un collège privé de Chartres).

Toute l'organisation est fondée sur la restauration d'une relation de confiance qui dynamise les élèves. Accueil à 8 h 15 avec inscription au tableau du programme de la journée, puis pratique d'un jeu de société (fabriqué à l'atelier, dont les règles, pour y réussir, exigent la collaboration des autres). À 9 h 30, Frankie invente avec eux différentes manières de redécouvrir des règles de géométrie (à travers un magnifique dessin) ou laisse la parole à Jakob, l'un d'entre eux, pour expliquer aux autres le théorème de Pythagore. « On pourrait croire qu'on joue dans nos classes, commente-t-il. Si on n'a pas fini au bout de 55 minutes, on continue. Nous sommes des créateurs ! » En cas de tension, le parc est là pour calmer les énergies bouillonnantes et permettre mille découvertes.

Apprivoiser l'autorité

L'après-midi est consacré aux ateliers peinture, menuiserie et boulangerie. Objectif : éviter le décrochage, permettre à chaque jeune de s'ancrer dans un projet personnel. L'an dernier, trois élèves ont réintégré leur classe de collège, un a été orienté en troisième Ségpa⁷, d'autres en CFA⁸. « Quand

on sent qu'il s'agit juste d'un problème de comportement, on fait tout pour ne pas le perdre avant qu'il soit solide », remarque Jacques. Jakob, arrivé ici « parce que je parlais trop », il y a moins de deux semaines, trouve « le niveau un peu bas » et vise carrément le baccalauréat puis l'armée, « pour aider les autres ». Gary, lui, constate que ses relations avec sa mère (qu'il voit le week-end) se sont améliorées depuis qu'il est en classe-relais, et Pascal redécouvre le plaisir de respecter des adultes qui en valent la peine... Manière d'apprivoiser l'autorité avant de se trouver un patron boulanger-pâtissier. ■

1. Adresse : Château des Vaux, 28240 La Loupe. E-mail : college.st-francois@fondation-auteuil.org

2. Tous les lundis, se tient une concertation par pôle : suivi attentif de chaque élève à partir de son carnet de bord. Depuis le début de l'année, dix-sept élèves sont ainsi passés d'une classe à l'autre – évolution transversale d'un pôle à l'autre, et verticale d'un niveau à l'autre. Les résultats de ces appréciations sont affichés dans les classes chaque mardi matin.

3. L'Éducation nationale a créé en 1998 les classes-relais destinées à faire prendre en charge un petit groupe d'élèves par quelques enseignants volontaires, pour une ouverture culturelle et un rattrapage intensif dans les matières fondamentales. Ces élèves sont censés réintégrer leur classe d'origine et le font dans 80 % des cas. Les ateliers-relais, également destinés aux élèves violents et/ou décrocheurs, ont été créés en 2002 par Xavier Darcos, alors ministre délégué à l'Enseignement scolaire, mais ne doivent pas durer plus de 16 semaines. L'ensemble est, semble-t-il, relativement efficace mais coûteux. Au collège Saint-François, on évalue le coût de la classe-relais à quatre fois celui d'une classe habituelle.

4. Éducation physique et sportive.

5. Les prénoms ont été changés.

6. Brevet informatique et internet créé en 2001 par Jack Lang, alors ministre de l'Éducation nationale.

7. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

8. Centre de formation d'apprentis.

Des dispositifs adaptés

► Dans l'une de ses notes d'évaluation¹, la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est intéressée aux élèves accueillis dans les dispositifs-relais : classes ou ateliers².

En 2003-2004, les dispositifs-relais ont accueilli 5 350 élèves environ (4 150 dans les classes-relais et 1 200 dans les ateliers-relais), et ce pour une durée moyenne de trois mois.

Ces élèves viennent le plus souvent des classes du cursus normal dans lesquelles ils ont accumulé des retards scolaires (de un an et neuf mois en moyenne). Les garçons sont plus nombreux que les filles : ils représentent plus de 80% des effectifs tant dans les classes que dans les ateliers.

La DEP distingue trois types de dispositifs-relais. Les premiers accueillent « pour de courtes durées, des élèves jeunes [qui retournent] plus souvent que les autres en collège à la sortie [du dispositif] ». Les deuxièmes accueillent, sur une durée assez longue, « un petit nombre d'élèves, plutôt âgés [...] ayant souvent des retards importants, [et qui] sont proportionnellement moins nombreux à retourner en collège que la moyenne ». Les derniers, enfin, accueillent des « élèves d'environ 14 ans, ayant un retard d'un an [...] et qui retournent généralement en collège, mais pas plus que la moyenne [...] ».

VÉRONIQUE GLINEUR

1. Note d'évaluation 05-13 de novembre 2005 : « Le suivi et le devenir des élèves accueillis en dispositifs-relais. Année 2003-2004 ». Note disponible sur le site www.education.gouv.fr/stateval
2. Les dispositifs-relais permettent un accueil temporaire et adapté des collégiens entrés dans un processus de déscolarisation et de désocialisation. Les classes-relais ont été créées en 1998, les ateliers-relais en 2002.

Savoir +

► Pour mieux connaître le rôle de la Fondation d'Auteuil auprès des jeunes en grande difficulté, on peut écrire à : Fondation d'Auteuil, 40 rue La Fontaine, 75016 Paris. E-mail : contact@fondation-auteuil.org - Site internet : www.fondation-auteuil.org
L'enseignement catholique et la Fondation d'Auteuil ont signé un accord-cadre le 25 novembre 2004 (cf. *ECA* 290, p. 9). Autres articles concernant la Fondation, publiés récemment dans *ECA* : « Parlez-nous d'amour ! » (n° 294, p. 9), « Toutes les religions sont pour la paix entre les hommes » (n° 296, p. 47), « Paroles d'élèves » (n° 297, pp. 42-43).

L'enseignement catholique ouvert aux enseignants étrangers

Les dispositions réglementaires sont parfois méconnues, leur application souvent confuse, et pourtant, les étrangers, de tous pays, peuvent enseigner, passer les concours ou être suppléants. Quelques-uns déjà ont intégré l'enseignement catholique.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Ouvert à tous », se veut l'enseignement catholique. Ce qui vaut pour les élèves s'applique aux enseignants. La réglementation permet à des ressortissants de tous pays d'enseigner dans ses établissements. Encore faudrait-il que cette réglementation ouverte soit connue de tous, et appliquée avec le même esprit d'ouverture par les responsables des filières de formation et les chefs d'établissement bien sûr, mais aussi les pouvoirs publics en charge de son application. Et que chacun s'attache à bien éclairer les candidats étrangers sur les formalités qui les attendent. Ce qui n'est, cela dit, pas toujours aisé. L'application des textes connaît, à l'occasion, quelques interprétations kafkaïennes. En tout cas, il y a peu d'étrangers dans les établissements catholiques, qu'ils soient titulaires

ou suppléants/délégués rectoraux (cf. tableau ci-dessous). Mais ils sont de plus en plus nombreux à vouloir y enseigner, constate Martine Soreau, qui coordonne à la fédération Formiris la formation initiale du second degré, tout comme Anne-Marie Sapy, secrétaire de la commission académique de l'emploi de Versailles. Cependant, dans le premier degré, observe Pierre Abgrall, président de l'ANCFP¹, « il y a déjà pléthore de candidats français, et donc, de fait, peu de place pour des candidats étrangers ».

Pour André Blandin, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, « il serait dommage de se priver dans nos établissements de la richesse de ponts culturels européens ou entre Nord et Sud que permettent d'établir des enseignants étrangers ». Et ce, « malgré un parcours parfois complexe – que des peurs invouées peuvent aussi contribuer à rendre ou percevoir comme complexe – pour les accueillir dans les établissements ».

La filière d'accès à ces postes d'enseignants paraît, de fait, officiellement, simple. Le candidat devant, au plus tôt, s'informer des pratiques concrètes dans son académie, suivre scrupuleusement le cursus des formalités requises (cf. « Le point »), en prenant garde aux délais d'obtention des divers documents. Cela ne suffit pas toujours... Le ministère de l'Éducation nationale assure ainsi que le conseil académique délivrant l'autorisation d'enseigner est convoqué par le recteur « en tant que de besoin ». Mais ce peut être aussi trop tard pour prendre à temps son poste. Parfois, on s'arrange... Ce peut être le non-dit (ou plutôt le non-écrit). Et des sup-

pléants/délégués rectoraux pourront travailler – et être bien sûr payés – des années sans cette autorisation. Tandis que, dans tel rectorat, on délivrera l'autorisation aux délégués rectoraux, après examen du candidat en situation d'enseignement. Avec l'assurance d'un triste imbroglio lorsque l'inspecteur vient au bout de trois mois... et refuse son accord.

Information, concertation

Quant à l'autorisation de travail..., certaines préfectures refusent de l'accorder, arguant de la situation de l'emploi et du fait que la France dispose de personnes suffisamment diplômées pour des fonctions d'enseignement. Mais précisément, l'enseignement catholique manque de candidats de bon niveau pour ses concours du second degré. Bien sûr le préaccord, pour les candidats aux concours, puis l'accord collégial, vaut, explique Martine Soreau, « engagement moral d'emploi de l'enseignement catholique », sous réserve de l'obtention des autorisations d'enseigner et de travailler. Mais que faire lorsque l'autorisation de travail tarde, durant les mois d'été suivant le concours, alors même que le futur enseignant a reçu son affectation ? Le mieux sera sans doute pour l'enseignement catholique, si se confirme un certain afflux de candidats étrangers, diffuse à leur intention une information la plus claire possible, après avoir mené une concertation avec le ministère de l'Éducation nationale, en liaison bien sûr avec les ministères de l'Intérieur et du Travail. ■

1. Association nationale des centres de formation pédagogique. Pierre Abgrall est par ailleurs directeur du CFP de Brest.



Sur ECA+ (www.scolanet.org), la marche à suivre pour demander les autorisations de travailler et d'enseigner.

NATIONALITÉ DES ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE SOUS CONTRAT ¹				
QUALITÉ JURIDIQUE	FRANÇAISE	UE ²	Hors UE	NR ³
Contractuels⁴ 1^{er} degré	39 215 99,62 %	20 0,05 %	2 0,01 %	126 0,32 %
Suppléants⁵ 1^{er} degré	2 784 97,41 %	16 0,56 %	7 0,25 %	51 1,78 %
Total 1^{er} degré	41 999	36	9	177
Contractuels⁴ 2^d degré	83 487 99,24 %	201 0,24 %	216 0,26 %	215 0,26 %
Suppléants⁵ 2^d degré	9 867 96,78 %	106 1,04 %	155 1,52 %	67 0,66 %
Total 2^d degré	93 354	307	371	282

Source : Sofage, 2004

1. Hors Dom-Tom et enseignement agricole.

2. Union européenne. Ressortissants de l'un des 24 autres pays membres de l'Union européenne.

3. Non renseigné par les chefs d'établissement qui transmettent les statistiques, la mention de la nationalité n'étant pas obligatoire. Le ministère de l'Éducation nationale ne publie pas de chiffres relatifs à la nationalité des enseignants du public.

4. Contractuels : contrats définitifs, provisoires, agréments, fonctionnaires détachés, professeurs stagiaires. Parmi les professeurs stagiaires du premier et du second degré, on compte 968 Français, 1 ressortissant d'un autre pays de l'UE et 24 « non renseignés ». Parmi les professeurs stagiaires (en 2^e année de formation dans un IFP et en IUFM), on compte 767 Français, 9 ressortissants d'un autre pays de l'UE, 5 hors UE et 7 « non renseignés ».

5. Suppléants : maîtres délégués auxiliaires, suppléants sur postes vacants ou sur postes protégés.



D.R.

Sofia Orestova-Jules Russe et prof de français

Depuis toujours, elle voulait être prof de français. Depuis la rentrée, elle l'est, au collège Notre-Dame, à Niort. Seule nuance imprévue dans son parcours : Sofia Orestova-Jules pensait, à l'origine, enseigner dans son pays, la Russie, suivant là les quatre premières années d'études de son diplôme d'enseignante. Pour perfectionner sa langue d'élection, elle profite de contacts noués par le jumelage de Riazan, sa ville, avec Bressuire (Deux-Sèvres), pour y passer un an, jeune fille au pair. Avant de s'inscrire, par équivalence, en 3^e année de licence de lettres modernes à Poitiers. Licence décrochée, une maîtrise dans la foulée, travaillant en parallèle pour payer ses études, dans la restauration, puis comme surveillante d'internat au lycée des Feuillants de Poitiers (Vienne). Une maîtrise en deux ans, car tout de même, « surveillante la nuit, étudiante le jour, c'était assez difficile ». Son rêve de professorat ne l'a pas quittée, hésitant un temps entre Cafep de russe et de français : « Je trouvais quand même assez ambitieux, pour une Russe, d'enseigner le français... à des Français. » Deux ans, là encore, pour réussir le concours, préparé à l'IUFM*, après préaccord de l'enseignement catholique. En juin dernier, « joie et euphorie » – d'autant qu'elle avait aussi trouvé entre-temps l'amour de sa vie –, elle est reçue au Cafep et affectée à Notre-Dame. Mais en septembre, le rêve tourne au cauchemar lorsque, trois jours avant la rentrée, le rectorat l'appelle pour un... petit problème : elle n'avait ni l'autorisation de travailler ni celle d'enseigner. Des formalités que Sofia pensait devoir accomplir après le concours, et qu'elle avait tenté d'effectuer durant l'été sans trouver la bonne voie. Elle ne compte pas les courriers au rectorat, à la préfecture, à la Direction du travail, etc., avec toujours des réponses prudemment orales. Mais avec surtout une mobilisation sans faille de l'Arpec** et de la direction diocésaine de Poitiers, qui la soutiennent. Sa nomination a été confirmée, elle est prof stagiaire. Il est vrai aussi qu'elle a choisi de se marier fin septembre, même si la fête avec les parents et les amis, eh bien ! ce sera l'été prochain, en vacances en Russie.

JLBB

* Institut universitaire de formation des maîtres.

** Association régionale de promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique. Depuis la naissance de Formiris, le 10 novembre 2005, les Arpec ont été remplacées par les associations territoriales (cf. ECA 299, pp. 6-7).

Démarches à accomplir

Premier et second degré

Il n'existe aucune différence dans la réglementation entre le 1^{er} et le 2^d degré, concernant les candidats étrangers à l'enseignement.

Niveau requis

Une licence (ou diplôme bac + 3) ou un diplôme étranger officiellement reconnu par le rectorat. Les pièces écrites doivent être accompagnées d'une traduction faite par un traducteur juré. Certains diplômes étrangers sont homologués ou valables de plein droit sur le territoire français. Sinon, il revient au Conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) de vérifier si le diplôme présenté est du même niveau qu'un bac+3 en France.

Cas particuliers

Sont dispensés de licence les pères ou mères de trois enfants, les sportifs de haut niveau, sous réserve d'être inscrits sur une liste par le ministre chargé des Sports. Cela, pour les candidats aux concours Cape et Cafep¹.

Pour les suppléants et délégués rectoraux, la licence (ou équivalent) sera toujours requise.

Sans formalités pour certains pays européens

Bénéficient des mêmes conditions² d'accès que les Français³, les ressortissants de certains pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, République de Chypre, Royaume-Uni et Suède), ceux des autres pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège), ainsi que d'Andorre et de Suisse.

Avec formalités pour les ressortissants d'autres pays

Pour les ressortissants des autres pays de l'UE (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie), l'accès à un emploi en France ne sera librement ouvert qu'après une période transitoire prévue par chaque traité d'adhésion. En attendant, ils suivent eux aussi le parcours prévu pour les ressortissants de tous les autres pays :

● Accès aux concours Cape et Cafep :

- Avant l'inscription au concours, demander le préaccord de l'enseignement catholique.
- Dès l'inscription, demander au rectorat l'autorisation d'enseigner, délivrée – sous réserve de l'autorisation de travail – par le CAEN, qui en entretien évalue la maîtrise de la langue française. Le Conseil est convoqué par le recteur à des périodes variables selon les académies. L'autorisation d'enseigner vaut pour l'académie où l'intéressé l'a sollicitée, mais une fois en poste, l'enseignant devrait pouvoir, *a priori* sans problème, enseigner dans une autre académie.
- Après réussite au concours, demander l'accord collégial de l'enseignement catholique, ainsi que l'autorisation de travail délivrée par la préfecture après avis de la Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), en joignant l'autorisation d'enseigner, et au besoin l'attestation d'accord collégial si la préfecture fait des difficultés.

● Suppléants et délégués rectoraux :

- Être titulaire d'une licence (ou diplôme bac + 3) ou d'un diplôme étranger équivalent, sans autre précision pour le 1^{er} degré, mais dans la discipline enseignée, pour le 2^d degré.
- Demander l'autorisation d'enseigner, qui vaut pour l'académie où l'intéressé l'a sollicitée.
- Demander l'autorisation de travail. Les étudiants étrangers peuvent solliciter une autorisation de travail temporaire.

Se renseigner

www.formiris.org/ Devenir enseignant / Outils de communication pour le recrutement dans l'enseignement catholique / Enseigner dans le privé sous contrat avec l'État : candidats étrangers.

1. Respectivement : Certificat d'aptitude au professorat des écoles et Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés du second degré sous contrat.

2. Cf. ECA 297, pp. 38-39, « Concours externe cherche candidats enseignants ».

3. Les candidats monégasques peuvent s'inscrire aux concours sous la nationalité française.

Faire le voyage de l'Europe de l'éducation

Quatre traditions éducatives européennes se sont influencées mutuellement ces dernières années sous le choc des nouvelles questions posées à l'école par l'évolution du temps et des mutations technologiques. Pourtant, il reste important de se souvenir d'où nous venons, nous les Européens, avant de dessiner les chantiers qui nous attendent.

PÈRE GILBERT CAFFIN

Grâce à la collaboration de formateurs de nombreux pays d'Europe, nous avons pu vérifier le bien-fondé de l'hypothèse présentée dans les quatre derniers numéros d'*Enseignement catholique actualités* : les mentalités culturelles ont donné naissance à quatre modèles éducatifs¹. Rien n'est plus tenace que ce qui influence nos premiers comportements collectifs dans la salle de classe. Les repérer permet souvent d'appréhender les incompréhensions et les malentendus entre Européens, jusque dans les relations entre enseignants. Pourquoi, parmi les enseignants, les uns sont-ils tenus d'être présents dans l'établissement scolaire aussi longtemps qu'y sont les élèves, comme au Royaume-Uni, tandis que d'autres ont un horaire réduit pour pouvoir travailler en partie chez eux, comme en Italie ou en France ? Pourquoi les uns sont-ils obsédés par les programmes, comme dans les pays latins, et d'autres sereins sur ce point mais préoccupés de trouver le consensus avec leur classe avant d'élaborer les leçons à venir, comme dans les pays nordiques ?

Pourquoi faut-il s'attacher à très bien connaître les jeunes afin de les orienter très tôt dans les différentes filières adaptées à plusieurs types d'intelligences, comme dans les pays germaniques, alors qu'il paraît préférable, dans l'école unique des pays scandinaves, de les garder ensemble le plus longtemps possible pour préserver l'unité du groupe ?

Pourquoi certains mettent-ils l'accent sur le tronc commun du savoir, véritable bagage nécessaire pour aborder la vie, alors que d'autres insisteront sur les options et les choix nécessaires pour responsabiliser le jeune sur sa formation personnelle et donc singulière ?

Lors de stages et de rencontres informelles réunissant des formateurs et futurs enseignants venus de toute l'Europe, il s'est avéré que leurs regards respectifs sur leur formation d'origine révélaient des différences non seulement dans la manière de penser, mais aussi de travailler au sein de cinq grands groupes : les Latins, les Germaniques, les Nordiques, les Britanniques et les Slaves.

Certes, les Slaves n'ont pas encore élaboré de système original. Chez eux, la domination soviétique avait imposé un style, et les peuples libérés sont en recherche d'un nouveau modèle. S'il ne semble pas encore possible de le dé-

crire, on peut cependant dire que le seul point repérable fait apparaître une grande diversité des peuples slaves.

Revenons brièvement sur les quatre modèles de systèmes scolaires que nous avons repérés dans les quatre premières zones culturelles :

- celui de la priorité au savoir indispensable, et donc aux vérifications des apprentissages, chez les Latins ;
- celui de l'orientation adéquate pour chaque jeune, et donc de la mise en place de filières et de passerelles, chez les Germaniques ;
- celui du savoir vivre ensemble, et donc de l'école unique, chez les Scandinaves ;
- celui du bon choix à faire, et donc des multiples options à proposer, chez les Anglo-Saxons.

Des influences réciproques

Tout cela mérite des analyses plus minutieuses. Il s'agit ici de montrer combien les zones de peuplement, souvent influencées par le climat et l'histoire, ont fait naître ce qu'on peut bien appeler des cultures, même si demeure, sous-jacente, une culture européenne commune. Mais ceci est une autre histoire... L'intérêt de suivre la piste des diversités réside

aussi dans le constat des influences réciproques tout au long de ces cinquante années d'effort de construction de l'Europe.

On peut dire que ces systèmes scolaires, s'ils n'ont jamais existé à l'état pur, ont au moins tenu lieu de référence plus ou moins consciente. Ils ont pu être étudiés principalement au sein du Conseil de l'Europe et être pris en compte au moment de l'élaboration de nouvelles réformes dans chacun des pays. Ce vivier d'expériences pédagogiques fondées sur des mentalités différentes, a mis en évidence des finalités complémentaires et des solutions utiles à tous, sources d'inspiration commune.

Les visites ou voyages à l'étranger peuvent en rester à de simples curiosités et amusements exotiques.

Chaque responsable de programme scolaire a pu se dire que les dominantes des trois autres modèles n'étaient aucunement négligeables, et pouvaient se concilier avec les siennes dans une double optique de respect d'une tradition et de recherche d'équilibre.

Aujourd'hui, tous cherchent à conjuguer les contenus de savoir indispensables, la bonne orientation des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté. Cependant, le dosage se fait différemment, du fait des passés respectifs et des habitudes prises dans chaque modèle initial, même si certaines décisions récentes rompent avec cette attitude. Repérons les dernières réformes d'un pays type de chaque zone.

La Grande-Bretagne en est venue à établir un minimum de tronc commun et à centraliser l'adaptation de son système scolaire. Chaque établissement a dû faire des concessions par rapport à son autonomie et à ses choix pédagogiques. Des programmes communs ont commencé à voir le jour avec Margaret Thatcher, pour l'histoire du Royaume-Uni, puis petit à petit pour de nombreuses matières. Ces mesures, qui ne concernaient au départ que les seules *comprehensive schools*², ont été élargies à l'ensemble des établissements.

La Norvège, de son côté, a ressenti le besoin de quitter la traditionnelle école unique en recherchant une organisation minimum par cycles, de façon à mieux prendre en compte la diversité des savoirs, et donc des compétences des enseignants, sans renoncer à la recherche du consensus et de la continuité des groupes d'élèves.

Les Français, mal à l'aise dans l'idéal égalitaire des programmes du collège unique, ont multiplié les assouplissements *via* des options complémentaires qui ont permis l'ouverture de filières diversifiées et la recherche de méthodes différenciées selon les niveaux des élèves, pour lutter contre l'échec scolaire.

Quant aux Allemands, au moment où tout le monde s'intéressait à leur réussite professionnelle, ils se trouvèrent gênés par une orientation trop précoce et encouragèrent la recherche d'un minimum de savoir commun, et par là même d'une harmonisation des programmes entre les *Länder*. Les équivalences européennes introduisaient dans cette république fédérale un besoin de cohérence interne, accentué par l'intégration des *Länder* de l'ex-Allemagne de l'Est.

Il ressort de ce qui précède que l'éducation en Europe est un énorme chantier : personne n'est satisfait de sa manière de faire, tous les responsables sont conscients du fait qu'il faut tenir compte de paramètres de plus en plus nombreux : mobilité des populations, évolution des techniques et des sources d'information de masse, évolution des jeunes et des structures familiales, exigences de l'économie de marché, inquiétudes face à l'avenir, chômage installé comme une donnée sociale, mutation du statut des maîtres...

Pour faire face à cette complexité, les échanges de ce que l'on nomme « bonnes pratiques » sont de plus en plus recherchés. Les rapports et les analyses s'accumulent tant au Conseil de l'Europe qu'à la Commission européenne. Mais comment les exploiter sur le terrain ?

On assiste à un double mouvement : l'un, partant d'en bas, fait d'initiatives multiples de contacts et d'échanges, et l'autre descendant des organes de décision en une succession de réformes tâtonnantes.

La violence scolaire, la dureté de l'économie libérale, le désarroi des parents, la fatigue et la déprime des enseignants rendent les systèmes d'éducation fragiles et instables malgré les innombrables efforts ponctuels et sectoriels remarquables.

Une tâche urgente pour l'Europe

Construire ensemble une éducation sereine et dynamique, adaptée à la réalité européenne... Pour y parvenir, dans un premier temps, les professeurs et éducateurs de tous âges et de tous niveaux ont grand intérêt à faire le voyage de l'Europe de l'éducation.

Cela leur permettrait déjà de comprendre que derrière le mot commun de « professeur » se cachent au moins quatre métiers différents. Ils

découvrieraient aussi que pour préparer un projet avec des élèves de zones culturelles différentes, il est indispensable de connaître un minimum d'usages et de traits de caractère pour ne pas s'enrayer inutilement devant les réactions inattendues des collègues et des jeunes eux-mêmes.

Cette diversité, si elle est conduite consciemment et judicieusement, va élargir l'intelligence de l'esprit et du cœur, faire disparaître bien des préjugés et provoquer le goût de mieux se connaître et de vouloir se revoir, et pourquoi pas, un jour, de travailler ensemble à un avenir commun.

La dimension européenne de l'éducation consiste à montrer les liens, à décrypter les influences, à faire voir et comprendre ce qui nous unit au-delà de nos différences, et, comme on l'a noté aussi, dans nos différences.

Cette tâche s'appuiera sur tous les moyens disponibles. Encore faut-il savoir s'en servir... En effet, les échanges linguistiques peuvent passer tout à fait à côté d'une éducation à la culture européenne. Les visites ou voyages à l'étranger peuvent en rester à de simples curiosités et amusements exotiques. Cette éducation demande donc une visée d'ensemble, une équipe préparée à cela, une volonté explicite d'aboutir, une persévérance, une continuité, une perspective à long terme et un réseau porteur dans les différentes zones culturelles.

Un souhait

Avant de conclure, émettons un souhait : que l'enseignement catholique profite de ses instances européennes, comme le Comité européen de l'enseignement catholique (CEEC³) pour progresser en cohérence avec la démarche œcuménique et interreligieuse initiée aujourd'hui en Europe. Les chrétiens de toutes confessions devraient se préoccuper ensemble, dans l'éducation des jeunes du XXI^e siècle, des questions que pose l'Évangile. Ce dialogue s'ouvrira forcément avec les communautés juive et musulmane dans une commune attention à la transcendance de la personne et à l'intériorité dans des contextes pluriculturels et pluri-religieux.

Les enjeux sont importants. Il s'agit avant tout d'empêcher le découragement et de redonner de l'enthousiasme à ceux qui acceptent d'engager leur vie dans l'éducation. Le chantier est immense mais passionnant. ■

1. Cf. ECA 296 (pp. 44-45), ECA 297 (pp. 44-45), ECA 298 (pp. 46-47), ECA 299 (pp. 38-39).

2. Cf. ECA 297, p. 45

3. Sur internet : www.ceec.be

(publicité)

Les nouveaux volontaires

Les 3 et 4 décembre 2005, la Délégation catholique pour la coopération (DCC) a organisé une grande rencontre au lycée Saint-Michel-de-Picpus, à Paris, sur le thème « Quel volontariat pour quelles solidarités ? ».

ÉLISABETH DU CLOSEL

L'amphi était plein. Un enthousiasme communicatif. Un bain de jouvence. Ils sont venus des quatre coins de l'Hexagone, mais aussi d'ailleurs, des pays du « Sud ». On était certes « entre soi », jeunes et moins jeunes, anciens ou futurs volontaires DCC¹, grande famille qui ne renie pas ses origines... catholiques. Mais un « entre soi » ouvert sur le monde.

On a entendu tous les mots de la coopération, les 3 et 4 décembre 2005, au lycée Saint-Michel-de-Picpus, à Paris : engagement, témoignage, richesse des échanges, choc des cultures et des civilisations, apprentissage de la différence, importance du don mais surtout du reçu, ouverture à de nouvelles dimensions.

Le mot « doute » aussi, est revenu parfois, avec toute la difficulté à se positionner quand on débarque dans un univers inconnu pour une expérience dont on ne sait somme toute pas grand-chose. Car la réalité du terrain est inévitablement plus dure, et les obstacles plus résistants que ce que l'on avait anticipé. Mais, quel enrichissement !

Le volontariat évolue, parce que le monde évolue.

« La DCC a pris le risque de croiser des regards libres, celui du sociologue, du théologien, de l'avocat, du militant, du partenaire à l'autre bout du monde, du politique », a précisé son président, Frédéric Mounier, en concluant ces journées. Parmi les personnalités venues réfléchir aux nouvelles formes de solidarités internationales et aux raisons qui poussent les volontaires à partir, il y avait Odon Vallet, docteur en droit et sciences des religions, Guy Aurenche, avocat et président d'honneur de l'Acat², Joaquin Ciervide, jésuite, responsable de la zone des Grands Lacs pour l'ONG³ *Jesuit Refugee Service*, Aktham Hijazin, prêtre, directeur des études au séminaire du patriarcat latin de Jérusalem,

Philippe Maemble, directeur du collège Sacré-Cœur de Makak (Cameroun), Mgr Michael Fitzgerald, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, Corinne Le-page, ancienne ministre de l'environnement.

mission au Rwanda », a dit une infirmière partie à 56 ans.

Depuis la suppression du service national, le volontariat évolue. Le 10 février 2005, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi relatif au contrat de volontariat de solidarité internationale. Le texte fait un grand pas en direction des associations en donnant des garanties supplémentaires en matière d'indemnités de chômage, de Sécurité sociale, de prise en charge du voyage, de validation des acquis de l'expérience, etc.



Atelier Moyen-Orient. Au premier plan : Yvonne Cham, Libanaise, assistante sociale et infirmière.

Fondamental

Le volontariat évolue, parce que le monde évolue, et que les demandes évoluent. De plus en plus de personnes dans la force de l'âge, voire en fin de carrière, souhaitent partager leur expérience. Avec l'ouverture de l'Union européenne aux ex-pays de l'Est, que pourrait-on imaginer pour faire travailler ensemble des jeunes de différents États membres ? Que peut devenir la coopération quand les « lointains » sont devenus nos voisins ? Le « Sud » et l'« Est » sont chez nous, comment faire ? N'y a-t-il pas à bâtir une solidarité ici ? Ne serait-ce pas fondamental alors que notre pays paraît fragmenté ? Autant de chantiers et de défis qui ne déplaisent pas à la DCC. ■

Et si rien de très nouveau n'a été évoqué, tous étaient là pour renforcer leur conviction qu'« il est bon de partir ». Pourquoi ?

Les questions ont été posées : « *Qu'allez-vous chercher ? Fuyez-vous la société ? Êtes-vous désabusés, désenchantés ?* » Aux jeunes volontaires, la parole : « *Vous savez quoi ? Au Pérou, j'ai grandi* » ; « *C'est une expérience initiatique, un enjeu de transformation intérieure* » ; « *La diversité, on en parle en France. La vivre comme étranger, autre part, c'est autre chose. On perd tous ses points de repère, on se déracine* » ; « *Si on part, c'est qu'intuitivement, "l'avoir" ne nous suffit plus. On va voir si ailleurs on trouvera "l'être". On n'est pas déçu* »...

En écho, la parole des volontaires « seniors » : « *Pour moi aussi, il y a eu un avant et un après ma*

1. Délégation catholique pour la coopération. Sur internet : www.ladcc.org
2. Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et des exécutions capitales.
3. Organisation non gouvernementale.

S'engager avec la DCC

Le volontaire a changé. Il est aussi logisticien, médiateur, informaticien, voire musicien. Sans compter le tourisme humanitaire. Et à l'autre bout du billet d'avion, le partenaire aussi a changé. Les Églises locales doivent affronter des défis humains, politiques, économiques. De plus en plus, les volontaires partent en couple, voire au moment de la retraite. Et si la féminisation avait fait un bond avec la suppression du service national, elle se stabilise. 13 000 personnes sont parties depuis la création de la Délégation catholique pour la coopération (DCC) en 1967. Avec 20 salariés et 150 bénévoles, la DCC fonctionne grâce à des subventions publiques à hauteur de 39 % de son budget.

EDC



« Tu vas être prof ? Tu vas rien gagner ! »

Oui, le métier d'enseignant suscite encore des vocations ! Amélie, 21 ans, est étudiante au Centre de formation pédagogique Emmanuel-Mounier¹ à Paris. Son projet, elle le mûrit... depuis sa plus tendre enfance.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

« **A** quand remonte mon envie d'enseigner ? À la grande section de maternelle, je crois. À cinq ans, j'allais déjà en petite section pour aider les enfants à réaliser leurs colliers de perles et à mettre leur tablier pour la peinture. J'avais la confiance des deux maîtresses, ce n'était pas rien ! Depuis, cette envie ne m'a plus quittée. En CMI-CM2, sur le temps de midi, je préparais avec l'enseignante de CP des découpages pour sa classe. En 3^e, j'ai bien

sûr fait mon stage de « découverte de l'entreprise »... dans une école. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à comprendre ce qu'était réellement le métier. Je suis passée de l'autre côté !

Ces profs dont on se souvient...

Ce sont mes enseignantes de CE1 et de CM1 qui m'ont le plus marquée. Leurs cours étaient très structurés, mais en même temps, elles restaient à l'écoute de ce qu'on pouvait proposer. Elles savaient s'adapter. J'avais l'impression qu'elles nous comprenaient. Être très organisé en amont et accepter d'être dérangé dans ce qu'on a préparé en poursuivant son objectif de départ, voilà, selon moi, la grande difficulté du métier.

Après le bac

Au lycée, j'ai choisi la filière scientifique parce que j'aimais les maths et la physique, puis j'ai préparé un Deug Mias² qui était trop spécialisé à mon goût. J'ai regretté qu'il n'existe pas de formation généraliste après le bac. Aussi j'ai enchaîné avec une licence pluridisciplinaire (français, maths, langues, sciences), proposée par la fac d'Orsay-Paris-11 aux étudiants qui voulaient devenir prof dans le 1^{er} degré. C'était très intéressant, axé sur le concours et le métier, avec des modules de didactique tels que « Comment enseigner les sciences ? ». Nous avions un stage à faire. Nous sommes parties à deux dans une école publique de Draveil [Essonne]. Pendant une semaine, nous avons observé une classe à double niveau, un CM1/CM2, avant de proposer aux élèves un projet sur l'astronomie qui les a emballés. Grâce à ce stage, j'ai découvert l'enseignement public. J'ai fait toutes mes études primaires et secondaires dans l'enseignement catholique. Ce qui m'a le plus surpris, c'est que chaque professeur restait isolé dans sa classe. Le maître qui nous accueillait était le directeur. Il avait du mal à fédérer une équipe autour d'un projet. C'était pourtant son plus grand souhait. Cela le décourageait et il n'avait plus envie d'être directeur.

IUFM ou CFP ?

À Orsay [Essonne], nous étions une promo de 45. Nous sommes deux à avoir choisi un Centre de formation pédagogique (CFP). Personne ne savait ce que c'était, pas même les profs. Certains étudiants n'avaient jamais entendu parler de l'enseignement sous contrat, d'autres pensaient que la formation était la même. Aucune information n'était donnée. On ne voyait que des affiches proposant la formation en IUFM³. Avec mon amie, nous avons dû batailler pour en savoir plus. J'ai revu mes camarades de promo hier. Ils se plaignent tous de leur formation trop « concours, concours ». Ils sont très nombreux à l'IUFM, et les profs leur disent : « L'année prochaine, vous ne serez plus qu'un tiers en deuxième année. » C'est cruel ! Moi, j'ai beaucoup hésité. Je pesais le pour et le contre du privé. Je n'avais pas envie de me retrouver devant trente petites têtes blondes, toutes bien adorables et bien élevées. Le côté un peu communautaire de l'enseignement catholique me gênait. C'est vrai que ses écoles touchent un certain public, des personnes qui ont les moyens, même si cela se diversifie.

« Quand les enfants réussissent, c'est un plaisir pour eux, et pour moi aussi. »

« J'aimerais travailler dans une école où les enfants n'auraient pas tous la même origine ni la même histoire. »

face à des gens très exigeants.

Et en même temps, je trouvais qu'il y avait plus de transparence dans la présentation de la formation proposée par le privé. Dans les deux CFP d'Ile-de-France, des réunions d'information sont organisées, alors qu'à l'IUFM, on s'inscrit, c'est tout ! Or, j'ai du mal à m'engager dans quelque chose que je ne connais pas. Et puis, il y a le mode de recrutement. À l'IUFM, on envoie un dossier, et une addition de points décide ou non de notre sélection. Je trouve cela très aléatoire. Au CFP, la décision est prise après un entretien. On est considéré comme une personne dès le départ. C'est rassurant. Finalement, je me suis vite rendu compte qu'il y a des établissements catholiques très variés.

Au Kremlin-Bicêtre [Val-de-Marne] où j'habite, les écoles sont cosmopolites. J'ai réalisé que je pourrais choisir un établissement qui me correspond.

L'école idéale

J'aimerais travailler dans une école où les enfants n'auraient pas tous la même origine ni la même histoire. Cela me paraît indispensable pour les ouvrir dès le départ au monde et les préparer à accepter l'autre qui est différent. Autre point important : que l'on puisse parler de la culture religieuse, présenter par exemple les fêtes chrétiennes et celles des autres religions. Enfin, je voudrais intégrer une équipe digne de ce nom, qui serait d'accord sur le projet de l'école et qui aurait le souci de chacun. Je me demande parfois quelle crédibilité on peut avoir vis-à-vis des autres enseignants, à 23 ans, quand on débute ? J'espère qu'on peut partager des choses malgré tout, qu'une entraide est possible. Pour que le métier soit épanouissant, il faut aussi des échanges entre adultes, pour relire ce que l'on fait.

Au CFP Emmanuel-Mounier...

Ce qui me frappe au CFP, c'est l'écoute des formateurs. À la rentrée, la première chose que chacun nous a exprimé, c'est : « Je suis heureux de travailler avec vous. » On s'est tout de suite senti à l'aise, accueilli. Et cela n'a pas changé depuis. Un vrai dialogue s'est instauré aussi entre étudiants, car beaucoup de travaux de groupe nous sont proposés pour construire des séquences. Et puis la formation est très ouverte, pas uniquement axée sur le concours. Par exemple, en novembre, nous avons suivi une session Europe, avec des intervenants différents. Pendant trois jours, nous nous sommes demandé comment former des citoyens européens, une question totalement désintéressée par rapport au concours. Cela fait du bien ! Autre proposition : avec ABC Partage, une association créée par les étudiants, nous sommes

Je n'aime pas ces parents qui se disent : « Je mets mon enfant dans le

privé, comme cela on sera tranquille. » Comme ils paient, ils attendent des enseignants qu'ils répondent à toutes leurs demandes. J'avais peur de me retrouver

« L'idée d'être dans un établissement où l'on ne peut pas parler de sa foi me dérange. »

« J'aurai sans doute un jour envie d'aller voir ailleurs. »

invités à partir un mois cet été en Afrique pour participer à deux projets : l'un d'alphabétisation, l'autre d'animation d'un dispensaire.

Pourquoi j'ai choisi ce métier

J'aime beaucoup voir les enfants progresser, grandir. Ils ont conscience de leurs difficultés. Quand ils réussissent – à lacer leurs souliers, par exemple –, c'est un plaisir pour eux, et pour moi aussi. J'aime les encourager. Je partage cette devise jésuite : « Amener chacun à l'excellence de lui-même. » Ce que j'apprécie le plus chez les enfants, c'est la spontanéité. Ils sont naturels et ont confiance en nous, peut-être même un peu trop. La maîtresse peut se tromper ! Il faut leur apprendre à être vigilants sur ce point. Mes amies me disent souvent : « Tu vas être prof, tu vas rien gagner. » Ou : « Tu seras toute la journée avec des enfants, tu n'y trouveras pas ton compte intellectuellement. » Mais moi, j'y crois. Pour le salaire, je me dis que c'est dommage qu'on ne gagne pas davantage, mais je vois trop de personnes qui ont un bon salaire et sont malheureuses dans leur travail. L'argent ne peut pas être le premier critère. Quand on me demande : « Mais pourquoi l'enseignement catholique ? », j'ai du mal à répondre. Sans

doute pour la qualité de la formation proposée aux futurs professeurs, mais aussi pour le côté spirituel. L'idée d'être dans un établissement où l'on ne peut pas parler de sa foi me dérange.

Les enfants difficiles

Les enfants sont de plus en plus difficiles, nous dit-on. Cela m'inquiète, bien sûr. L'école est un lieu d'éducation, et nous avons un rôle à jouer. Nous devons apprendre aux élèves à être responsables et autonomes. Mais nous n'avons pas toujours l'accord des parents. Comment faire pour ne pas être en contradiction avec la famille ? Tous les enfants ne reçoivent pas la même éducation. J'ai passé une semaine terrible dans un CP en novembre. Les enfants étaient très très agités. Sur 27, il y en avait trois ou quatre qui avaient besoin d'avoir quelqu'un en permanence à côté d'eux. C'était impossible. Je suis pour l'intégration des enfants difficiles, mais j'ai commencé à voir combien ils pouvaient pénaliser les autres. Des petites venaient me dire : « J'ai mal à la tête » ou « Je n'arrive pas à me concentrer ». Je n'aurais pas aimé être à la place de la maîtresse. C'est dans ce genre de situation que l'équipe a un rôle à jouer. Il faut qu'il y ait des lieux de parole pour pouvoir dire ce qui se passe dans sa classe.

Changer un jour ?

Si je n'avais pas choisi d'être prof, je serais devenue psychomotricienne pour enfants. Je ne l'exclus pas d'ailleurs, car je ne me vois pas prof toute ma vie. Je ne suis pas sûre d'être capable de me renouveler pour tenir 42 ans, et j'aimerais ne pas tomber dans une routine. J'aurai sans doute un jour envie d'aller voir ailleurs. Continuer à travailler avec des enfants, mais peut-être dans un cadre différent. Mais je ne devrais peut-être pas le dire... » ■

1. Adresse : CFP Emmanuel-Mounier, 78A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Internet : www.cfpmounier.net - E-mail : accueil@cfpmounier.net
2. Diplôme d'études universitaires générales « Maths, informatique appliquée aux sciences ».
3. Institut de formation des maîtres.

Tsunami : de l'urgence humaine

Dix mois après le tsunami qui a ravagé l'Asie du Sud, nous nous sommes rendus sur la côte ouest du Sri Lanka et en Inde du Sud, accompagnant une petite association, l' Afeps¹, pour tenter d'approcher les réalités d'une reconstruction laborieuse, en allant à la rencontre des gens sur le terrain. Images et impressions se télescopent de façon un peu confuse. Et beaucoup de questions restent sans réponse.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Sri Lanka, côte ouest, 100 kilomètres au sud de Colombo, route du front de mer. Bientôt, toutes les maisons du littoral seront affublées d'étranges patronymes : Caritas Belgique, Unicef France, Save The Children, Fondazione La Stampa... Il n'y a pas que les maisons à être ainsi estampillées. Les bateaux de pêche, flambant neufs, portent des marques, les mêmes, ou d'autres, celle des sapeurs-pompiers de Menton, par exemple. Parfois, des pan-

neaux de remerciements sont plantés au milieu d'un chantier : « Merci aux Italiens de nous avoir aidés à reconstruire nos maisons. »

Plus loin, une bannière flotte comme un appel, « Please, help us to survive », accrochée sur une maisonnette en ruine. Elle était belle. Niels habitait là, avec ses parents et ses trois sœurs. « Le 26 décembre, je fête mes 22 ans. J'ai vu la vague et puis les bus, les tuk-tuk², les gens, les toits, les arbres valser. Les plus jeunes ont pu grimper sur les cocotiers. Mais les femmes, les petits, les personnes âgées... pas assez robustes... Engloutis. J'étais



Misère et exigüité. Un jardin d'enfants des Frères des écoles chrétiennes.

Lasalle Kadalaisai

« Nous étions, tous les frères de l'Inde, en retraite dans le pays quand a eu lieu le tsunami. Immédiatement, nous sommes allés sur place avec nos étudiants et nos frères pour apporter une aide d'urgence. Puis nous nous sommes interrogés sur la façon dont nous pourrions nous installer de façon permanente pour aider les sinistrés, mais aussi les "secondes lignes", pauvres parmi les pauvres. C'est ainsi que nous avons créé, en juin dernier, à Nagapattinam, à 25 kilomètres de Karikal, une petite communauté de trois frères et huit "juniors". Nous l'avons appelée Lasalle Kadalaisai, "La musique de la mer". Le tsunami a terrorisé les populations. Nous voulions qu'elles réapprivoisent la mer. »

C'est vraiment au plus profond de la misère que nous a emmenés frère Antony Uvary : dans les quinze villages qu'il parcourt à moto-cyclette, il a implanté des jardins d'enfants et des centres de soutien scolaire pour les 7-16 ans, dans des bâtiments des plus rudimentaires. « Nous employons des femmes localement, choisies avec le chef de village, et leur assurons les formations adéquates. Pour beaucoup, c'est une manière de reprendre pied dans la vie. Par le chant, le théâtre, la danse, la poésie, les enfants arrivent, progressivement, à extirper de leur mémoire les souvenirs du 26 décembre 2004, et à penser au futur. »

Tout est à construire. Le frère Antoine est en quête de sponsors, de bourses pour ces enfants. Et déjà, les projets trotent dans sa tête : un centre d'informatique et un centre de couture pour les femmes.

EDC



Tourner la page. Train valant sur les cimes des cocotiers, personnes héritières notamment grâce au dessin.

serveur dans un grand hôtel touristique près de Galle. Aujourd'hui, je travaille pour une fondation locale qui œuvre à la reconstruction du pays. Le gouvernement n'aime pas cette fondation. Pas politiquement correcte. C'est peut-être pour cela qu'il ne nous reloges pas ! En attendant, nous habitons dans un camp de fortune. Vous ne pouvez pas aller lui dire, au gouvernement, dans quelles conditions nous vivons ? » Dans son regard et derrière son sourire, tout passe, la résignation, le découragement, mais aussi l'espoir. Combien de fois serons-nous interpellés sur la route du sud-ouest de l'île ?

26 décembre 2004. Tôt le matin. Soleil éblouissant. Et soudain, narguant le soleil, une vague ! Un mur bleu écumeant de 30 mètres de haut, se ruant à 800 kilomètres/heure à l'assaut des terres et sur ceux-là mêmes qui, quelques minutes auparavant, menaient une

Humanitaire à l'urgence humaine



trouées, gens appelant à l'aide, vague meurtrière... Les enfants sri lankais exorcisent leur peur,

vie paisible, un jour de pleine lune, jour de prière et de vacances pour tous.

Capital-compassion

Il y eut le moment même, le choc des premiers jours, l'immense compassion du monde entier et des pays occidentaux en particulier, une farouche accumulation de dons, une collecte presque compulsive. Un Français sur deux aurait donné « pour le tsunami ». Des millions d'euros déversés. Les ONG³ se sont immédiatement précipitées sans penser ni aux solidarités ni aux mobilisations locales. Au point que le gouvernement indien a décliné toute aide d'urgence occidentale, qui, aujourd'hui encore, doit transiter par des ONG indiennes. On a beaucoup dit à ce sujet. Mais au regard d'autres catastrophes – notamment le tremblement de

terre au Cachemire pakistanais le 8 octobre 2005 –, on s'interroge. Le tsunami aurait-il absorbé tout notre capital-compassion ?

Le temps a passé. En Occident, les échos du tsunami se sont faits plus rares. On s'inquiétait cependant de savoir « où était passé "notre" argent, où en était la reconstruction ». La polémique enflait. Les ONG ont publié des chiffres, pas très clairs, et pour cause. Rien n'est clair sur le terrain où certains, laminés par le désespoir et ne voyant rien venir, ont refusé de continuer à

de l'épouser. Il a d'abord refusé, son chagrin était trop immense. Il a fini par accepter. Le mariage a eu lieu. Nous les avons aidés financièrement. Avec l'indemnité du gouvernement⁴, il lui a offert une bague et

Certains, laminés par le désespoir et ne voyant rien venir, ont refusé de continuer à vivre.

s'est acheté un tuk-tuk pour transporter le poisson, car il n'a jamais voulu reprendre la mer. Il a placé le reste sur un compte en banque. Pour le moment, ils doivent rester dans leur logement provisoire s'ils veulent bénéficier d'une nouvelle maison promise par le gouvernement. Sangeatha est aujourd'hui



Un jour après jour. Image du quotidien dans un village de paillotes en Inde.

vivre. On ne saura jamais combien de suicides aura engendrés le tsunami. En Inde, sœur Georgina de la congrégation Saint-Joseph-de-Cluny, a agi pour les empêcher : « Quand on a perdu sa famille entière, le traumatisme est énorme. Nous nous efforçons de ne pas laisser les personnes seules dans leur drame. Prenons l'histoire de Basker. Il a perdu sa femme et ses deux enfants, tous ses biens. Le gouvernement lui a donné 6 lacs, soit 600 000 roupies [12 000 euros]. Il était pêcheur. Il voulait se suicider. Nous l'avons soutenu, encouragé. Et ce, quotidiennement pendant les deux premiers mois, en lui disant que Sangeatha, une jeune femme qui travaillait chez nous, acceptait

Savoir +

Le BOEN du 10 novembre 2005 précise la nécessité d'apporter une aide à la rescolarisation dans les pays d'Asie victimes du tsunami. L'an dernier, beaucoup d'établissements avaient fait preuve d'une générosité spontanée. Nous vous proposons de relancer une « campagne tsunami » en soutenant l'Afeps, dont deux membres repartiront en avril prochain pour une troisième mission. Ces articles vous aideront peut-être à comprendre qu'il y a encore urgence à soutenir les sinistrés. Merci pour eux..



Les yeux devant. Une famille en attente d'un relogement.



Avant et pendant. À gauche : un village provisoire en Inde. À droite : reconstruction de dix maisons, prise en charge par les Pères oblats de Marie, au Sri Lanka.



Photos : E. du Closel

enceinte de trois mois. Cet enfant à venir est l'amorce d'une nouvelle vie. Même s'il pense encore au passé, Basker ne parle plus de suicide. »

Revers

D'un pays à l'autre, situation identique, et pourtant différente. Au Sri Lanka, la rébellion séparatiste des Tigres de l'Eelam Tamoul (LTTE), dans le nord de l'île, ne facilite pas l'aide humanitaire et l'a même bloquée par endroits. Et les élections présidentielles du 14 novembre 2005 n'annoncent pas une paix prochaine. En Inde, ce sont les « dalits », les intouchables, qui sont une fois encore poussés quelques degrés plus bas dans l'échelle de la misère. Dégringolade. Quant à la manne financière qui aurait pu être bénéfique, elle

a aussi eu des revers. Sans parler de l'inévitable corruption et de la gabegie – car on n'a pas vraiment pris en compte les limites de la capacité d'absorption par les pays sinistrés –, elle a très vite créé des déséquilibres dans les communautés villageoises, des dissensions qui pourraient dégénérer si l'on n'y veille pas. À Karikal, les sœurs de Cluny ont été confrontées à ces tensions. Elles n'ont pas pu nous emmener, par exemple, dans l'un des villages où l'Afeps¹ a choisi, par leur intermédiaire, d'aider 43 veuves de pêcheurs en leur offrant des caissons boîtes isothermes et un tuk-tuk pour transporter le poisson. « Des hommes veulent que l'aide bénéficie à tout le monde et pas seulement aux victimes du tsunami », explique sœur Marina, la supérieure de la communauté de Karikal. Ils prétendent que le gouvernement a déjà fourni à ces

femmes un dédommagement financier et matériel. Ils réclament leur part. » Il aura fallu de longs conciliabules pour parvenir à satisfaire tout le monde. Conscientes de cette situation qui a émergé sitôt la phase d'urgence passée, les ONG la prennent en compte dans leurs programmes de reconstruction et de développement.

Reconstruction qui tarde à vraiment démarrer. Certes, il y a ce que l'on ne voit pas, les kilomètres de côtes déblayés, les enfants qui sont retournés immédiatement à l'école (cf. pp. 52-53), la solidarité envers les pêcheurs. Le dessilage des terres devenues impropres à la culture a débuté. Les petits commerces ont rouvert. Et ce redémarrage est fondamental pour tourner la page. « Aidez-nous à retrouver notre outil de travail, pour que nous puissions retrouver notre autonomie financière », avons-nous souvent entendu. C'est dans ce sens-là que va l'aide prodiguée par l'Afeps et le père Rohan, des Oblats de Marie, à un confiseur de Magonna, au sud de Colombo. Dans sa boutique-fabrique, il faisait travailler onze personnes – et donc vivre onze familles – avant que le tsunami ne lui prenne tout.

Étrange atmosphère

Mais les programmes de reconstruction piétinent et semblent se faire de façon un peu anarchique, au Sri Lanka notamment, chaque ONG s'appropriant un bout de terrain pour construire « ses » maisons. Le gouvernement, en effet, s'il a vite remis sur pied les infrastructures routières et ferroviaires, laisse aux associations le soin de l'immobilier. Sur l'île, fin octobre, 49 300 maisons devaient être construites : 850 seulement avaient été attribuées à des bénéficiaires et 1 600 étaient sur le point d'être terminées. Dérisoire. En Inde, combien de personnes demeurent-elles encore dans des conditions tellement rudimentaires que cela ne peut que soulever indignation et colère ? Nous avons visité, avec les sœurs de Cluny, certains des villages qu'elles parcourent inlassablement pour répondre aux attentes matérielles et psychologiques. Des paillotes misérables à même la terre où les familles croupissent, d'anciennes maisons qui durent être belles à en considérer les vestiges, quelques masures aux toits de tôle, aucune infrastructure sanitaire. Ici, le temps semble s'être arrêté le 26 décembre 2004. Étrange atmosphère qui met d'autant plus mal à l'aise qu'une horde de corbeaux et de vautours tournoient au-dessus de nos têtes, lâchant leurs croassements rauques.

Où est la faute ? Dans la lenteur des administrations, certes, dans le manque de terrains aussi, car les lois sur le littoral sont devenues extrêmement sévères. Sans parler de la spéculation éhontée. Il faut aussi considérer l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée pour re-

Sans panneaux ni bannières, les congrégations religieuses agissent au plus près des populations.

construire à cette échelle et à long terme. L'exemple de la reconstruction du village de Chinoopeet pour reloger une soixantaine de familles est caractéristique. Il a fallu cinq mois pour que le Volontariat, association indienne de Pondichéry, obtienne l'agrément du gouvernement. Celui-ci accordé, l'ordre de Malte a immédiatement pris en charge l'ensemble du chantier (450 000 euros), mais la pose de la première pierre a dû attendre la remise, à la fin d'octobre dernier, du titre de propriété.

Fort de ce succès, le Volontariat a reçu un autre agrément, celui de la reconstruction d'Amankovilpathu, à quelques kilomètres de Karikal. Le seul à ne pas être un village de pêcheurs, il abrite 125 familles vivant provisoirement dans des paillotes. Laissons parler Sendil Coumarane, le « Monsieur Tsunami » de l'association : « Nous avons reçu l'agrément pour la reconstruction du village en mai dernier, au regard des réalisations que nous avons effectuées depuis le premier jour, en concertation avec le chef du village. Nous avons alors conçu les habitations temporaires, l'assainissement de l'eau, un centre de couture, des toilettes et tout ce qui contribue à permettre une vie la plus proche possible de la normale. Le gouvernement proposait aux familles un terrain à huit kilomètres de la mer, et qui plus est, trop petit pour bâtir des maisons individuelles. On a parlé d'appartements. Les villageois s'y sont opposés, arguant que s'ils quittaient leur lieu de travail, ils perdraient leur clientèle. Le gouvernement ne voulant pas céder à leurs arguments, le Volontariat a donc acquis un terrain jouxtant leur ancien village. »

La reconstruction des 125 maisons va commencer. Mais un village, ce ne sont pas que des maisons d'habitation. C'est aussi un dispensaire, une école, un terrain de sport, une bibliothèque, une maison communautaire,

un centre d'information, des magasins. Sans compter le drainage du sol,

l'infrastructure – eau, électricité, réseau routier – et les plantations d'arbres pour faire barrage aux futures tempêtes tropicales. Qui est chargé de la reconstruction ? « Nous avons nos architectes, nos entreprises de travaux publics. » Durée de l'opération ? « Un an et demi pour l'ensemble ; six à huit mois pour les seules maisons qui seront antisismiques et résistantes aux cyclones, pour répondre aux nouvelles lois. » Le coût ? « Un peu plus d'un million d'euros. Nous avons donc besoin d'argent, car le gouvernement ne finance rien. D'ores et déjà, la Fondation de France, l'Amade⁵ et la Croix-Rouge française ont versé des fonds. »

Éthique

« Le Tsunami est une lourde tâche », confie le frère Gilbert, oblat de Marie à Colombo. Lourde tâche qui n'autorise personne à s'endormir. Qui oblige à ne laisser personne sur le chemin, pour des raisons politiques ou confessionnelles. On parle peu du travail effectué par les congrégations religieuses. Sans tambours ni trompettes, sans panneaux ni bannières, elles agissent au plus près des populations. Avec une éthique qui a rejoint l'Afeps dans sa propre conception de l'aide. « Dix mois après le drame, quelle est l'urgence pour tous ces gens ? » questionne le père Ivan Pereira, secrétaire général de l'enseignement catholique du Sri Lanka. Il poursuit : « Après l'émotion des premières semaines, le quotidien et ses difficultés reprennent le dessus. Ce qui importe, alors, c'est l'attention portée à chacun. » « Nous avons, immédiatement après le tsunami, ouvert un centre de couture pour les femmes, ajoute le père Rohan. Mais il ne faut surtout pas entretenir les gens dans l'assistanat. Ceux qui sont soutenus doivent à leur tour apporter de l'aide à d'autres. Parmi nos dix étudiants boursiers, cinq proposent maintenant des cours gratuits aux enfants des écoles. Des pêcheurs à qui nous avons procuré des bateaux viennent régulièrement offrir du poisson aux étudiants. Ceux qui le peuvent nous donnent une petite contribution financière qui nous permet de constituer une cagnotte pour que d'autres en profitent. C'est de la vraie solidarité. Et nous y tenons. » ■

1. Association francophone d'entraide et de promotion des sciences de la vie (cf. encadré ci-contre).

2. Triporteurs motorisés.

3. Organisations non gouvernementales. On peut lire : *Tsunami, la vérité humanitaire* (Éditions du Jubilé, 2005, 19 €). L'auteur, Richard Werly, qui est journaliste, analyse les dysfonctionnements et le bien-fondé de la présence des ONG internationales dans la phase de reconstruction.

4. Toute famille ayant perdu un de ses membres a reçu 2 lacs, soit 200 000 roupies. Celles qui ont perdu deux de leurs membres ont reçu 4 lacs, soit 400 000 roupies.

5. Association mondiale des amis de l'enfance, dont le siège est à Monaco.

L'AFEPS s'est engagée auprès des victimes du tsunami

Engagée depuis sa fondation, il y treize ans, au Vietnam, auprès des populations les plus défavorisées, l'Association francophone d'entraide et de promotion des sciences de la vie* (Afeps) a choisi de s'investir en Inde et au Sri Lanka, après le tsunami. Pour ses fondateurs, le docteur Pierre Nguyen et le docteur Maurice Barbotin-Larrieu, pas question de lancer de lourds programmes d'action : « Nous intervenons à titre privé, en allant sur le terrain étudier la faisabilité de nos projets. Nous nous limitons à des aides personnalisées en lien avec des organismes locaux, dans les domaines de la formation professionnelle, de l'éducation et de la santé. »

Le choix s'est porté sur le Volontariat, une association laïque de statut indien, basée à Pondichéry, qui travaille depuis 40 ans notamment auprès des enfants des rues, et sur deux congrégations religieuses implantées depuis près de 200 ans : en Inde, les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny ; au Sri Lanka, les Pères oblates de Marie-Immaculée. Une première mission, en mai dernier, a permis à l'Afeps d'évaluer très précisément les besoins et a fourni aux sinistrés une aide d'urgence accordée par les Gueules Cassées de France** et le Lion's Club de Rambouillet. La mission d'octobre-novembre 2005 a permis d'apporter un complément d'aide, de poursuivre les évaluations afin que les donateurs puissent adapter leurs crédits aux besoins des populations sinistrées : jumelages d'écoles, aide au soutien scolaire, et à la formation professionnelle de jeunes femmes (couture) et de jeunes hommes (métiers du bâtiment, menuiserie, informatique), bourses d'études pour des étudiants... Au-delà, l'Afeps tient à « promouvoir l'esprit de solidarité entre les bénéficiaires de l'aide afin que tous participent au développement de leurs activités professionnelles et de leurs villages ». Car il ne s'agit pas d'assistanat, mais d'un geste d'entraide vers des hommes et des femmes qui avaient un métier, une maison, une famille et ne demandaient rien à personne. Ils ne veulent pas mendier, ils ne souhaitent qu'un coup de main pour retrouver leur outil de travail, un toit, et conserver leur dignité. **EDC**

* Adresse : AFEPS, 22 rue du Général-Humbert, 78120 Rambouillet. Tél. : 01 34 83 11 78.

** L'Union des blessés de la face et de la tête, appelée aussi « Les Gueules Cassées », est une association née en 1921 pour venir en aide aux victimes de la guerre.



Sur ECA+ (www.scolanet.org) : un carnet de route en images et d'autres informations.

L'école, le « deuxième abri »

Grâce à son environnement structuré et au soutien indéfectible des adultes, l'école a été un facteur essentiel pour permettre aux enfants de reprendre pied après le drame provoqué par le tsunami du 26 décembre 2004.



Aider les jeunes. Sous la charpente d'une école provisoire en Inde, en attendant d'intégrer une école « amie des enfants » prônée par l'Unicef.

ÉLISABETH DU CLOSEL

L'école le plus tôt possible pour occuper les esprits des enfants, leur permettre de vivre avec d'autres, de retrouver des amis, d'évoquer aussi tous ensemble la mémoire des disparus : pour tous les acteurs de terrain, assumer la rentrée scolaire du 10 janvier 2005 fut un acte fondamental.

Chacun était convaincu qu'un retour à la normale aiderait à surmonter la peur, le deuil, le chagrin. Il faut écouter les récits des lendemains, recueillis par les Frères maristes sur la côte ouest du Sri Lanka, dans les environs de Magonna. Le jeune Dilath, par exemple, raconte cette vague de 15 mètres de haut qui se dirigeait vers sa maison : « Il ne restait plus rien : plus de maison, plus de bateaux, de filets, de livres, d'habits, rien ! Je me demandais : qu'est-ce qui se

passait ? Comment vais-je étudier ? Qu'est-ce que nous allons manger ? Où allons-nous vivre ? [...] Avec le raz de marée, j'ai perdu mon avenir, mon espoir de devenir quelqu'un dans la vie. »

Des enfants ont reconstruit, sous forme de maquettes, leur village d'avant la catastrophe et celui qu'ils envisagent pour leur avenir.

Alors, pour les Frères maristes, l'accompagnement a commencé par des méthodes toutes simples : appeler chacun par son prénom, lui permettre de raconter son histoire, tenter d'apporter un peu de réconfort à ceux qui, brutalement, ont pu se retrouver orphelins.

L'école, mais où ? Près de 200 bâtiments scolaires ont été détruits. À Matara, à la pointe sud du pays, comme un peu partout, « l'école a recommencé sous un arbre. Les bâtiments qui avaient résisté ont servi de centres d'hébergement pendant deux à trois mois », dit le Dr Ananda J. Ruhunu-hewa, directeur de l'Alliance française de la ville. « Nous avons songé avant tout aux plus petits, car les jeunes adolescents ont été "réquisitionnés" pour travailler dans les camps de déplacés. Il y avait tant à faire, et nous manquions de ressources humaines. »

Très vite, des associations comme Caritas – la première active sur le terrain – ou l'Unicef, qui a lancé avec Solidarité laïque¹ le programme *Des écoles pour revivre*², ont construit des bâtiments provisoires plus confortables, qui existent toujours dix mois après le drame.

Beaucoup a été fait pour aider les jeunes à détourner leur esprit des événements tragiques : jeux collectifs, pratique du dessin et du théâtre, aide matérielle, soutien moral – appelé ici *counselling* – assuré par des travailleurs sociaux et psychologues locaux.

Très vite, Solidarité laïque et l'Unicef ont soutenu, dans certaines zones, le *Tsunami Education Project*³ mis en place par le consortium Solidarité⁴, programme toujours en vigueur aujourd'hui. Des équipes se rendent régulièrement dans les écoles et les camps de réfugiés pour travailler sur les effets post-traumatiques, en s'appuyant sur du matériel pédagogique très fin – présentations interactives, expériences à partir d'objets de la vie quotidienne... Lun des buts est de faire comprendre, scientifiquement, le caractère exceptionnel de ce drame, pour éviter que rumeurs et superstitions ne se propagent et alimentent la peur.

Serve, une association sri-lankaise qui, depuis 2002, s'occupe de droits de l'enfant et de prévention et protection contre les violences sexuelles, a ouvert, grâce au financement de Groupe-Développement⁵, sept centres « post-tsunami » sur la côte ouest. Sriyani De Silva, l'administratrice du centre de Moratuwa, dans la banlieue de Colombo, explique : « Cela s'est imposé comme une nécessité. Tous ces enfants affectés par le tsunami vivent dans des camps. Il fallait les occuper intelligemment pour éviter de les retrouver traînant dans les rues avec tous les risques que cela

comporte. Ici, ils trouvent une structure, des points de repère, des activités ludiques, une bibliothèque, une coordinatrice, sorte de "grande sœur" à qui ils peuvent se confier, ainsi qu'une assistante sociale qui se déplace dans les villages. Nous avons commencé avec 25 enfants. Aujourd'hui, ils sont 168, et leur nombre ne cesse de croître. Notre objectif est aussi éducatif, et nous sommes en lien avec les écoles. »

Thérapies de groupe, mais aussi exercices pratiques – faire reconstruire aux enfants, sous forme de maquettes, leur village d'avant la catastrophe et celui qu'ils envisagent pour leur avenir – pour que chacun puisse se reconstituer et retrouver sa place au sein de la communauté. « Il faut miser sur la formidable résilience des enfants, d'autant plus qu'ils reviennent vite dans leur "deuxième auberge", l'école, commente Jacques Hintzy, président d'Unicef France, mais veiller aussi à former les professeurs à détecter d'éventuels comportements étranges. Car des traumatismes peuvent resurgir à l'adolescence, alors que l'on pensait l'enfant guéri. »

Message

À Magonna, Renuka Silva, une enseignante de St Mary, une école qui n'a pas été touchée par la vague et avec qui travaillent les Pères oblats de Marie, a accepté de nous parler. Avant de répondre plus précisément à nos questions (cf. ci-contre), elle a voulu faire passer ce message : « Sur les 600 enfants de l'établissement, 80 ont perdu maison et biens matériels. Les donateurs voulaient aider exclusivement les sinistrés du tsunami. Cela a créé de la discrimination avec d'autres familles tout aussi pauvres, mais n'ayant pas vécu directement le raz de marée. S'il vous plaît, dites à vos lecteurs qu'il serait bon de faire un don global pour l'école. Nous le répartirons en fonction des besoins. Nous avons déjà reçu 44 bourses pour 44 enfants. La moitié a été donnée à des enfants victimes du tsunami, l'autre moitié aux "secondes lignes". » ■

1. Quarante associations, coopératives, mutuelles et syndicats – Étudiants du monde, Entraide universitaire, Ligue de l'enseignement... – sont membres de Solidarité laïque et agissent notamment dans les domaines du droit à l'éducation et à la santé. Sur internet : www.solidarite-laïque.asso.fr

2. Un concept, appelé aussi « école amie des enfants », qui repose sur des objectifs précis : construire des latrines séparées pour les garçons et les filles, fournir un repas quotidien, assurer le salaire des enseignants, proposer des méthodes d'apprentissage actives... Sur internet : www.unicef.fr

3. TEP a été fondé par Norwegian People's Aid (NPA) avec l'assistance technique du British Geological Survey (BGS).

4. Alliance internationale d'organisations non gouvernementales engagées dans la fourniture de services sociaux, la coopération internationale, l'aide humanitaire et la formation continue. Sur internet : www.solidar.org

5. Groupe-Développement apporte un soutien financier et technique à des ONG locales luttant contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Site internet : www.groupe-developpement.org

Renuka Silva : « J'ose dire qu'ils vont bien »

Une enseignante explique comment au Sri Lanka, grâce à l'école, les plus jeunes ont pu, après le tsunami, retrouver le sens de l'avenir.



© E. du Closel

Quand l'école a-t-elle pu reprendre après le drame ?

Dès le 28 décembre 2004, les enseignants ont rassemblé les élèves. Le bouche-à-oreille a permis de retrouver ceux qui avaient été transférés dans des camps. Tous étaient en vie ! Le 10 janvier 2005, l'école a repris. C'était important pour donner un dérivatif aux jeunes. L'aide matérielle du gouvernement, elle, a permis de parer au plus urgent : achat de vêtements, de fournitures scolaires. Et un projet de construction de classes supplémentaires prévu quelques mois auparavant avec une école catholique de Colombo a pu se concrétiser. Nos enfants ont ainsi compris qu'il existait toute une infrastructure prête à les aider.

Arrivaient-ils à se concentrer sur un livre de classe ?

Certains n'arrivaient pas à suivre. Au contact des autres, ils ont progressivement pensé à autre chose et ont recommencé à travailler.

Qu'avez-vous mis en œuvre pour qu'ils s'expriment ?

J'ai pensé au dessin, et je tenais à faire participer les écoles de la région pour monter une exposition en association avec le père Rohan Silva et les Oblats de Marie. Elle a eu lieu en mars 2005. L'idée, certes, était d'exorciser les peurs. Il n'y a qu'à regarder les dessins : gens se noyant appelant à l'aide, personnes hélicoptéées, bus et train valsant sur la vague... Mais au-delà, c'était une manière de redonner à chacun une identité. Avec ce désastre, ils avaient perdu présent et futur. Comment envisager ce dernier quand il ne reste rien ? Le jour de l'inauguration, chacun a reçu des mains du ministre de l'Éducation un certificat de participation. Preuve qu'ils existaient aux yeux du monde extérieur, et étaient reconnus dans leur détresse. Il leur a, d'autre part, été alloué une somme de 1 000 roupies [8 euros] pour acheter livres et fournitures, et un petit pécule mis en banque pour les aider à se projeter dans l'avenir. Cette perspective a eu un impact sur les résultats scolaires.

Certains n'étaient-ils pas malgré tout trop choqués pour vraiment travailler ?

Nous n'avons pas permis que cela s'installe, par une présence et un soutien constants. Aujourd'hui, ceux qui vivent encore dans des camps viennent nous parler de leurs difficultés actuelles. Imaginez les toits de tôle arrachés à la première tempête, ces abris temporaires inondés à chaque pluie de mousson, et dans lesquels vous n'avez aucun espace pour jouer, pour apprendre. Comment tourner la page du tsunami ? N'oublions pas que ces gens menaient une existence normale, et que leurs revenus, même modestes, leur conféraient une dignité. Ce qu'ils veulent, c'est reprendre leur vie en main. Ils ne veulent pas demander l'aumône.

Avez-vous dû faire appel à des psychologues ?

Des *councillors* cinghalais sont venus. Avant tout pour aider les professeurs à repérer les troubles, à agir en cas de perturbation. Certains enfants font encore des cauchemars, d'autres n'osent pas approcher de la mer. Mais dans la grande majorité, j'ose dire qu'ils vont bien.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISABETH DU CLOSEL

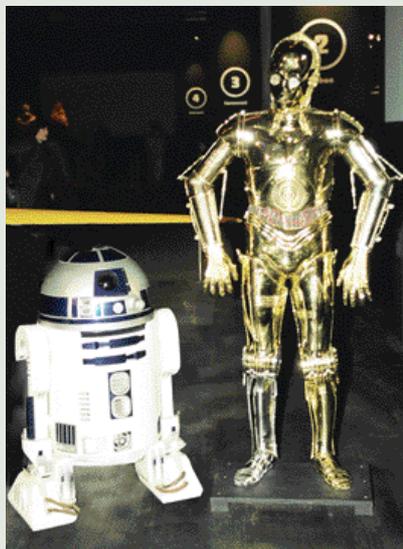
La tête dans *La guerre des étoiles*

Depuis trois décennies, l'opéra galactique de George Lucas, *Star Wars*, a fait rêver des générations de spectateurs. L'exposition présentée à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, fait la part belle aux mythologies et aux questions scientifiques.

Sans oublier les apports décisifs du film en matière d'avancées technologiques.

Se trouver face à face avec Dark Vador, mesurer la taille et l'épaisseur de la fourrure de Chewbacca, s'imaginer aux commandes d'un chasseur N-1 Naboo ou en train de piloter le Podracer d'Anakin... Tout un monde fantastique que seuls les amateurs de la saga de *La guerre des étoiles* peuvent apprécier à sa juste valeur. En effet, après nous avoir entraînés pendant de longues années dans l'imaginaire cinématographique de l'espace du futur, tous les protagonistes de *Star Wars* sont enfin devant nous, mettant le rêve à la portée des yeux.

Sur 1 500 m², l'exposition présentée à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, reprend l'itinéraire d'Anakin Skywalker, le jeune chevalier Jedi, au cœur d'une lutte entre les forces du bien et du mal. Près de 150 objets originaux, une centaine de dessins, maquettes, éléments de décors et costumes ayant servi à la réalisation des films, jalonnent un parcours qui restitue l'ambiance des douze planètes sur lesquelles se déroule la double trilogie. Accueillis par le droïde R2-D2 et son comparse C3-PO, on plonge dans l'aride planète Tatooine où l'on découvre le mode de propulsion des vaisseaux Landspeeders, avant de rejoindre Naboo où cohabitent un monde aérien et l'autre amphibien, et que dirige la reine Padmé Amidala, dont on peut admirer les costumes et objets quotidiens. On passe ainsi de Kamino, planète où sont créées des armées de clones, à la tropicale Kashyyyk, où l'on retrouve les Wookies, dont le plus célèbre représentant est le fidèle lieutenant de Han Solo. On peut aussi opter pour le « côté obscur » de l'exposition, l'Étoile de la mort et l'univers maléfique de Dark Vador, puissant serviteur de l'Empire galactique.



Agents d'accueil. R2-D2 (à gauche) et C3-PO invitent le visiteur à entrer dans le monde de George Lucas.

Au delà du vocabulaire spécifique et des multiples personnages dont les plus fanatiques connaissent l'existence et les capacités sur le bout des doigts, on découvre l'apport novateur des effets spéciaux. Trucages optiques, incrustations, effets pyrotechniques..., les procédés techniques utilisés par George Lucas pour la création d'un décor, le tournage d'une scène de combat ou encore la conception d'une créature, ont été décisifs dans l'évolution du cinéma. Ainsi, on découvre que les milliers de spectateurs qui garnissent les gradins des arènes ne sont que de vulgaires... cotons-tiges !

Planétologie

Par ailleurs, sur chacune des planètes présentées, le côté scientifique est particulièrement présent, montrant que tout n'est pas sorti d'un imaginaire débridé. Des éclairages particuliers permettent d'aborder ces domaines à travers la physique, la robotique, la planétologie et la biologie des créatures de cette mystérieuse galaxie. Outre des visites commentées et des ateliers, la Cité des sciences proposera, en février et mars 2006, dans le cadre de l'exposition, un cycle de conférences, qui étudiera les liens entre la science et la science-fiction. Après l'enthousiasme provoqué par l'exposition *Titanic*, et maintenant *Star Wars* qui attire des cohortes de visiteurs, on attend avec impatience le même type de manifestation pour les succès planétaires que sont le *Seigneur des anneaux* et *Harry Potter*.

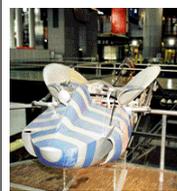
BRUNO GRELON

Savoir +

Star Wars, jusqu'au 27 août 2006. Cité des sciences et de l'industrie, Paris 19^e. Internet : www.cite-sciences.fr

SECRETS DÉVOILÉS

Très intelligente « récupération » de l'exposition *Star Wars*, avec cet ouvrage écrit par un astrophysicien



du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) qui analyse les technologies présentées dans la saga

et fait la part du possible et de l'imaginaire. Cette enquête dans les domaines de la physique et de l'astrophysique se lit comme un roman : on découvre comment se déplacent les vaisseaux, ce qui pourrait se cacher derrière la force des chevaliers Jedi, que le sabre-laser pourrait être une arme à plasma, et que l'énergie de l'Étoile de la mort pourrait venir d'un trou noir en rotation... Un jeu d'enfant ! **BG**

Roland Lehoucq, *Faire de la science avec Star Wars*, Le Pommier-Cité des sciences et de l'industrie, coll. « Le collège de la cité », 125 p., 6,50 €.

JURASSIC PARK GRANDEUR NATURE



D.R.

Coincidence parisienne, le Palais de la découverte propose un retour sur les dinosaures rencontrés dans la fameuse série de *Jurassic Park 1, 2 et 3*. Jolie impression de rencontrer grandeur nature quelques-uns des monstres qui peuplaient la planète il y a quelques millions d'années : une famille de Velociraptors convoitant un nid garni d'œufs d'Edmontosaurus, un Tenontosaurus herbivore succombant sous les assauts d'une bande de Deinonychus, un Tyrannosaurus rex à l'attaque du dinosaure cuirassé Ankylosaurus (notre photo) ou encore un autre tyrannosaure dévorant un cadavre de Triceratops. À côté de la stratégie alimentaire des T. rex, comparée à celle d'autres carnivores, l'exposition propose d'observer l'envers du décor, en abordant le travail même des paléontologues. **BG**

Le festin des dinosaures, jusqu'au 23 avril 2006. Palais de la découverte, Paris 8^e. Internet : www.palais-decouverte.fr

Naissances

Une exposition installée au musée de l'Homme, à Paris, permet aux enseignants, aux parents, à nous tous, de nous replonger dans l'euphorie des premiers jours, le mystère de l'humain et les rituels d'accueil.

Vous êtes ici au début du voyage... », prévient le panneau d'accueil, au seuil du parcours de 750 m² qui retrace le déroulement de la naissance – le « *mal joli* » – en trois grandes étapes : l'accouchement, les soins apportés à la mère et à l'enfant, la naissance sociale.

Elle a mis au monde, il a vu le jour, elle relève de couches, il est accueilli et se métamorphose au fil des jours, tout comme sa mère qui de femme devient maman : le temps de la femme et du bébé se tissent réciproquement, s'entrecroisent, distincts et liés, s'inscrivent dans la société à travers ses rituels, ses traditions (africaine, française, maghrébine, vietnamienne, réunionnaise) qui se croisent et s'interpénètrent sur notre sol.

Premiers pas dans l'exposition, premier choc : rencontre avec un fœtus. Image lovée dans les draperies noires d'une première salle où est installé un écran de télévision : deux minutes trente d'émer-



Voyageurs du début de la vie. À l'heure où les progrès de l'image permettent de faire connaissance avec un enfant six mois avant sa naissance, on peut aussi, avec plaisir, retrouver les images d'un temps où les garçons naissaient dans des choux et les filles dans des roses.

tend une main blanche et mouvante, expose un pied, deux pieds, aux doigts démesurément grands, puis disparaît dans sa demeure aquatique, nous tournant le dos. Sur le mur d'en face, une chorégraphie de Naomi Mutoh met en gestes symboliques l'enfantement d'une femme-ballon lumineuse.

Nous voici ensuite plongés dans l'univers aseptisé de l'hôpital. En vitrine : blouse, charlotte, chaussons. Il faut contrôler, revêtir, prévenir l'entrée des microbes dans un univers de fragilité. On peut se remémorer – et sentir – les odeurs cap-



Photos : M.-C. Jeanniot

turées pour la circonstance : du chlore des années 1960 à la fraîcheur parfumée des détergents d'aujourd'hui, le progrès est certain. Un casque posé sur nos oreilles déroule ses enregistrements audio au fil de nos pas : interviews de femmes racontant leur accouchement. Fatou, en 1953, dans un grenier glacé ; Isabelle, en 1993, à la maternité des Lilas.

Vers 1850, seules les femmes réduites à la misère venaient accoucher à la maternité où s'abattaient les fièvres puerpérales tant que Pasteur n'eut pas mis en évidence l'existence des microbes. Pour prévenir les risques, les sociétés ont inventé une panoplie de gestes et de rites, de techniques. Des « accoucheuses » – présentes en France dès 1773 – ont, en Indo-

chine dès 1902, à partir de 1918 en Afrique, la lourde responsabilité de négocier avec les traditionnelles « matrones » au nom du progrès...

La douleur est partout, à surmonter, cacher, oublier : « *Chaque naissance*, nous dit le texte de l'exposition, *est une rencontre unique : la matérialité de deux corps emboîtés, le jeu des règles sociales et l'histoire intime d'une femme.* »

La césarienne (au début du XX^e siècle), l'accouchement sans douleur (en 1953, officiellement approuvé par le Pape, nous dit la *Revue des travailleuses sociales*), l'haptonomie (science du toucher introduite en France par Franz Veldmann, avec Catherine Dolto, vers 1980) font leur apparition : les risques s'amenuisent, la douceur maîtrise la douleur.

En plein soleil

Reste à introduire ce petit (en France, trois bébés naissent toutes les deux minutes) dans le monde des hommes. Des panneaux présentent les rituels d'accueil : la circoncision juive au huitième jour, signe de l'alliance perpétuelle conclue entre Dieu et Abraham ; le baptême, sacrement qui purifie du péché originel et marque l'entrée dans l'Église ; le rituel musulman du septième jour au cours duquel le père donne un prénom à l'enfant. Ou encore le rituel des Mères célestes, croyance populaire au Vietnam (mélée de taoïsme et de bouddhisme) : au bout d'un mois, on installe un autel dans la chambre de la mère et du bébé pour implorer la protection des douze matrones qui toutes joueront un rôle dans la croissance de l'enfant, comme Dame Tuât qui veille sur lui la nuit...

Dernières images : une fête multicolore, filmée l'été à Montreuil. 1993. Explosion de joie des bébés grandis, perchés sur les épaules de leurs parents ou calés dans leurs poussettes, en plein soleil ! Le voyage était beau !

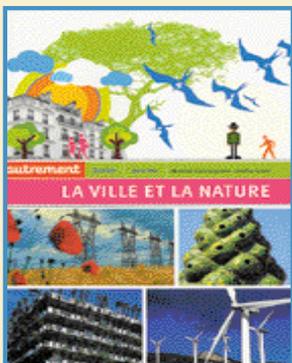
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Du chlore des années 1960 à la fraîcheur parfumée des détergents d'aujourd'hui, le progrès est certain.

veillement. Une caméra, reliée à une fibre optique placée dans l'utérus de la mère, a filmé celui qui est né six mois plus tard en parfaite santé, et permet de découvrir avant l'heure sa personne mystérieuse. Bruissement liquide et tam-tam lancinant des battements de cœur, le son est troublant dans sa douceur. Le fœtus

Savoir +

« **Naissances** », jusqu'au 4 septembre 2006. Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro, 75016 Paris. Tous les jours (sauf mardis et fériés) de 9 h 45 à 17 h 45 (samedi et dimanche : de 10 h à 18 h 30). Action culturelle et éducative : 01 44 05 72 60 ou apison@mmhn.fr - Cette exposition est coproduite par le musée d'Histoire naturelle, le musée de l'Homme et l'Association pour la Cité des naissances et des enfances.



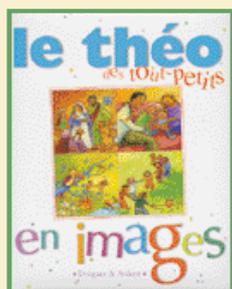
LA CAMPAGNE À LA VILLE

→ Notre environnement, pour beaucoup d'entre nous en tout cas, n'a plus rien de rural. Les enfants connaissent mieux les rames du métro que les fleurs des champs. En France, les villes regroupent la majorité des habitants. Il faut donc apprendre à connaître et à visualiser le tissu urbain qui les constitue. Et cette collection, déjà riche de six volumes, s'y emploie. Car les villes ne surgissent pas du sol au hasard. Elles sont reliées les unes aux autres. Ici, les auteurs, architectes tous les deux, refusant l'opposition ville/campagne, s'attachent à montrer ce qu'il reste de nature dans nos cités. En huit chapitres, et autant de pistes à explorer, ils nous proposent de découvrir l'évolution, l'im-

plantation géographique, les ressources, les « habitants » – pigeons, rats ou fourmis – et le monde végétal des villes. Sans compter quelques bizarreries (les fausses vraies plantes des centres commerciaux) et légendes urbaines (les alligators des égouts de New York).
À partir de 12 ans.

MATHILDE RAIVE

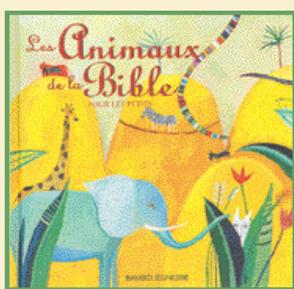
Michel Da Costa Gonçalves, Geoffrey Galand
La ville et la nature
Autrement Junior
Coll. « Série Ville », 64 p., 10 €



LA JOIE DE CROIRE

→ La naissance de Jésus, l'histoire de David, de Noé ou de Moïse, le rôle de l'Église, la signification du baptême et celle des jours de fêtes, le bonheur, l'amour, la prière... les thèmes de cet imagier sont éclectiques. Destiné aux tout-petits, l'ouvrage présente les principales figures de la foi, tout en témoignant de la joie de croire. Des mots de tous les jours, des illustrations guillerettes et colorées, des pages cartonnées aux coins arrondis, une maquette aérée, tous les ingrédients sont réunis pour faire de cet album un ami fidèle qui accompagnera les enfants dans leurs premiers pas vers Dieu.
Dès 2 ans. **MR**

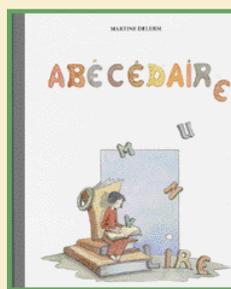
Christine Pedotti (texte),
Myriam Mollier (ill.)
Le théo des tout-petits en images
Droguet & Ardant
34 p., 12 €



BESTIAIRE BIBLIQUE

→ Au début, Dieu fait pousser un grand jardin. Il y met Adam et lui présente tous les animaux pour que l'homme leur donne un nom. Ensuite, à plume, à poil ou à écaille, les créatures de Dieu accompagneront l'histoire de l'humanité. Chapitre après chapitre, quelques mots accompagnés de leur portrait suffisent à retracer les aventures et l'importance biblique de chacun. Les abeilles de Canaan sont le signe de la Terre Promise, pays où coulent le lait et le miel. Les démons se réfugient dans les cochons pour cesser de tourmenter un pauvre homme. Les grenouilles envahissent la terre d'Égypte. Les cigognes habitent les cyprès du psaume 104...
À partir de 3 ans. **MR**

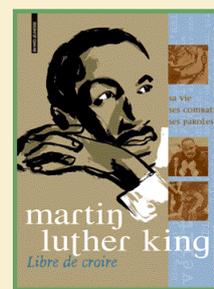
Marie-Hélène Delval (texte),
Aurélia Fronty (ill.)
Les animaux de la Bible - pour les Petits
Bayard Jeunesse
96 p., 14,90 €



APPRENDS-MOI L'ALPHABET

→ Omar (à la lettre « O ») et Keiko (à la page « K ») font partie de cet abécédaire qui ne néglige pas les prénoms venus d'ailleurs pour initier les enfants à l'alphabet. De Venceslas à Zoé, en passant par Igor ou Ernest, le choix est résolument contemporain. Les lettres et les comptines, au contraire, sont de facture plus classique. Et la délicatesse des illustrations et de la mise en page réconcilie tout le monde. Voilà un ouvrage qui renoue avec la tradition de ces volumes gardés jalousement par les enfants devenus grands. Moineaux, crapauds, zèbres ou Zorro, en été ou en hiver, le vocabulaire s'amuse, et nous aussi, au gré des pages aériennes de ce bel album.
À partir de 3 ans. **MR**

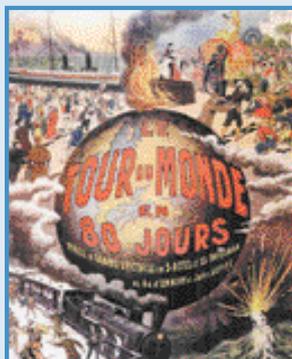
Martine Delerm
Abécédaire
Rocher Jeunesse
60 p., 20 €



DES VIES EXCEPTIONNELLES

→ Présenter des personnalités hors du commun qui œuvrent à changer le monde : c'est la ligne éditoriale de la collection « Libre de croire » qui s'enrichit de deux nouveaux volumes... Le premier, *Mère Teresa*, fait apparaître que la religieuse avait défini un « véritable chemin de vie » fondé sur la prière et sur l'humilité. En un mot sur l'Amour. Le second, *Martin Luther King*, dessine le portrait d'un homme porté par une foi profonde, qui inventera des méthodes d'action terriblement efficaces pour défendre sa juste cause.
À partir de 12 ans. **BV**

Xavier Lecœur (texte), Manuel Frisano, Magali Le Huche (ill.)
Mère Teresa
Jean-Michel Billioud (texte), Claude et Denise Millet, Judith Guéfier (ill.)
Martin Luther King
Bayard Jeunesse
Chaque vol. : 64 p., 11,90 €



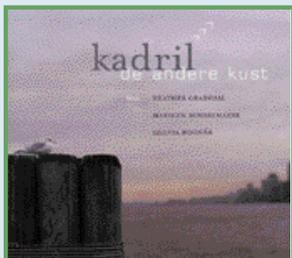
LA FOLLE AVENTURE DE PHILEAS FOGG

→ Dix-neuf cent vingt heures ! En 1872, faire le tour du monde en si peu de temps, semble une entreprise impossible. Mais c'est ce pari fou qui lie Phileas Fogg et les membres de son club londonien. Accompagné par Passepartout, son fidèle domestique français, poursuivi par un inspecteur de police persuadé que Fogg est l'auteur d'un vol de 55 000 livres à la Banque d'Angleterre, le gentleman britannique se lance dans une folle aventure. En train, à dos d'éléphant, en bateau... Tous les moyens sont bons pour gagner le pari. Enregistré en 1954 par les comédiens du Français en grande forme, le chef-d'œuvre de Jules Verne ne faiblit pas. Robert Hirsch, Robert Manuel, Michel Galabru, Denise Gen-

ce, Jean-Paul Belmondo, Jean-Pierre Marielle, Jean Piat prêtent leur voix aux personnages de cette fable moderne. De l'Inde des Maharadjahs à l'Amérique des grandes plaines, chaque épisode sonore nous plonge au cœur d'un formidable voyage riche en rebondissements.
À partir de 7 ans.

MATHILDE RAIVE

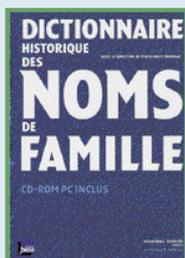
Adolphe d'Ennery (adaptation)
Le Tour du Monde en 80 jours - pièce de théâtre sonore
d'après Jules Verne
Frémeaux & associés/INA
2 CD + 1 livret (8 p.), 29,99 €



FOLKROCK BELGE

→ Empruntant des chemins musicaux suivis en Angleterre par Fairport Convention et en France par Malicorne, le groupe flamand Kadril a posé les bases du folkrock belge. Ici, les guitares électriques se frottent au violon, au fife ou à la mandoline. Ce nouvel album, *De Andere Kust (L'autre rive)*, âpre et engagé, s'inspire de l'histoire de la compagnie d'armateurs Red Star Line qui transporta plus de 3 millions d'émigrants vers l'Amérique entre 1873 et 1935. Les chansons traditionnelles ou contemporaines (dont une superbe reprise d'*American Tune* de Paul Simon) sont portées par trois chanteuses : la Flamande Mariken Boussemaere, l'Anglaise Heather Grabham et la Hongroise Szilvia Bognár. **MR**

Kadril
De Andere Kust
Alea / Wild Boar Music /
L'Autre Distribution
1 CD + 1 livret (16 p.), 20 €



LES NOMS DANS TOUS LEURS ÉTATS

→ Fans de généalogie, cet instrument est pour vous. Outre la signification des noms de famille et la biographie de quelques-uns de leurs plus illustres représentants, un cédérom permet de visualiser sur une carte de France l'implantation géographique de chaque patronyme. Ainsi pour les Leduc, on remarque qu'ils sont beaucoup plus nombreux dans la moitié nord du pays. Non dénués d'humour, les auteurs nous apprennent qu'Avril fut « attribué comme surnom à quelqu'un de jeune et vif comme le printemps ». Ils aiment aussi s'attarder sur la postérité contrastée de certains patronymes : Godin, par exemple, qui donna au monde un fabricant d'appareils de chauffage, un empoisonneur et quelques géographes. **MR**

Marie-Odile Mergnac (Dir.)
Dictionnaire historique des noms de famille
Nouveau Monde
1 livre (950 p.) + 1 cédérom, 49 €



CARÊME ET PARDON

→ Au mois de mars 2006, *Le Jour du Seigneur* propose une programmation de carême autour du thème du pardon. Le 5 mars, à 10 h, Agapè posera la question : « Jusqu'où peut-on pardonner ? » Le 12 mars, à 10 h 30, *Tout à la foi* étudiera le « pardon chrétien » a u cours d'un entretien exceptionnel avec Timothy Radcliffe, ancien maître de l'ordre des Frères prêcheurs (plus connu en France comme l'ordre dominicain). Matinée spéciale Rwanda, le 19 mars : dans un documentaire inédit (*notre photo*), Xavérine, qui a perdu mari et enfants en 1994, et Karinda, l'un des tueurs du génocide, racontent leur cheminement dans une parole de réconciliation qui a pris du temps et des larmes. Enfin, le 26 mars, à 10 h 30, *Question d'Église* abordera le « sacrement du pardon ». **MS**

www.lejourduseigneur.com

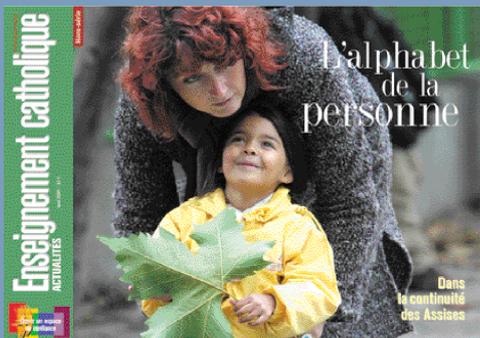


AU CŒUR DU DON

→ Prêtres et religieuses racontent comment ils ont entendu l'appel de Dieu, la manière dont ils l'ont accueilli, et comment l'Église a accompagné ce cheminement intérieur. Cette toute nouvelle émission, *Vocation*, présentée par Valérie Tibet (*notre photo*), propose tous les mardis, à 19 h 10 et durant sept minutes, un entretien à cœur ouvert autour de ce qui demeure un mystère pour notre monde : le don total de sa vie à Dieu. Autre moment d'exception, le concert, donné le 25 mai 2004, dans le cadre de la Journée internationale de l'Afrique, sera rediffusé le dimanche 5 février 2006 à 17 heures. Parmi les artistes réunis à l'Unesco : Manu Dibango, le Soweto String Quartet et Arsenio de Almeida. Enfin, avec *David et Goliath*, le jeudi 16 février à 20 h 50, KTO invite les jeunes téléspectateurs à entrer dans la Bible via le dessin animé. **RT**

www.ktotv.com

Ouvrir un espace de confiance



de poésie en images qui se décline au fil des lettres de l'alphabet... »
Présence, n° 170



fondent toute leur démarche éducative sur la confiance »
Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique

« Dans la continuité des assises 2004 de l'enseignement catholique, ce hors-série d'ECA, est un vrai petit bijou

« Ce document, avec le parcours des 7 familles qu'il propose, n'a d'autre ambition que d'être une aide possible à ceux qui au quotidien

L'ALPHABET DE LA PERSONNE : 12 €
TENIR PAROLE : 3,50 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires de « L'ALPHABET DE LA PERSONNE » au prix de **12 € l'ex., 8 € l'ex. à partir de 10 ex., 7 € l'ex. à partir de 50 ex., 6 € l'ex. à partir de 100 ex.**

Souhaite recevoir : exemplaires de « TENIR PAROLE » au prix de **3,50 € l'ex., 2 € l'ex. à partir de 10 ex., 1,80 € l'ex. à partir de 50 ex., 1,50 € l'ex. à partir de 100 ex.**

Ci-joint la somme de €
à l'ordre de AGICEC : 277 rue Saint-Jacques,
75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75.

PRATIQUE / petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

➤ La direction diocésaine du Var recherche un(e) enseignant(e) spécialisé(e) pour la rentrée 2006, pour un poste de **regroupement d'adaptation**.

Profil : enseignant(e) titulaire du Capsais, du Capa-SH option E ou souhaitant effectuer une formation spécialisée en cours d'emploi.

Adresser CV et lettre de motivation à : Pierre Castelli, Responsable adaptation et intégration scolaires, Direction diocésaine, 14 rue Chalucet, 83000 Toulon.

E-mail : pedagogie@ec83.com

➤ La congrégation des Frères maristes recherche, pour la rentrée de septembre 2006, un **délégué à la tutelle** pour animer son réseau d'établissements scolaires.

Contactez : Frère André Thizy, Notre-Dame-de-l'Hermitage, B. P. 9 - 42405 Saint-Chamond. Tél. : 04 77 22 41 51. E-mail : hermitage.tutelle@wanadoo.fr

DOCUMENTATION

➤ L'Onisep – Office national d'information sur les enseignements et les professions – et Nathan, qui a une longue expérience dans l'édition jeunesse, ont uni leurs compétences pour publier le premier guide des métiers à l'intention des collégiens. Voilà l'outil idéal pour ne pas choisir au hasard son stage de découverte de l'entreprise. Il existe tant de professions auxquelles on n'aurait pas forcément pensé avant de tourner ces pages : ingénieur plasturgiste, brocanteur, acheteuse internationale, pilote d'aéroglysseur... Et comme il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser à son avenir, on pourra se plonger, dès l'âge de 11 ans, dans cette suite de témoignages vivants, enrichis de photos de terrain, de des-

sins rigolos, et autres tests. Le tout préfacé par Ellen MacArthur, la navigatrice qui écrit notamment : « *Quel que soit le métier que vous choisissez, mon meilleur conseil, c'est de trouver une voie qui vous plaise vraiment !* » Un cap à suivre.

Sophie Bordet, Nadine Mouchet, Des métiers, mon métier - le 1^{er} guide collègue, Onisep/Nathan, 2005, 336 p., 19,50 €.

➤ En France, 10 à 18% des adolescents sont touchés par l'**asthme**. C'est pour les informer et sensibiliser le grand public que l'association Asthme et Allergies et les laboratoires MSD-Chibret ont créé un site internet ludique et éducatif ? En visitant « Thoracique Parc », on apprend à préparer son corps à l'effort... Avec l'« Asthm' Quiz », on fait le point sur ses connaissances qu'on peut compléter grâce aux « fiches du professeur Asth-mus ».

www.asthmeacademy.com

➤ Fabert, l'éditeur du Guide national de l'enseignement privé, lance, avec la société R&D Information Orientation, le premier **site d'orientation scolaire et professionnelle**.

www.ta-carriere.com

LA TOILE D'ECA

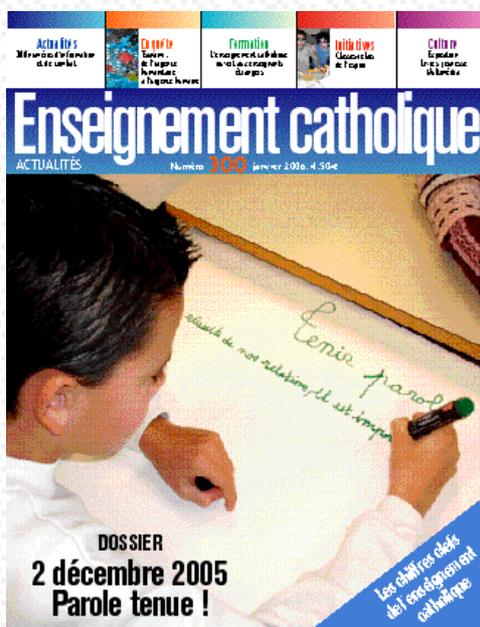
➤ Voir ECA+ (www.scolanet.org)

À votre service

➔ Cette page pratique est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.

(publicité)

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!

MONTANTS
DES ABONNEMENTS :
septembre 2005- juin 2006

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

— De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
— De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
— À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79